

The background of the cover is a low-angle shot of a modern glass skyscraper. The sky is a vibrant blue with scattered white clouds. A flock of approximately ten birds is captured in flight, scattered across the upper half of the frame. The glass panels of the building create a grid pattern that frames the sky.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2024

sommaire

SOFAC, une référence en solutions de financement 05

Message du Directeur Général

Connaître SOFAC

Acteur clé du financement depuis plus de trois décennies

Des activités au service de l'innovation et la diversification

Un modèle économique agile et tourné vers l'innovation

Une alliance stratégique pour des synergies renforcées

Rapport d'activité 19

Optimisation du réseau et des offres, une dynamique renforcée sur le marché du financement

Accélération de la transformation digitale pour renforcer l'efficacité et la compétitivité

Expansion du leasing comme moteur de croissance et levier de financement des entreprises

Consolidation de la présence de Badeel dans le segment LLD

Innovation financière et optimisation des ressources à travers SSF

Agilité et maîtrise des risques au cœur d'une stratégie de recouvrement performante

Performances opérationnelles et renforcement de la solidité financière

Rapport ESG 29

Un engagement responsable pour une croissance durable
SOFAC, une culture d'entreprise au service du bien-être et de la performance

Une gestion des compétences tournée vers la formation et l'inclusion

Des événements sportifs au cœur du développement local

Un engagement environnemental axé sur l'optimisation et la réduction de l'impact

L'éthique et la déontologie, piliers de l'organisation de SOFAC

Une gouvernance solide au service du développement

Une gestion proactive des risques

Un dispositif de communication transparente avec les actionnaires et les investisseurs

Comptes annuels et rapports financiers 59

Rapport de gestion

Extraits des notes annexes aux Comptes consolidés

Dispositif de gestion des risques

Comptes annuels consolidés & Rapport des commissaires aux comptes

Comptes annuels sociaux & Rapport des commissaires aux comptes

Rapport spécial des commissaires aux comptes

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

SOFAC,
une référence
en solutions
de financement

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Hicham KARZAZI

Directeur Général



Les résultats de l'année témoignent de la pertinence de nos choix stratégiques

Poursuivant une dynamique de croissance durable, le Groupe SOFAC s'inscrit plus que jamais dans une stratégie structurée autour de la diversification de ses activités et l'innovation digitale. Ces trois axes constituent le socle de notre feuille de route, conçue pour répondre aux transformations profondes du marché du financement, tout en consolidant notre position d'acteur clé au service des particuliers, professionnels et entreprises.

En 2024, nous avons poursuivi la mise en œuvre de cette stratégie, en nous appuyant sur nos activités à forte valeur ajoutée et en renforçant nos priorités en matière d'innovation, de digitalisation et de diversification. Cette année a été marquée par une dynamique soutenue sur ces leviers de développement, ainsi que par des évolutions significatives illustrant notre capacité d'adaptation aux nouveaux enjeux du marché.

Dans ce cadre, nos différentes lignes métiers ont pleinement contribué à consolider notre positionnement. Le leasing, en particulier, a poursuivi sa progression, illustrant l'importance croissante de cette solution pour le financement des entreprises. De son côté, Badeel, désormais solidement ancré dans le secteur de la Location Longue Durée, accompagne les nouvelles tendances en matière de mobilité, en développant une offre flexible adaptée tant aux besoins des entreprises qu'à ceux des particuliers. Parallèlement, SOFAC Structured Finance (SSF) a consolidé son rôle dans le financement structuré, avec un accompagnement renforcé des partenaires institutionnels, notamment à travers la mise en œuvre de nouveaux véhicules d'investissement innovants comme le fonds FT AUTO MOBILITY.

Pour notre Groupe, l'innovation se déploie également à travers notre démarche de

transformation. Véritable levier de performance, la transformation digitale du Groupe SOFAC a connu une accélération significative avec la mise en œuvre d'initiatives concrètes destinées à fluidifier le parcours client, à renforcer la sécurité des opérations et à optimiser l'efficacité de nos processus internes. Cette transformation traduit notre ambition d'offrir une expérience client de nouvelle génération, combinant simplicité, réactivité et personnalisation.

Par ailleurs, notre engagement sociétal et environnemental s'est affirmé comme un pilier central de notre action. Nous avons intensifié nos efforts en matière de formation, diversité, transition énergétique et inclusion financière. Ces actions s'inscrivent dans une vision à long terme alignée sur les objectifs de développement durable du Royaume, notamment à travers des programmes en faveur des jeunes talents, de l'égalité des chances et de la mobilité verte.

Les résultats de l'année témoignent de la pertinence de nos choix stratégiques. La production nette a atteint 6 893 MDH, en hausse de 10 %, tout comme notre produit net bancaire, tandis que le résultat net consolidé, stabilisé à 224 MDH, reflète la solidité de notre modèle économique et notre capacité à maintenir une trajectoire de croissance maîtrisée.

À l'horizon 2025, nous entendons poursuivre cette dynamique de transformation, en enrichissant notre offre, en investissant davantage dans l'innovation et la digitalisation, et en renforçant notre proximité avec nos clients et partenaires. Nous sommes convaincus que c'est à travers cette posture proactive et engagée que nous continuerons à accompagner nos clients dans la réalisation de leurs projets, et à faire de Groupe SOFAC un acteur de référence au service de l'économie marocaine.

CONNAÎTRE SOFAC

À PROPOS DE SOFAC

Depuis sa création en 1947, SOFAC s'est affirmée comme un pilier du secteur financier marocain, élargissant progressivement son activité, initialement centrée sur le financement de l'industrie automobile, pour devenir un groupe financier multimétier. Aujourd'hui, SOFAC propose une offre de financement diversifiée, répondant aux besoins spécifiques des ménages, professionnels, TPE, PME et grandes entreprises. Forte de son expertise reconnue et du soutien stratégique de ses actionnaires, CIH Bank et Barid Al Maghrib, SOFAC joue un rôle actif dans le développement économique, financier et social du Maroc.

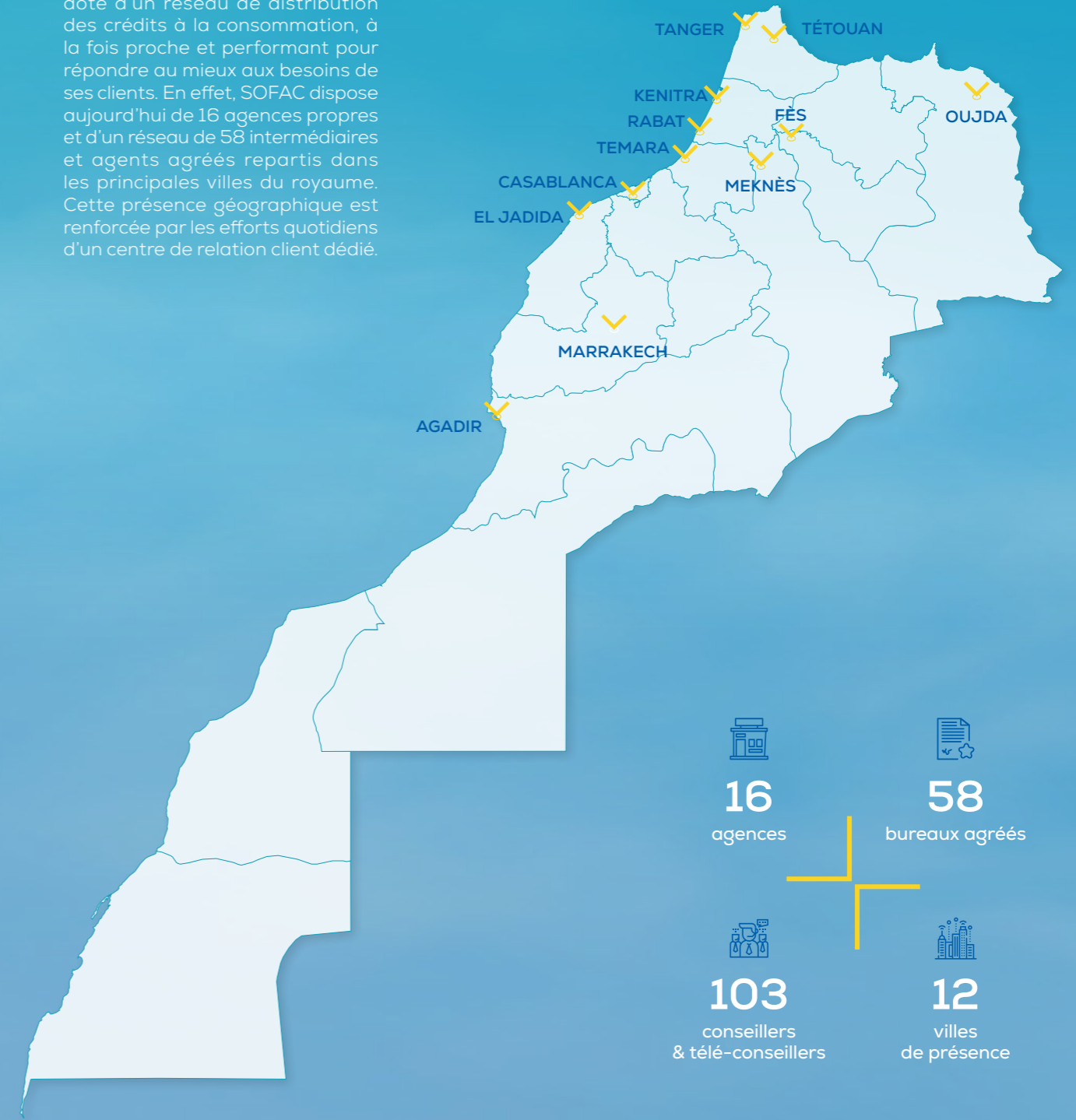
Afin d'être au plus près de sa clientèle et d'optimiser son accessibilité, SOFAC s'appuie sur un réseau solide et en pleine expansion. En 2024, elle dispose de 16 agences

propres et d'un réseau de 58 intermédiaires et agents agréés, répartis dans les principales villes du royaume. Ce maillage stratégique est renforcé par un centre de relation client dédié, garantissant une qualité de service optimale et une disponibilité accrue. Combinée à une offre digitale innovante, cette présence positionne SOFAC comme un partenaire privilégié pour accompagner ses clients dans leurs projets de vie et d'investissement.

Les valeurs fondamentales de SOFAC traduisent son engagement en faveur de l'excellence opérationnelle, de la responsabilité sociétale et de la proximité avec ses parties prenantes. Trois principes fondateurs guident son action Performance - Citoyenneté - Proximité

UNE LARGE COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE POUR PLUS DE PROXIMITÉ

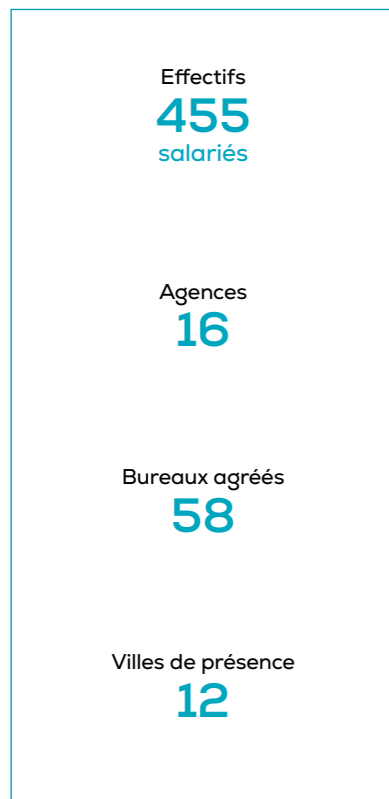
En ligne avec son engagement pour la proximité, SOFAC s'est doté d'un réseau de distribution des crédits à la consommation, à la fois proche et performant pour répondre au mieux aux besoins de ses clients. En effet, SOFAC dispose aujourd'hui de 16 agences propres et d'un réseau de 58 intermédiaires et agents agréés repartis dans les principales villes du royaume. Cette présence géographique est renforcée par les efforts quotidiens d'un centre de relation client dédié.



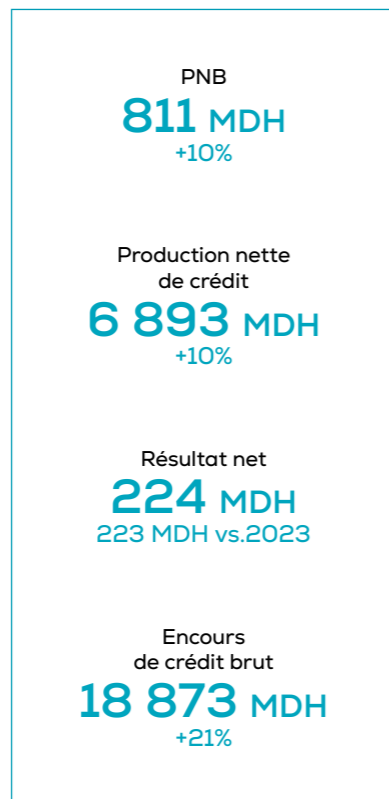
Nos chiffres clés 2024



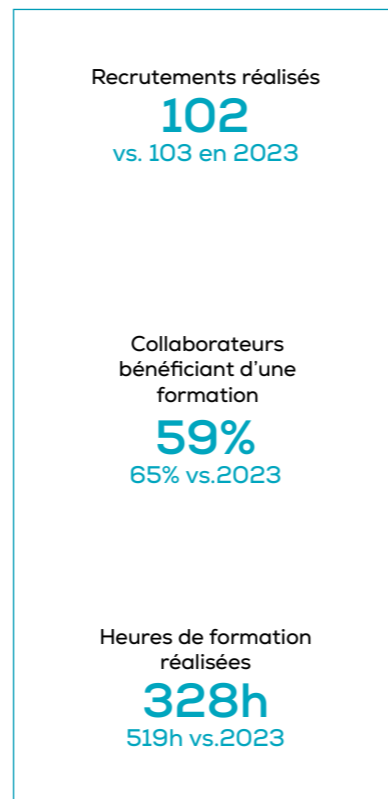
CHIFFRES OPÉRATIONNELS



CHIFFRES FINANCIERS



CHIFFRES EXTRA-FINANCIERS

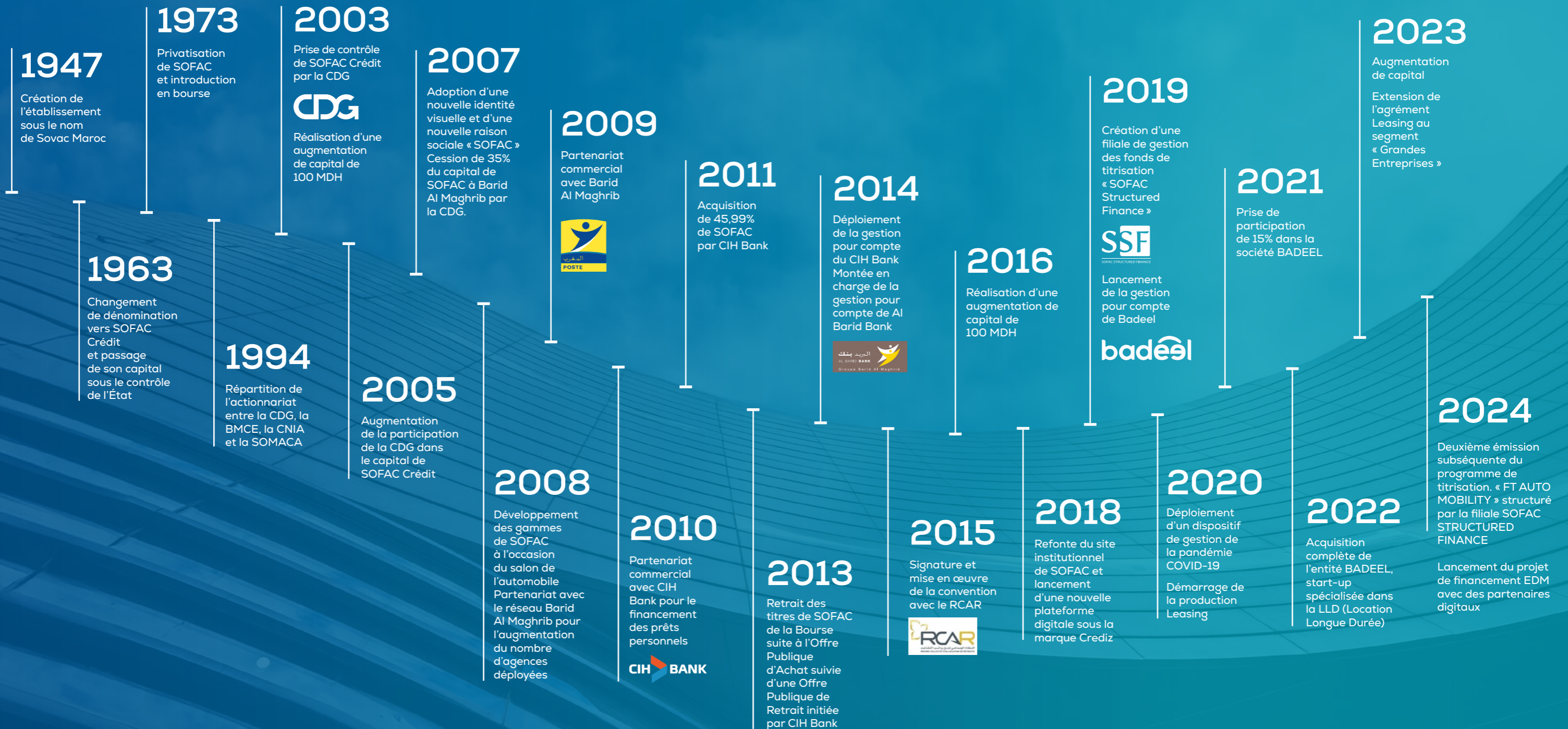


(**) Chiffres au 31 décembre 2024

ACTEUR CLÉ DU FINANCEMENT DEPUIS PLUS DE TROIS DÉCENNIES

Depuis sa création en 1947, SOFAC a connu une évolution marquée par des étapes stratégiques majeures. De pionnier du crédit à la consommation, elle a élargi son champ d'action avec le leasing, le financement structuré et la mobilité. Son partenariat avec CIH Bank et Barid

Al Maghrib a renforcé son positionnement. Grâce à une diversification continue et une capacité d'innovation, SOFAC s'impose aujourd'hui comme un acteur clé du financement, contribuant activement au développement économique et social du Maroc.



DES ACTIVITÉS AU SERVICE DE L'INNOVATION ET LA DIVERSIFICATION

Depuis sa création, SOFAC s'est imposée comme un acteur incontournable du financement au Maroc, accompagnant particuliers, professionnels et entreprises dans la réalisation de leurs projets. Grâce à une offre diversifiée

et adaptée aux besoins spécifiques de chaque segment, SOFAC propose des solutions de crédit, de leasing et de financement structuré, tout en développant des services complémentaires à travers ses filiales.

Dans une dynamique d'innovation et de proximité, SOFAC renforce constamment son expertise et sa capacité à anticiper les évolutions du marché. Sa plateforme digitale Crediz, son réseau d'agences et d'agents agréés, ainsi que son offre en Location Longue Durée via Badeel, illustrent

son engagement à simplifier l'accès au financement. Par ailleurs, son expertise en ingénierie financière, portée par une approche innovante, lui permet de développer des solutions adaptées aux enjeux économiques et financiers de ses clients.



Activité historique offrant des solutions de financement conçues pour répondre aux besoins spécifiques de ses clients, particuliers, professionnels ou d'entreprises de toutes tailles – TPE, PME ou grandes structures.



Spécialiste de la gestion des Fonds de Placement Collectifs en Titrisation, cette filiale conçoit des solutions d'ingénierie financière adaptées aux enjeux stratégiques des partenaires institutionnels.



Entité spécialisée du courtage en assurance, elle propose des solutions sur mesure qui accompagnent les produits de financement de SOFAC, garantissant ainsi une protection financière optimale aux clients.



Filiale dédiée à la location longue durée (LLD) avec une offre complète de solutions de mobilité, en ligne avec les nouvelles tendances d'usage des moyens de transport pour les particuliers et pour les entreprises.



UN MODÈLE ÉCONOMIQUE AGILE ET TOURNÉ VERS L'INNOVATION

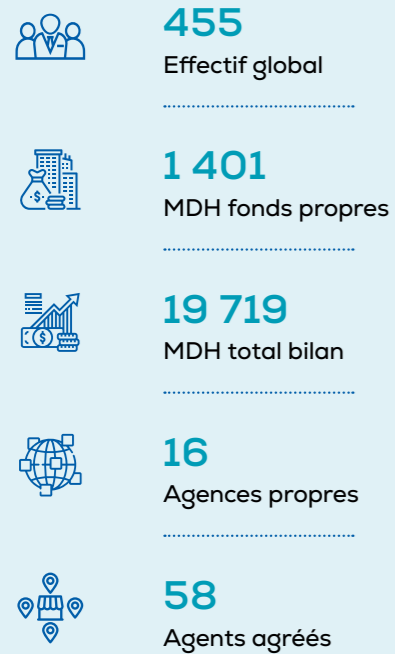
Pour accompagner son développement et répondre aux attentes de ses clients et partenaires, SOFAC s'appuie sur un modèle économique solide et structuré, alliant expertise, performance et engagement durable.

Fondé sur des ressources stratégiques – collaborateurs qualifiés, réseau de distribution étendu et assise financière robuste – ce modèle repose sur une stratégie dynamique qui vise à diversifier les activités,

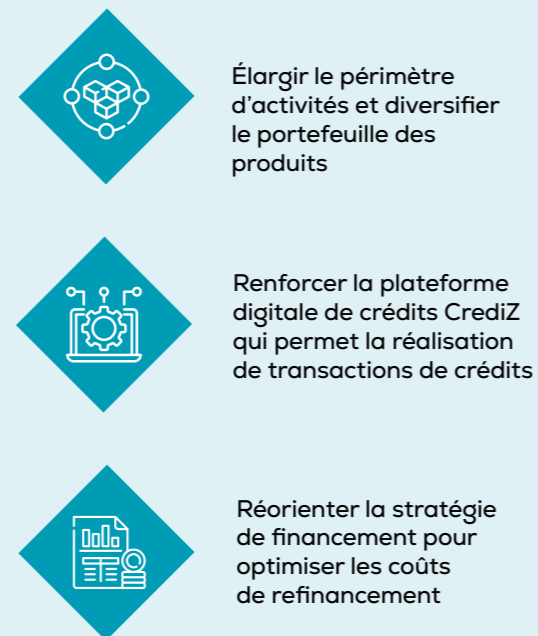
à renforcer la digitalisation des services et à optimiser le refinancement pour une gestion efficiente. Animée par une vision forte, être un partenaire clé dans la réalisation des projets de vie, SOFAC place la proximité, la

performance et la citoyenneté au cœur de ses actions. Ces valeurs guident ses choix et soutiennent son engagement en faveur d'un développement économique et social durable.

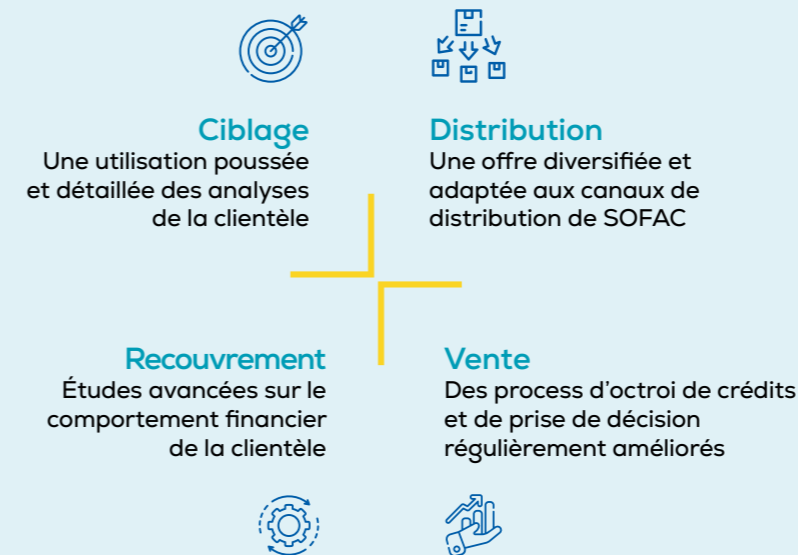
NOS RESSOURCES



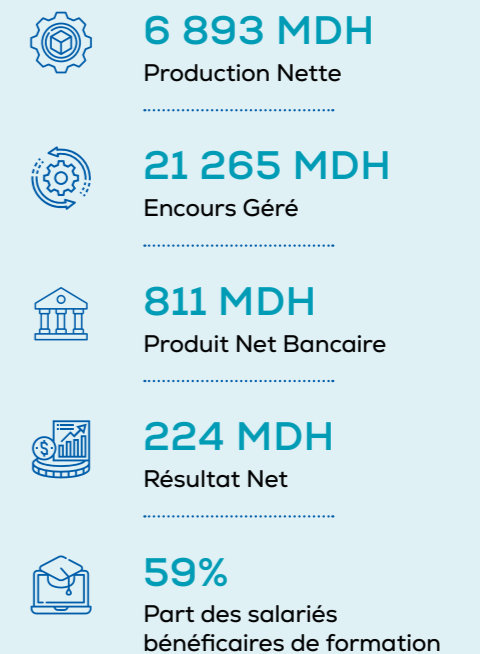
NOTRE STRATÉGIE



NOS LEVIERS



NOTRE CRÉATION DE VALEUR

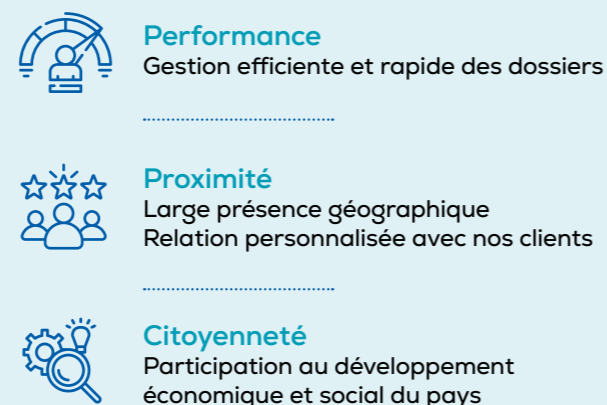


NOTRE VISION



Partenaire des projets de vie de tous nos clients

NOS VALEURS



NOS IMPACTS ET NOTRE CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Contribuer à une éducation de qualité via les programmes d'éducation financière et les crédits dédiés à l'enseignement



Favoriser la diversité à travers une meilleure représentativité de la femme au sein de SOFAC



Garantir un travail décent et participer au développement de l'économie et de la société



Adopter des mesures pour la lutte contre le changement climatique avec des objectifs à fin 2025



UNE ALLIANCE STRATÉGIQUE POUR DES SYNERGIES RENFORCÉES


SOFAC s'appuie sur la solidité et l'expertise de ses deux actionnaires de référence, CIH Bank (66,3 %) et Barid Al Maghrib (33,55 %), pour renforcer sa position de leader au sein du secteur financier marocain. Cette double appartenance

lui confère des ressources stratégiques, un savoir-faire éprouvé, ainsi que des perspectives de croissance uniques, lui permettant d'adapter son offre aux attentes variées de sa clientèle.



CIH Bank Fondée en 1920 en tant que « Caisse de Prêts Immobiliers du Maroc », CIH Bank est aujourd'hui un acteur clé du paysage financier marocain. D'abord partenaire des grands projets nationaux, elle a su diversifier son activité, se positionnant comme une banque moderne et dynamique. Son réseau de 427 agences et son expertise en financement d'entreprises en font une institution de premier plan, notamment grâce à son leadership en matière d'innovation digitale.

 Réseau
427 agences

 Effectif
2 394 collaborateurs

 Total actif
141 milliards de dirhams

 PNB
4,7 milliards de dirhams

(*) Chiffres consolidés au 31 décembre 2024



Barid Al Maghrib Créé en 1892 en tant que bureau de poste, Barid Al Maghrib a évolué pour devenir une entreprise multimétier reconnue. Depuis sa mutation en société anonyme en 2010, détenue à 100% par l'État, elle a consolidé sa présence dans des secteurs stratégiques tels que le transport, la logistique, les services financiers et la poste digitale. Sa capacité d'adaptation et sa stratégie d'investissement dans des leviers de croissance durable lui permettent d'accroître son impact dans le développement économique et social du Maroc.



Rapport d'activité

OPTIMISATION DU RÉSEAU ET DES OFFRES, UNE DYNAMIQUE RENFORCÉE SUR LE MARCHÉ DU FINANCEMENT



SOFAC s'appuie sur des fondamentaux commerciaux solides, confirmant ainsi la poursuite de sa dynamique positive amorcée ces dernières années.

Le renforcement du maillage territorial demeure un levier central dans cette trajectoire de développement. L'inauguration de deux nouvelles agences à Agadir et Rabat renforce la proximité avec la clientèle et améliore la visibilité des produits et services.

En s'appuyant sur une synergie efficace entre ses agences et ses partenaires, SOFAC renforce sa capacité à répondre aux attentes variées de sa clientèle, tout en garantissant

une performance stable dans la gestion des crédits des banques partenaires, notamment Al Barid Bank et le groupe CIH.

Les alliances stratégiques continuent de créer de la valeur pour les parties prenantes, permettant à SOFAC de consolider son positionnement dans un environnement concurrentiel exigeant. En parallèle, plusieurs conventions stratégiques ont été conclues cette année, notamment dans les secteurs de l'automobile et de l'équipement des ménages, témoignant de la volonté de SOFAC d'élargir son réseau de partenaires et de diversifier son offre.

ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION DIGITALE POUR RENFORCER L'EFFICACITÉ ET LA COMPÉTITIVITÉ

Dans le prolongement des efforts déployés en 2023, SOFAC a poursuivi sa dynamique de transformation digitale en consolidant les bases nécessaires à la réalisation de sa vision stratégique pour les années à venir.

Cette étape constitue une phase clé dans l'accélération de sa digitalisation, avec pour ambition de répondre aux évolutions du marché de manière agile et performante.

Une vision stratégique pour 2025-2028

En 2024, SOFAC a posé les jalons d'une transformation digitale ambitieuse, s'appuyant sur une feuille de route claire couvrant les trois prochaines années. L'objectif principal repose sur la digitalisation complète des parcours clients, avec une dématérialisation intégrale des documents et l'intégration de la signature électronique. Cette modernisation vise à garantir une expérience utilisateur fluide, sécurisée et conforme aux exigences réglementaires, tout en incorporant des technologies avancées de détection des fraudes et d'authentification.

Par ailleurs, cette stratégie s'inscrit dans une dynamique d'optimisation des performances et de soutien aux ambitions de croissance de l'entreprise. Pour ce faire, SOFAC met à disposition des métiers et des fonctions support des outils et processus innovants, conçus pour maximiser leur efficacité opérationnelle et leur capacité d'exécution.

Une gouvernance digitale structurée et agile

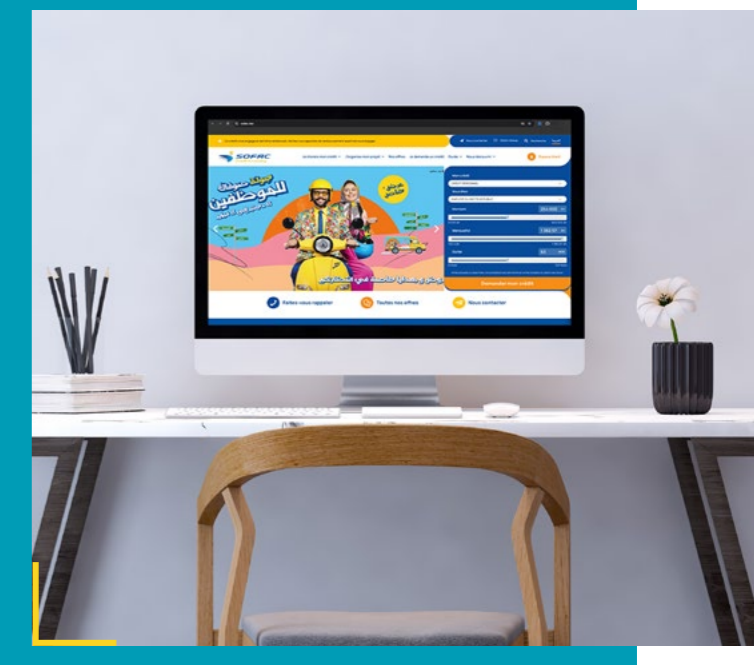
Pour accompagner sa transformation, SOFAC a mis en place une gouvernance digitale visant à assurer une adoption efficace et pérenne des nouveaux outils et méthodes de travail. Une organisation cible a été définie, comprenant la création d'une entité dédiée à l'innovation continue, un plan de conduite du changement, ainsi qu'un programme de formation destiné à ancrer une culture digitale et agile auprès des équipes.

Cette gouvernance vise à garantir une prise en main rapide et optimale des solutions qui seront déployées, en mettant le client au centre de toutes les innovations. L'exploitation des données y joue un rôle central, permettant d'anticiper les besoins des clients et d'affiner les offres en fonction de leurs attentes.

Un portefeuille de projets digitaux à forte valeur ajoutée

L'année 2024 a été marquée par le lancement de plusieurs initiatives stratégiques, notamment la mise en place d'une infrastructure IT robuste destinée à soutenir l'ensemble des évolutions digitales de SOFAC. Certains de ces projets revêtent une importance fondamentale dans la réussite de cette transformation, à l'image de l'automatisation des processus internes via des technologies telles que l'intelligence artificielle (IA) et la robotic process automation (RPA). SOFAC a également renforcé ses dispositifs de prévention contre la fraude et la falsification documentaire, garantissant ainsi une meilleure sécurisation des opérations.

En parallèle, l'intégration avec des partenaires stratégiques a constitué un levier clé dans la digitalisation des parcours clients. Cette collaboration vise à offrir une expérience 100 % en ligne, où les clients peuvent initier et finaliser leurs demandes de financement directement sur les plateformes des partenaires, avec des offres et des conditions tarifaires adaptées à leurs besoins spécifiques.



EXPANSION DU LEASING COMME MOTEUR DE CROISSANCE ET LEVIER DE FINANCEMENT DES ENTREPRISES

L'offre de leasing proposée par SOFAC est spécialement conçue pour répondre aux besoins des PME et des grandes entreprises, en mettant à leur disposition des solutions sur mesure, parfaitement adaptées aux spécificités de chaque segment. Grâce à cette approche flexible et diversifiée, SOFAC se positionne comme un acteur incontournable du marché, offrant aux entreprises des solutions de leasing qui allient efficacité et pertinence.

Ces dernières années, le secteur du leasing a connu une expansion remarquable, enregistrant une croissance à deux chiffres (environ 40%) sur trois ans. Cette dynamique confirme la volonté de SOFAC d'intensifier son engagement

auprès des grandes entreprises, PME et TPME, consolidant ainsi son rôle de partenaire stratégique dans le financement d'équipements professionnels. En 2024, SOFAC a significativement renforcé son empreinte sur le marché du leasing, enregistrant une progression notable par rapport à l'année précédente. Cette progression significative souligne la montée en puissance du segment leasing grandes entreprises, suite à l'extension de l'agrément en 2023, consolidant ainsi le positionnement de SOFAC, en tant que de référence dans un marché en pleine transformation, où la demande pour des solutions de financement flexibles et adaptées ne cesse de croître.

Témoignage



Comment le financement leasing de SOFAC a contribué à la réalisation du projet ?

Le financement leasing proposé par SOFAC a joué un rôle essentiel dans la concrétisation de notre projet. En offrant des solutions flexibles et adaptées à nos besoins, SOFAC nous a permis de financer l'acquisition d'équipements de manière optimale, sans immobiliser une partie importante de notre capital. Cela nous a non seulement donné la liberté de gérer nos flux de trésorerie, mais également de conserver nos capacités d'investissement pour d'autres priorités stratégiques. Le processus de financement a été rapide et fluide, ce qui nous a permis de démarrer le projet dans les délais prévus et d'optimiser nos coûts à long terme.

Quels étaient les traits les plus marquants dans la gestion de l'opération avec SOFAC Leasing ?

L'un des aspects les plus marquants de notre collaboration avec SOFAC a été leur capacité à comprendre nos enjeux spécifiques et à nous proposer des solutions sur mesure. Leur équipe a fait preuve d'une grande réactivité et d'une communication claire tout au long de l'opération. De plus, leur expertise dans le domaine du leasing ont grandement facilité la gestion de chaque étape du projet.

CONSOLIDATION DU POSITIONNEMENT DE BADEEL

En 2024, Badeel a affiché une performance remarquable, marquée par une expansion soutenue de son activité et un renforcement de son positionnement sur le marché de la Location Longue Durée (LLD). Cette dynamique a été portée par une croissance significative du portefeuille clients, attirant aussi bien des partenaires historiques que de nouveaux acteurs issus de divers secteurs.

Cette montée en puissance s'est appuyée sur une réorganisation interne et un renforcement des équipes, permettant d'améliorer l'efficacité opérationnelle et d'offrir des services toujours plus performants. En parallèle, Badeel a consolidé son réseau de partenaires, en sélectionnant des prestataires de qualité et en optimisant sa couverture nationale. Cette démarche a permis d'accélérer les livraisons de véhicules de remplacement, désormais garanties en moins de 24 heures, tout en optimisant les coûts.

L'année 2024 a également été marquée par une expansion significative du parc de véhicules, renforçant la présence de Badeel dans un secteur en constante évolution. Cette croissance repose sur une gestion rigoureuse des risques, menée en collaboration avec SOFAC, garantissant ainsi la viabilité et la stabilité de l'activité.



Avec un réseau diversifié de clients, allant des entreprises du bâtiment et de la distribution aux multinationales, Badeel s'impose comme un acteur clé du marché. Son développement continu est renforcé par les synergies avec les partenaires institutionnels de SOFAC, notamment CIH Bank et Al Barid Bank, consolidant ainsi sa position de référence en Location Longue Durée au Maroc.



INNOVATION FINANCIÈRE ET OPTIMISATION DES RESSOURCES À TRAVERS SSF

SOFAC STRUCTURED FINANCE (SSF), filiale de SOFAC, est une société spécialisée dans la gestion et le développement de fonds de placement collectif en titrisation. Agréée par le Ministère de l'Économie et des Finances du Maroc depuis 2019, elle joue un rôle essentiel dans le paysage financier national en proposant des solutions adaptées aux besoins spécifiques de ses clients.

Grâce à son expertise, SSF facilite la transformation de créances en titres négociables, offrant ainsi aux entreprises des opportunités d'optimisation de leur structure financière. En s'appuyant sur une approche personnalisée, elle accompagne ses partenaires dans la mise en place de stratégies de financement efficaces, alliant valorisation du capital et gestion des risques.

Un engagement renforcé dans le financement structuré

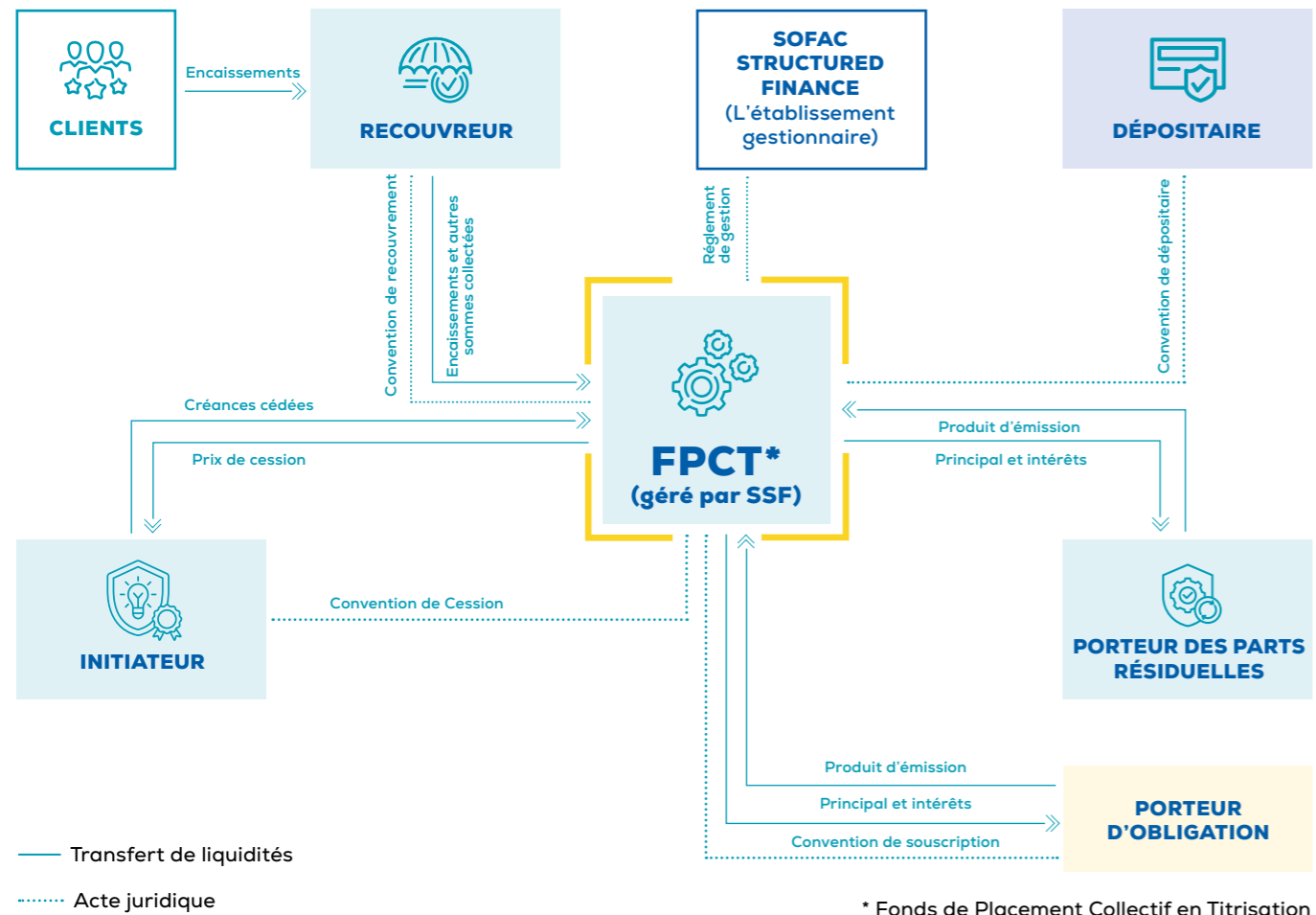
En 2024, SOFAC STRUCTURED FINANCE a poursuivi son expansion et son engagement envers l'innovation dans le secteur du financement structuré. Deux réalisations majeures illustrent cette dynamique :

Le rechargement du fonds « FT Auto Mobility », qui, après avoir obtenu l'agrément de l'AMMC en 2023, bénéficie désormais d'un mécanisme d'émission récurrente tous les

six mois sur une période de cinq ans, avec pour ambition d'atteindre un volume total d'actifs cédés de 7 milliards de dirhams.

L'émission d'une nouvelle opération via le fonds « FT SOFAC Auto Lease II », permettant à SOFAC de lever un milliard de dirhams à travers une structure optimisée.

Le mécanisme de la titrisation



Des références solides pour une expertise avérée

La SSF s'impose comme un acteur de confiance dans le domaine du financement structuré, grâce à une expertise éprouvée et une approche rigoureuse. Elle collabore étroitement avec des institutions financières, des investisseurs et des entreprises de divers secteurs, leur offrant des solutions sur mesure adaptées à leurs enjeux financiers.

Son portefeuille de réalisations comprend des opérations de titrisation réussies et des partenariats stratégiques, témoignant de sa capacité à structurer des montages financiers performants et à se positionner comme un référent sur le marché.



Fonds de titrisation « FT SOFAC AUTO LEASE I » et « FT SOFAC AUTO LEASE II »

Agréés respectivement par l'AMMC le 22/10/2021 et le 03/12/2024, les Fonds de Titrisation FT SOFAC AUTO LEASE I (376 Mdh) et II (990,91 Mdh), sont les premiers fonds de titrisation au Maroc et au Maghreb, dédiés aux créances automobiles issues de contrats de location avec option d'achat.



Fonds de titrisation « FT PRIMACRED »

Agréé par l'AMMC en date du 23/12/2022, « FT PRIMACRED » est destiné à acquérir des créances consenties par CIH Bank à son personnel et à celui de ses filiales, en vue de financer leur participation au capital de la banque. L'émission a été réalisée par Placement Privé, pour 416 Mdh.



Programme « FT AUTO MOBILITY »

Le programme ayant reçu l'agrément de son règlement de gestion et le Visa de l'émission initiale le 02/06/2023 pour la titrisation de contrats de LOA et de contrats de prêts utilisés pour financer l'achat de véhicules à moteur, conclus entre SOFAC et la clientèle exclusive d'Auto-Hall et de ses filiales.



Fonds de titrisation « FT SYNTHESIUM »

Premier Fonds de Titrisation synthétique au Maroc. Le Fonds a reçu l'Avis de l'AMMC le 15/12/2023, il offre à CIH BANK une couverture contre le risque de financement lié à un portefeuille de titres Euro bonds, émis par le Royaume du Maroc, détenu par CIH Bank.

AGILITÉ ET MAÎTRISE DES RISQUES AU CŒUR D'UNE STRATÉGIE DE RECOUVREMENT PERFORMANTE



Dans un environnement économique en pleine mutation, SOFAC veille à concilier performance financière, satisfaction client et gestion des risques. L'un des principaux défis réside dans la capacité à optimiser le recouvrement des créances tout en proposant des solutions adaptées aux clients rencontrant des difficultés financières. Consciente que la relation client ne se limite pas à une simple transaction commerciale, SOFAC adopte une approche centrée sur l'accompagnement et le suivi personnalisé tout au long du processus de remboursement.

Dans cette optique, SOFAC déploie une politique de gestion du recouvrement flexible, intégrant différentes options de report en fonction de la situation des clients.

Grâce à son organisation agile et réactive, SOFAC est également en mesure de détecter les comportements opportunistes et de prévenir d'éventuels abus des solutions de report, assurant ainsi un équilibre entre protection des intérêts de l'entreprise et engagement envers les clients réellement en difficulté financière.

Cette stratégie, combinée aux principes fondamentaux de la gestion de recouvrement – vigilance et agilité – a permis d'atteindre des performances records en 2024.

Priorités stratégiques : vers plus d'innovation et d'accompagnement

Pour 2025, SOFAC ambitionne de renforcer sa capacité d'innovation et d'accompagnement afin de continuer à répondre efficacement aux attentes de ses clients tout en consolidant sa croissance. Deux projets majeurs figurent parmi les priorités stratégiques de l'année :



Le projet « score recouvrement » : développement d'un outil d'aide à la décision permettant d'adapter les stratégies de recouvrement en fonction du profil client. Cet outil repose sur une analyse prédictive qui calcule la probabilité de défaut, facilitant ainsi le choix des actions à entreprendre :



L'intégration de l'intelligence artificielle dans le recouvrement : lancement d'un projet visant à optimiser les scripts de communication avec la clientèle, en s'appuyant sur l'IA conversationnelle pour personnaliser les interactions et améliorer l'efficacité des relances.

PERFORMANCES OPÉRATIONNELLES ET RENFORCEMENT DE LA SOLIDITÉ FINANCIÈRE

Dynamique de croissance soutenue et diversification réussie des activités

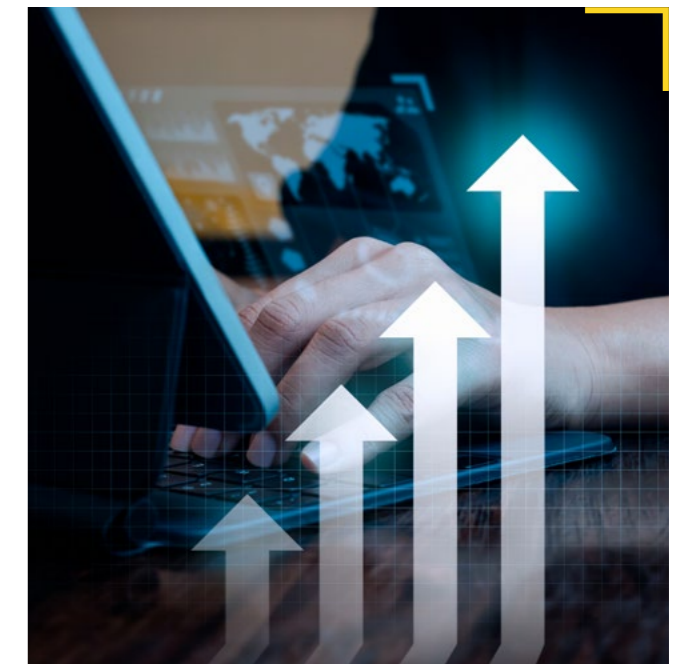
Dans un contexte économique en amélioration, SOFAC a poursuivi l'expansion de son activité et consolidé son positionnement sur le marché du financement des ménages et des entreprises. Cette dynamique s'est traduite par une progression de la production nette des crédits, qui s'est établie à 6 893 MDH, enregistrant une croissance de 10% par rapport à 2023. Cette performance a été portée par l'essor du financement automobile et le renforcement des segments stratégiques tels que le leasing. En 2024, la performance commerciale de SOFAC a permis d'atteindre un encours brut de 18 873 MDH, contre 15 654 MDH en 2023, soit une hausse de 21%. Cette évolution souligne la montée en puissance des nouvelles activités de SOFAC et confirme la pertinence de sa stratégie de développement.

Progression continue du PNB

Le Produit Net Bancaire (PNB) a progressé de 11%, atteignant 793 MDH en base sociale, et de 10% en base consolidée, s'élevant ainsi à 811 MDH. Cette dynamique s'explique principalement par la croissance des encours sur les segments Automobile et Leasing, renforcée par l'augmentation de la production et l'impact positif de l'intégration de BADEEL, qui contribue activement au dynamisme du groupe. Le résultat net social au titre de l'année 2024 s'est établi à 160 MDH. En retraitant l'élément exceptionnel enregistré en 2023 (reprise de la provision pour risques généraux), la croissance du résultat net social s'élève à +5,4%. Sur une base consolidée, le résultat net demeure stable à 224 MDH.

Renforcement des capacités financières et diversification des sources de financement

En 2024, l'endettement net a enregistré une hausse de 13%, en lien avec la croissance des encours. Par ailleurs, la stratégie d'optimisation des fonds propres s'est traduite en 2024 par l'émission d'un emprunt obligataire subordonné de 250 MDH et la titrisation des créances de prêts et des loyers futurs des contrats LOA, totalisant un montant global de 1 430 MDH.



5 fonds de titrisation lancés depuis 2019*



4 fonds « actifs » au fin 2024



58% Part des émissions réalisées par SSF sur le total émis sur le marché de la titrisation en 2024 (1,4 MMDH vs. 2,4 MMDH)

*Dont un fonds liquidé (FT AUTOLEASE I)

Rapport ESG

UN ENGAGEMENT RESPONSABLE POUR UNE CROISSANCE DURABLE

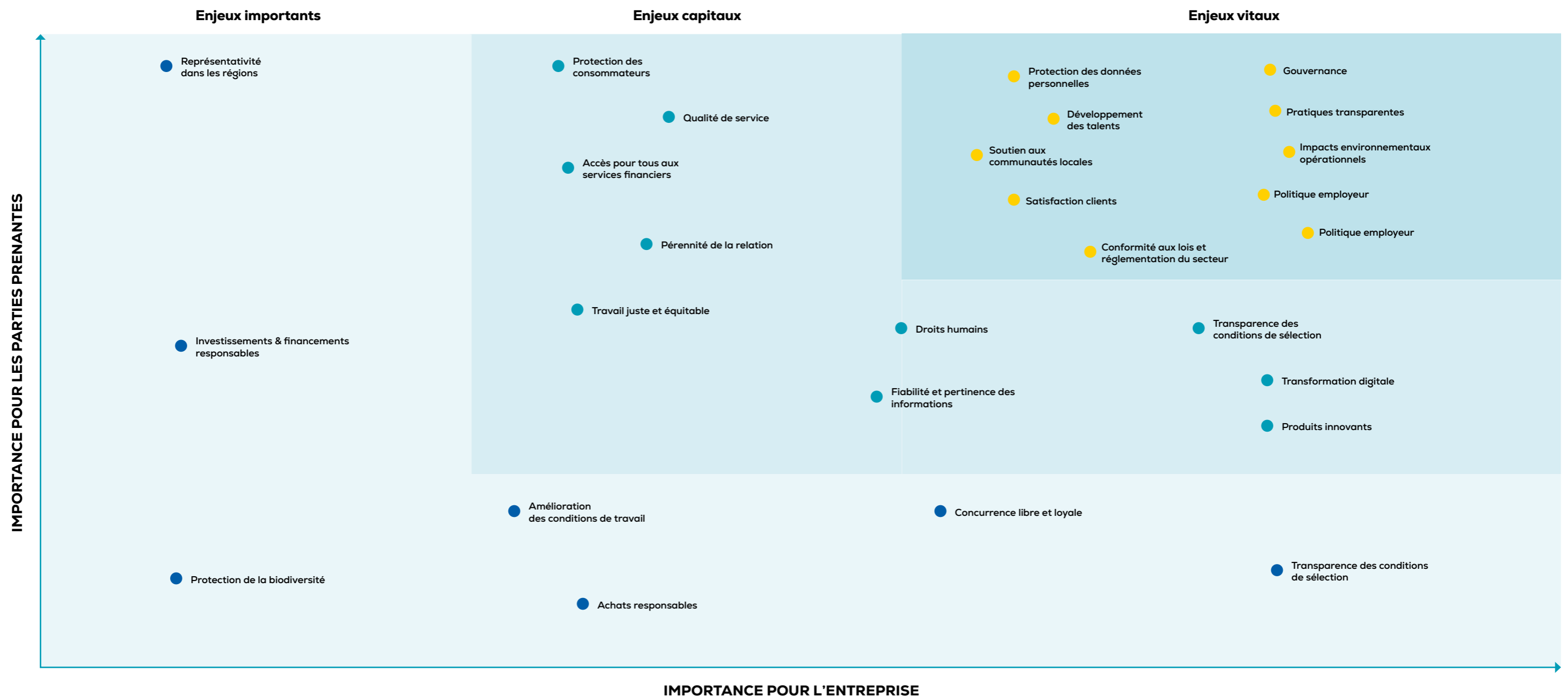
Un engagement basé sur le dialogue et l'action

L'engagement de SOFAC en matière de responsabilité sociétale s'appuie sur une analyse approfondie de la matérialité, garantissant une parfaite cohérence entre ses engagements ESG et les priorités de son

environnement socio-économique. Cette démarche lui permet d'identifier les enjeux majeurs, d'évaluer leur impact et d'orienter ses décisions stratégiques en conséquence.

Pour assurer une écoute continue, SOFAC a instauré un cadre d'échange adapté, combinant consultations régulières, enquêtes, plateformes interactives et divers supports de communication afin d'ajuster ses orientations

stratégiques aux attentes de ses parties prenantes. En privilégiant un dialogue ouvert et constructif, l'entreprise renforce son impact positif et favorise une dynamique de création de valeur partagée.








Une approche alignée sur les enjeux du développement durable

Confrontée aux enjeux croissants du développement durable, SOFAC intègre les dimensions sociale, environnementale et de gouvernance dans sa stratégie d'entreprise. En tenant compte des orientations nationales et des attentes de ses parties prenantes, l'entreprise a identifié des enjeux clés pour structurer sa trajectoire de transformation.

Dans cette dynamique, SOFAC ne se limite pas à des ajustements progressifs, mais initie une reconfiguration de son modèle économique. Cette mutation repose sur une refonte structurelle, visant à optimiser ses mécanismes internes, à repositionner son offre et à adapter son activité aux mutations économiques et aux nouvelles exigences réglementaires.

Notre ambition	Nos engagements	Notre impact
Contribuer à une éducation de qualité via les programmes d'éducation financière et les crédits dédiés à l'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir des programmes d'éducation financière Promouvoir l'éducation financière et les compétences futures Offrir aux clients la possibilité d'apporter une contribution à l'Objectif de Développement Durable (ODD) 4 grâce à des crédits dédiés à l'enseignement Investir dans les jeunes talents en tant qu'employeur en offrant des opportunités attrayantes aux jeunes diplômés 	
Favoriser la diversité à travers une meilleure représentativité de la femme au sein de SOFAC	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la diversité et l'inclusion au sein de l'organisation Prendre des mesures pour augmenter la proportion de femmes aux postes de direction au sein de l'organisation Soutenir le développement de nouveaux produits et services axés sur la diversité des genres Soutenir l'autonomisation des femmes à travers des initiatives d'inclusion financière et d'éducation 	
Garantir un travail décent et participer au développement de l'économie et de la société	<ul style="list-style-type: none"> Offrir des conditions de travail saines aux employés Soutenir la croissance économique et l'entrepreneuriat à travers le rôle de prêteur et d'intermédiaire financier Faire partie intégrante de l'économie et de la société dans les rôles d'employeur, de client, de partenaire contractuel et de contribuable 	



SOFAC, UNE CULTURE D'ENTREPRISE AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE ET DE LA PERFORMANCE

SOFAC considère l'implication et l'épanouissement de ses collaborateurs comme des leviers essentiels d'une performance durable. Dans cette optique, l'entreprise déploie des initiatives visant à renforcer la cohésion interne et à favoriser le bien-être de ses équipes.

Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche alignée sur la vision et les orientations stratégiques de l'entreprise, favorisant ainsi un équilibre entre engagement des collaborateurs et dynamique organisationnelle.

Le sport, un levier d'engagement des collaborateurs dans les événements soutenus par SOFAC

L'engagement des collaborateurs dans les manifestations sportives initiées par SOFAC reflète leur adhésion aux principes portés par l'entreprise et leur participation active aux événements qu'elle soutient. Cette dynamique s'est illustrée à travers le tournoi de football interne organisé durant le mois de Ramadan, qui réunit des équipes constituées en interne dans un esprit de compétition équilibré et fédérateur.

Tout au long du tournoi, les participants ont démontré une forte cohésion et un engagement soutenu, contribuant à instaurer un cadre propice à la performance et à l'émulation collective. La remise d'un trophée à l'équipe victorieuse est venue couronner cette initiative et a mis en avant l'implication des joueurs tout en affirmant les valeurs de respect et de fair-play qui animent ces rencontres.



Participation active au championnat national interentreprises

Dans la continuité de son engagement en faveur du sport en entreprise, SOFAC a participé pour la sixième année consécutive au championnat national interentreprises, organisé par Two Brothers. Cette 12^e édition confirme la volonté de l'entreprise d'intégrer durablement le sport collectif au sein de sa culture, en offrant à ses collaborateurs l'opportunité de représenter SOFAC dans une compétition d'envergure.



Un engagement actif en faveur de la santé et du bien-être des collaborateurs

Dans le cadre de sa démarche de prévention et de sensibilisation à la santé, SOFAC a mis en place plusieurs initiatives qui visent à protéger et accompagner ses collaborateurs. En 2024, l'entreprise a organisé une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière, ce qui a facilité l'accès à la prévention et a permis de réduire les risques de complications liées aux infections hivernales.

Par ailleurs, une campagne de radiographie pulmonaire a été menée afin de renforcer le suivi médical et le dépistage préventif, ce qui a permis aux collaborateurs de bénéficier d'un contrôle de leur santé respiratoire.

Dans une démarche plus large de solidarité et d'engagement citoyen, SOFAC a également initié une campagne de don du sang, mobilisant ses équipes autour d'un acte essentiel de générosité et de responsabilité collective.

Un team building fédérateur pour aligner vision, stratégie et valeurs

SOFAC a organisé la première édition de son team building, en 2024, où les cadres et les directeurs se sont réunis pendant trois jours dans un environnement propice à l'échange et la cohésion. Cet événement a permis de combiner des activités physiques, qui ont renforcé l'esprit d'équipe, avec des sessions dédiées à la présentation de la vision et de la stratégie de l'entreprise.

Ce moment clé a également été l'occasion d'introduire les nouvelles valeurs de SOFAC, ce qui a permis aux participants d'acquérir une compréhension approfondie des orientations de l'entreprise et de favoriser des échanges constructifs autour des objectifs communs.



UNE GESTION DES COMPÉTENCES TOURNÉE VERS LA FORMATION ET L'INCLUSION

SOFAC accorde une importance particulière au développement des compétences de ses collaborateurs et à la promotion d'un environnement inclusif. L'entreprise déploie des initiatives ciblées pour accompagner leur

évolution professionnelle et garantir un accès équitable aux opportunités de carrière, renforçant ainsi l'expertise interne et la progression au sein de l'organisation.

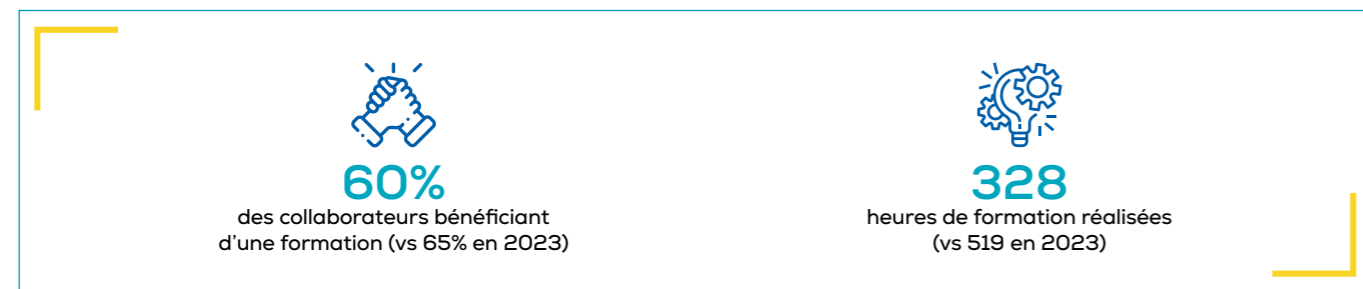
Un engagement renforcé en faveur de la formation et du développement des compétences

Dans le cadre de son ambition d'accompagner l'évolution des compétences de ses collaborateurs, SOFAC a déployé cette année plusieurs programmes de formation ciblés, alignés sur les enjeux stratégiques et réglementaires de l'entreprise.

Par ailleurs, SOFAC a initié des sessions de formation sur des thématiques d'avenir, notamment l'intelligence artificielle et le digital, afin de renforcer la compréhension des enjeux technologiques et de leur impact sur les métiers de l'entreprise.

Une formation a été dispensée suite à la mise en place du Code d'éthique et des mesures de protection des données personnelles, pour garantir une meilleure appropriation des bonnes pratiques en matière de conformité et de sécurité de l'information.

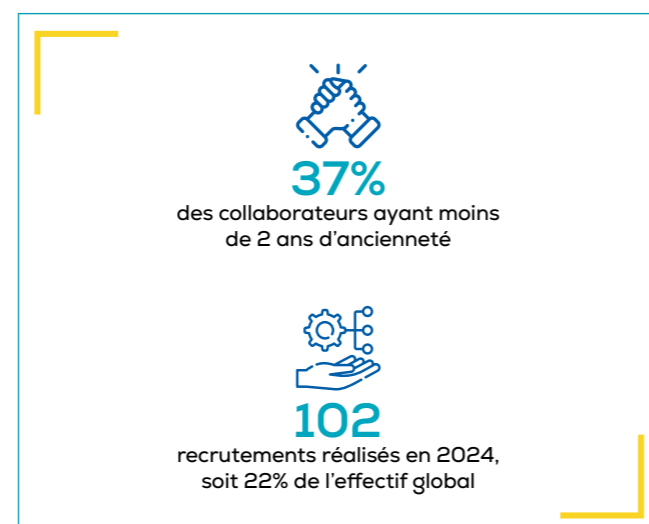
SOFAC propose également à ses collaborateurs la prise en charge, à hauteur de 70%, des formations diplômantes. En 2024, cette initiative a permis à quatre collaborateurs de bénéficier d'un accompagnement académique pour développer leurs expertises et renforcer leur employabilité.



Un engagement fort en faveur de la diversité et de l'inclusion

SOFAC fait de la diversité et de l'inclusion des axes stratégiques de sa politique de gestion des talents et veille à garantir un accès équitable aux opportunités à tous les niveaux de l'organisation. Cet engagement se traduit notamment par un équilibre de genre dans les processus de recrutement et au sein du Comité de direction, où plus de 41.5% des postes sont occupés par des femmes.

L'intégration et le développement des jeunes talents constituent également une priorité. À travers des programmes de formation en entreprise et des partenariats académiques, SOFAC accompagne leur montée en compétences et facilite leur insertion sur le marché du travail, en phase avec les exigences d'un environnement économique en mutation.



Indicateurs sociaux

RÉPARTITION DES EFFECTIFS GLOBAUX ET PARITÉ	2022	2023	2024
FEMMES	164	175	178
HOMMES	221	245	245
EFFECTIF GLOBAL	385	420	423

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PERMANENTS ET PARITÉ	2022	2023	2024
FEMMES	156	168	182
HOMMES	210	226	241
EFFECTIF GLOBAL	366	394	423

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ ET DE PARITÉ	2022	2023	2024
FEMMES DIRECTION	-	4	6
FEMMES CADRES	69	77	83
FEMMES NON CADRES	95	94	100
TOTAL FEMMES	164	175	189
HOMMES DIRECTION	-	12	15
HOMMES CADRES	95	95	97
HOMMES NON CADRES	126	138	154
TOTAL HOMMES	221	245	266
EFFECTIF GLOBAL	385	420	455

RÉPARTITION DES EFFECTIFS GLOBAUX PAR ANCIENNETÉ	2022	2023	2024
MOINS DE 2 ANS	83	121	141
ENTRE 2 ET 5 ANS	63	54	65
ENTRE 5 ET 10 ANS	107	104	98
ENTRE 10 ET 12 ANS	61	43	28
ENTRE 12 ET 20 ANS	56	82	101
ENTRE 20 ET 25 ANS	7	7	13
PLUS DE 25 ANS	8	9	9
EFFECTIF GLOBAL	385	420	455

RECRUTEMENTS & DÉPARTS	2022	2023	2024
RECRUTEMENTS	68	103	102
DÉMISSIONS	25	67	39
LICENCIEMENTS	0	0	3

DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

FORMATION GLOBALE	2022	2023	2024
PART DES SALARIÉS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE FORMATION EN % DE L'EFFECTIF GLOBAL	45%	65%	59%
BUDGET FORMATION EN % DE LA MASSE SALARIALE	0,35%	0,4%	0,8%
NOMBRE DE JOURS DE FORMATION EN JOUR/HOMME	426	519	328

EFFECTIF GLOBAL PAR TYPE DE CONTRAT DE TRAVAIL	2022	2023	2024
CDD	1	3	5
CDI	366	394	423
ANAPEC	18	23	27
EFFECTIF GLOBAL	385	420	455

DIALOGUE SOCIAL	2022	2023	2024
JOURS DE GRÈVE	0	0	0
REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL	7	7	7
NB DE LITIGES SOCIAUX	0	0	3

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	2022	2023	2024
NOMBRE D'ACCIDENTS DE TRAVAIL	5	10	7
TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS	6%	14%	7%
TAUX DE GRAVITÉ DES ACCIDENTS	1%	1%	0%
ACTIONS DE FORMATION EN SÉCURITÉ EN FAVEUR DES SALARIÉS	0	0	0

EFFECTIF GLOBAL PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ	2022	2023	2024
DIRECTION ADMINISTRATION ET BACK OFFICE	18	22	26
DIRECTION AUDIT ET INSPECTION	5	5	5
DIRECTION COMMERCIALE	173	189	208
DIRECTION FINANCES ET RESSOURCES	23	25	26
DIRECTION GÉNÉRALE	3	4	5
DIRECTION JURIDIQUE, CONFORMITÉ & SECURÉTARIAT GÉNÉRAL	4	7	6
DIRECTION MARKETING ET DÉVELOPPEMENT	10	13	12
DIRECTION ORGANISATION AMOA ET QUALITÉ	7	8	8
DIRECTION RECOUVREMENT	102	104	105
DIRECTION RISQUES ET CONTRÔLE PERMANENT	13	11	18
DIRECTION SYSTÈME D'INFORMATION	20	22	23
DIRECTION TRANSFORMATION DIGITALE	0	3	4
SOFASSUR	3	3	3
SSF	4	4	6
TOTAL EFFECTIF	385	420	455

En 2024, SOFAC a poursuivi ses initiatives en faveur du développement des territoires en organisant la 6ème édition de ses trails phares, en partenariat avec l'Association Trail Maroc. Le Trail SOFAC d'Amez Miz et l'Éco-Trail SOFAC Run & Bike Lalla Takerkoust ont réuni plusieurs centaines de participants, combinant athlètes expérimentés et amateurs, tout en servant de cadre à des actions solidaires et environnementales.

L'Éco-Trail de Lalla Takerkoust s'est distingué par une opération de **collecte de déchets**, totalisant plus de 150 Kg ramassés, affirmant ainsi l'engagement de SOFAC en faveur de la protection de l'environnement et des écosystèmes locaux. L'événement a également impliqué la jeunesse locale, avec la participation de 100 enfants, dont 80 issus des villages avoisinants, à une course de 3 km, leur permettant d'être sensibilisés aux enjeux environnementaux tout en découvrant les bienfaits du sport en pleine nature.



UN ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL AXÉ SUR L'OPTIMISATION ET LA RÉDUCTION DE L'IMPACT

SOFAC maintient son engagement en faveur d'une gestion efficace des ressources en déployant plusieurs initiatives pour limiter son empreinte environnementale.

En complément, des actions de sensibilisation sont menées auprès des collaborateurs et partenaires afin de renforcer l'adoption de pratiques durables.

Approche environnementale proactive



SOFAC poursuit son engagement en faveur d'une gestion responsable des ressources, à travers une politique volontariste, qui vise à réduire son impact environnemental.

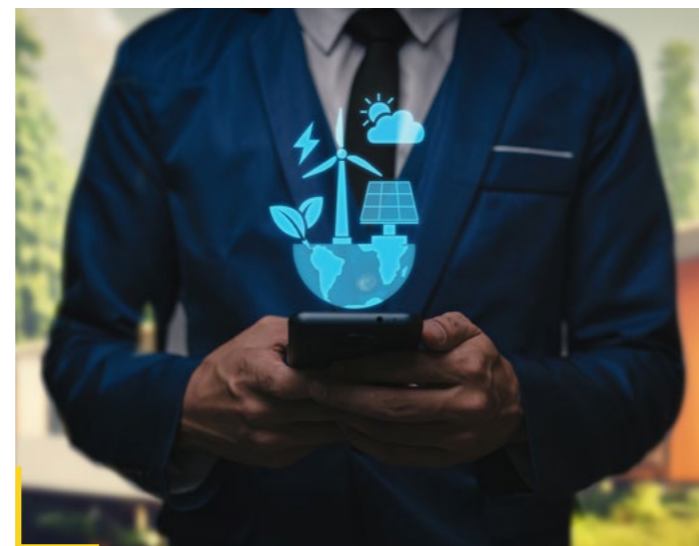
L'optimisation de la consommation d'énergie et d'eau, l'amélioration de la gestion des déchets et l'encouragement des alternatives durables aux déplacements professionnels, sont autant d'actions menées par SOFAC dans ce sens. En parallèle, une sensibilisation continue des collaborateurs et des prestataires est mise en place pour renforcer les bonnes pratiques au quotidien.

Maîtrise de la consommation d'énergie et optimisation des infrastructures

Dans le cadre de son plan d'optimisation énergétique, SOFAC a renforcé ses actions visant à réduire la consommation d'électricité et d'eau. En 2024, l'entreprise a mis en œuvre un programme d'ajustement des équipements énergivores, qui régule le fonctionnement des pompes à chaleur et des centrales de traitement d'air en fonction des conditions météorologiques, et qui permet ainsi de réduire significativement leur consommation énergétique.

Par ailleurs, une attention particulière a été portée à l'optimisation de la gestion de l'eau. Les débits d'eau des robinets des lavabos ont été réduits afin de limiter le gaspillage, et les équipes de nettoyage ont été sensibilisées à l'importance de la préservation des ressources, notamment lors du nettoyage des bureaux et des espaces extérieurs.

En matière de gestion du papier, SOFAC maintient son engagement en faveur de la dématérialisation, avec la poursuite des initiatives visant à réduire l'usage des impressions et encourager la digitalisation des documents.



Encadrement des déplacements et adoption d'alternatives durables

Pour réduire l'empreinte carbone des déplacements professionnels, SOFAC continue d'encourager l'utilisation des visioconférences et le développement de formations en e-learning afin de limiter les trajets non essentiels. Cette démarche contribue non seulement à réduire les émissions liées aux déplacements, mais favorise également une meilleure flexibilité et efficacité des échanges internes.

Gestion et valorisation des déchets

Dans une logique de réduction des déchets et d'optimisation du recyclage, SOFAC a renforcé son dispositif de gestion des déchets. Un suivi précis des quantités collectées et recyclées a été mis en place afin d'évaluer les performances environnementales et d'ajuster les actions d'amélioration. L'entreprise collabore avec des organismes spécialisés pour assurer le traitement des déchets électroniques et des cartouches d'impression, tout en développant des actions de tri sélectif au sein de ses locaux.

Prise en compte des enjeux environnementaux dans les solutions de financement

Dans le cadre de son engagement en faveur de la transition énergétique, SOFAC continue d'adapter son offre pour proposer des solutions de financement en phase avec les exigences environnementales. L'entreprise met à disposition des solutions permettant d'accompagner ses clients dans l'adoption de pratiques plus durables, tout en réaffirmant son rôle d'acteur engagé dans le financement responsable.



L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE, PILIERS DE L'ORGANISATION SOFAC

Maintenir un engagement fort pour une conduite éthique des affaires



SOFAC a mis en place des politiques et des chartes visant à promouvoir l'équité et la transparence dans l'ensemble de ses activités. Cette approche permet de réduire l'exposition de l'entreprise aux risques de gouvernance, tout en consolidant sa résilience face aux enjeux de déontologie, d'éthique, de lutte contre la corruption, de prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, ainsi que dans la gestion des données personnelles. À cette fin, SOFAC a mis en place un code de déontologie et d'éthique qui définit les principes de conduite, d'intégrité, de responsabilité et de transparence que tous les collaborateurs, employés, dirigeants et mandataires y compris ceux des filiales, s'engagent à respecter.

Gouvernance

Garantir des pratiques d'achats responsables

La procédure d'achat de SOFAC, s'appuie sur des appels d'offres pour les dépenses significatives et impose la consultation de plusieurs fournisseurs. Elle couvre une large gamme de domaines, tels que les équipements informatiques, les systèmes d'information et les achats bureautiques. Par ailleurs, l'entreprise s'engage à régler ses paiements dans des délais réduits, contribuant ainsi à préserver la trésorerie de ses fournisseurs.





Prévenir le blanchiment d'argent et lutter contre la corruption

Face aux risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, SOFAC a intégré des mécanismes de contrôle rigoureux dans son système de gestion des risques. Des outils spécifiques, tels que des logiciels de surveillance des transactions, sont utilisés pour détecter les activités suspectes, et les employés sont formés pour signaler toute irrégularité.

Pour garantir une conduite des affaires intègre, SOFAC applique une « Charte Cadeaux », prohibant les échanges de faveurs susceptibles d'influencer les décisions d'affaires. Cette charte assure que toutes les interactions restent libres de toute influence indue.

Protéger les données personnelles de nos clients, de nos collaborateurs et de nos partenaires

La protection des données personnelles est primordiale pour SOFAC. La société a mis en place des mesures de vigilance adaptées pour sécuriser ces données, en

conformité avec la législation en vigueur. Elle possède les autorisations nécessaires de la CNDP pour le traitement des données à caractère personnel.

UNE GOUVERNANCE SOLIDE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

SOFAC s'appuie sur la solidité et l'expertise de ses deux actionnaires de référence, CIH Bank (66,3 %) et Barid Al Maghrib (33,55 %), pour renforcer sa position de leader au sein du secteur financier marocain. Cette double

appartenance lui confère des ressources stratégiques, un savoir-faire éprouvé, ainsi que des perspectives de croissance uniques, lui permettant d'adapter son offre aux attentes variées de sa clientèle.

Dispositif & organes de gouvernance

Rôle de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de SOFAC constitue l'organe suprême de décision où les actionnaires exercent leur pouvoir collectif, selon la réglementation en vigueur.

SOFAC garantit à chaque actionnaire le droit de participation, peu importe le volume de ses actions, permettant l'expression de ses décisions, par vote direct ou par correspondance, dans le respect des délais établis. L'assemblée veille au respect des seuils de quorum et applique des majorités déterminées selon la nature de la session, ordinaire ou extraordinaire, avec une flexibilité donnée pour l'usage de moyens de visioconférence.

La présidence de l'Assemblée est assurée par le président du Conseil ou un administrateur délégué, épaulé par un bureau constitué pour superviser les procédures de vote et garantir la conformité des procès-verbaux.

Rôle du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Il traite également toutes les questions relatives au bon fonctionnement de la société et prend les décisions concernant les affaires qui la touchent, sous réserve des pouvoirs expressément accordés par les assemblées d'actionnaires et dans le cadre de l'objet social.

Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de SOFAC, tel que défini par l'article 16 des statuts de la société, se compose de 3 à 15 membres désignés par l'Assemblée Générale. La durée de fonction de chaque membre est de 6 années au plus. Les membres peuvent être des individus ou des entités juridiques. Ces dernières doivent nommer un représentant permanent qui assume les mêmes obligations et responsabilités qu'un administrateur individuel, tout en engageant la responsabilité de l'entité représentée.

Les administrateurs ne tenant aucun rôle exécutif ni de direction au sein de la société, doivent constituer la majorité du Conseil. De plus, le nombre d'administrateurs qui sont également des salariés ne doit pas excéder un tiers des membres du Conseil, assurant ainsi une majorité d'administrateurs indépendants. Cette structure garantit une direction réfléchie et équilibrée, alignée sur les principes de bonne gouvernance et d'éthique d'entreprise.

Au cours de l'année 2024, le Conseil d'administration s'est réuni 5 fois.

Indépendance des administrateurs & parité

SOFAC s'engage à respecter les meilleures pratiques de gouvernance, en particulier en matière de composition de son Conseil d'administration. Actuellement, SOFAC compte deux administrateurs indépendants en respect de la circulaire n°5/W/2016 du 10 juin 2016 fixant les conditions et les modalités de désignation d'administrateurs ou membres indépendants au sein de l'organe d'administration des établissements de crédit de Bank Al-Maghrib qui prévoit que le tiers du Conseil soit constitué d'administrateurs indépendants. À fin 2024, le Conseil d'administration de SOFAC comprend trois femmes en la personne de Mme Nawal OUIFKI, Mme Meriam MECHAHOURI et Mme Lamia RIDA. Ainsi, au 30 juin 2024, le tiers du Conseil d'administration de SOFAC est composé de femmes.

Comités du Conseil d'administration

Trois comités spécialisés assistent le Conseil d'administration dans ses travaux, chaque comité est dédié à des sujets spécifiques et réunit les compétences nécessaires et l'expertise requise.

Rémunération des administrateurs

Au titre de l'exercice 2024, sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale a décidé de ne pas distribuer des jetons de présence.

Présentation des administrateurs

Membre	Fonction	Nationalité	Âge	Genre	Assiduité
M. Lotfi SEKKAT	Président du Conseil d'administration	Marocaine	60 ans	H	100%
Mme Nawal OUIFKI	Administrateur représentant de CIH Bank	Marocaine	41 ans	F	100%
M. Ahmed Amin BENJELLOUN TOUIMI	Administrateur représentant de BARID AL MAGHRIB	Marocaine	67 ans	H	100%
M. Khalid BENALLA	Administrateur intuitu-personae	Marocaine	59 ans	H	100%
Mme Meriam MECHAHOURI	Administrateur	Marocaine	47 ans	F	100%
M. Al Amine NEJJAR	Administrateur	Marocaine	57 ans	H	100%
M. M'Hamed EL MOUSSAOUI	Administrateur	Marocaine	58 ans	H	100%
M. Jamal LEMRIDI	Administrateur indépendant	Marocaine	68 ans	H	80%
Mme Lamia RIDA	Administrateur indépendant	Marocaine	48 ans	F	100%

Le Comité d'audit

Se réunissant trimestriellement, le Comité d'audit joue un rôle crucial dans la gouvernance de SOFAC. Il veille à la bonne application des dispositifs de contrôle, évalue les actions correctives sur le contrôle interne, et recommande les commissaires aux comptes. Le comité identifie les risques essentiels pour l'audit, garantit la fidélité des informations financières et l'adéquation des pratiques comptables aux états financiers. Il valide la charte et le programme d'audit tout en s'assurant de l'adéquation des ressources pour l'audit interne. Au cours de l'année 2024, le comité d'audit s'est réuni 5 fois avec un taux d'assiduité de 100%.

Président

M. Jamal LEMRIDI

Membres

Mme Lamia RIDA
M. M'hamed EL MOUSSAOUI
Mme Meriam MECHAHOURI
Mme Nawal OUIFKI

Le Comité des risques

Rattaché au Conseil d'administration et se réunissant trimestriellement, le comité des risques conseille sur les approches de gestion des risques, veille à l'alignement des risques avec les limites fixées et évalue l'efficacité du système de gestion des risques. Il assure que les systèmes d'information sont adaptés aux risques pris, évalue les ressources allouées à la gestion des risques et maintient l'indépendance de la fonction de contrôle des risques.

Au cours de l'année 2024, le comité des risques s'est réuni 4 fois avec un taux d'assiduité de 97,5%.

Président

M. M'hamed EL MOUSSAOUI

Membres

Mme Lamia RIDA
M. Khalid BENALLA
Mme Nawal OUIFKI

Le Comité de rémunération, nomination et gouvernance

Le Comité de rémunération, nomination et gouvernance joue un rôle central dans la structure de gouvernance de SOFAC, en se réunissant annuellement ou à la demande. Il est chargé de déterminer et de réviser les émoluments des directeurs de pôles et directeurs généraux adjoints, en incluant salaires, bénéfices et bonus. De plus, ce comité assiste le Conseil d'administration dans la sélection et la nomination des dirigeants clés, garantissant ainsi une gouvernance équitable et conforme aux objectifs stratégiques de la société.

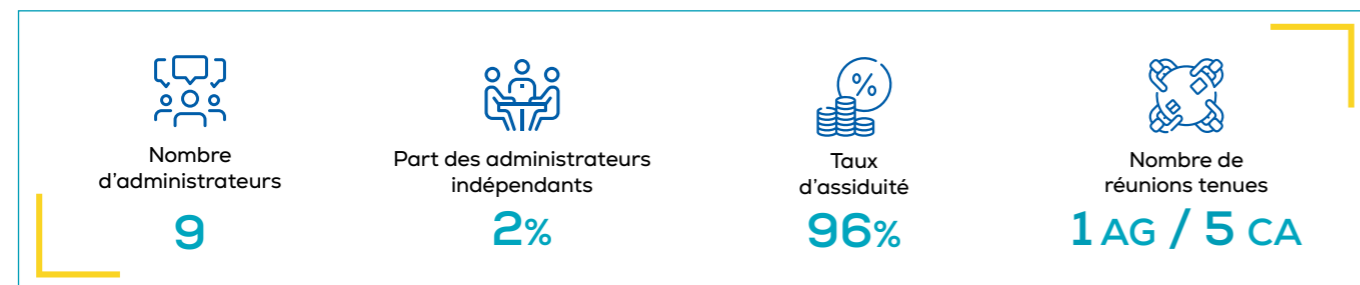
Au cours de l'année 2024, le comité de rémunération, nomination et gouvernance s'est réuni 1 fois avec un taux d'assiduité de 100%.

Président

M. Lotfi SEKKAT

Membres

M. Ahmed Amin BENJELLOUN TOUIMI



Biographies & mandats des administrateurs

M. Lotfi SEKKAT
Président du Conseil d'administration

Date de nomination
29/03/2021

Échéance du mandat
31/12/2026

M. Lotfi SEKKAT est le Président Directeur Général de CIH Bank. Il était auparavant Directeur Général Délégué en charge des Finances, Risques et Ressources. Avant de rejoindre CIH Bank, M. Sekkat a exercé plusieurs responsabilités au sein du Crédit du Maroc où il a occupé le poste de Directeur de l'Informatique et de l'Organisation, Directeur Central de l'Industrialisation et Secrétaire Général de l'Exploitation.

M. SEKKAT est ingénieur diplômé de l'École Nationale Supérieure d'Électronique, Informatique et Radio Communications de Bordeaux.

Autres mandats

CIH Bank, Maroc Leasing, Umnia Bank, Lana Cash, Atlanta et CGEM.

Mme Nawal OUIFKI
Représentant de CIH Bank

Date de nomination
28/03/2022*

Échéance du mandat
31/12/2027

Mme Nawal OUIFKI est actuellement Directrice Contrôle de Gestion et ALM de CIH Bank. Auparavant, elle a occupé plusieurs postes clés au sein de CIH Bank, notamment Responsable des opérations financières, Responsable de la communication financière et Responsable du suivi des filiales et participations. Mme OUIFKI est titulaire d'un diplôme de l'ENCG Agadir.

Autres mandats

Mme OUIFKI ne siège dans aucune autre société hormis SOFAC.

M. Ahmed Amin BENJELLOUN TOUIMI

Représentant de BARID AL MAGHRIB

Date de nomination
28/03/2022

Échéance du mandat
31/12/2027

M. Ahmed Amin BENJELLOUN TOUIMI est le Directeur Général de Poste Maroc et Président du Conseil de Surveillance d'Al Barid Bank. Il était auparavant Directeur Général, puis Président du Directoire de Wafasalaf.

M. BENJELLOUN TOUIMI a démarré sa carrière en tant qu'enseignant dans plusieurs universités parisiennes, avant de rejoindre en 1990 Wafabank (actuellement Attijariwafa bank) en tant que Directeur Général Adjoint, responsable du Pôle Services financiers spécialisés (SFS), une Business Unit regroupant 6 filiales parabancaires, dont Wafasalaf, Wafacash, Wafa Immobilier et Wafabail. En 1999, il est promu Secrétaire Général, membre du Comité de Direction de la Banque.

M. BENJELLOUN TOUIMI est titulaire d'un doctorat en statistiques de l'Université Pierre-et-Marie-Curie.

Autres mandats

Al Barid Bank, Barid Media, SDTM, EMS Chronopost International Maroc, Barid Cash.

M. Khalid BENALLA
Administrateur intuitu-personae

Date de nomination
28/03/2022

Échéance du mandat
31/12/2027

M. Khalid BENALLA est le Directeur Général Délégué en charge de la Banque des Particuliers et des Professionnels de CIH BANK. Il était auparavant Directeur du Réseau Nord de Crédit Du Maroc, banque auprès de laquelle il a exercé plusieurs responsabilités en tant que Directeur de Marché pour développer le maillage du Réseau et les encours clients et Directeur Régional.

M. BENALLA est diplômé en finances de l'ISCAE de Casablanca.

Autres mandats

Umnia Bank, Lana Cash, CIH Patrimmo.

M. AL AMINE NEJJAR

Administrateur intuitu-personae

Date de nomination
17/11/2023

Échéance du mandat
31/12/2026

Président du Directoire d'Al Barid Bank depuis le 1er janvier 2023. Avant sa nomination à Al Barid Bank, M. NEJJAR a occupé plusieurs postes à responsabilité au sein de groupes bancaires marocains, au CIH en tant que Directeur Général Adjoint en charge de la banque de détail et de l'immobilier et au groupe Attijariwafa Bank, notamment en tant que Président du Directoire de Wafa Immobilier. Monsieur NEJJAR a également occupé le poste de Conseiller du ministre de l'Industrie et du Commerce.

Monsieur NEJJAR est titulaire du diplôme d'études supérieures (DESUP) en gestion des entreprises dans les pays en voie de développement de l'Université Paris-Dauphine.

Autres mandats

Al Barid Bank, Barid Cash.

M. M'hamed EL MOUSSAOUI

Administrateur intuitu-personae

Date de nomination
31/03/2023

Échéance du mandat
31/12/2028

M. M'hamed EL MOUSSAOUI est Directeur Général Adjoint et membre du Directoire en charge des activités Support et Activités de marché d'Al Barid Bank. Il était auparavant membre du Directoire en charge de l'activité Support, puis Directeur Général Adjoint et membre du Directoire en charge de l'activité Commerciale. Avant de rejoindre Al Barid Bank, M. EL MOUSSAOUI a piloté au sein de Poste Maroc, plusieurs projets relatifs à la création de la filiale bancaire Al Barid Bank. Il a démarré sa carrière professionnelle auprès d'Attijari Wafabank et de Crédit du Maroc.

M. EL MOUSSAOUI est Ingénieur diplômé de l'École Hassania.

Autres mandats

Al Barid Bank, JAIDA, Barid Cash.

M. Jamal LEMRIDI
Administrateur indépendant

Date de nomination
25/03/2019

Échéance du mandat
31/12/2024

M. Jamal LEMRIDI est Directeur Général Délégué de Safran depuis 2019. Il était auparavant Directeur Général de Crédit du Maroc, banque au sein de laquelle il a effectué toute sa carrière professionnelle. Il est également membre du Conseil d'affaires Maroc-Saoudien au sein de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM).

M. LEMRIDI est diplômé de l'École Centrale de Paris et de l'ENSAE Paris.

Autres mandats

Société Financière et Immobilière Marocaine, CMI, J.L. Conseils et Services.

Mme Meriem MECHAHOURI

Administrateur

Date de nomination
13/05/2024

Échéance du mandat
31/12/2026

Mme Meriem Mechahouri est actuellement Directrice Générale Adjointe en charge des risques et du contrôle permanent au sein de CIH Bank. Mme Mechahouri a à son actif 18 années d'expérience, dont 16 ans dans le secteur financier et bancaire. Après une expérience de 6 ans en audit et conseil en France, elle a rejoint la Caisse de Dépôt et de Gestion en mars 2009, où elle a occupé plusieurs postes clés, notamment Responsable du suivi du développement des projets stratégiques du Groupe, Directeur des Fonds Institutionnels et Directeur des Risques Opérationnels et Conformité.

Mme Mechahouri est titulaire d'un diplôme de l'ICN Business School de Nancy.

Autres mandats

Mme Meriem MECHAHOURI ne siège pas dans d'autres sociétés hormis SOFAC

Mme Lamia Rida
Administrateur indépendant

Date de nomination
13/05/2024

Échéance du mandat
31/12/2030

Mme Lamia Rida est Experte indépendante depuis décembre 2023. Elle a démarré sa carrière au sein de KPMG Maroc, où elle a évolué en tant que consultante, puis Manager et ensuite Partner. En parallèle, elle a été responsable pour KPMG International et en Afrique francophone des activités « Ethics & Independence, Quality & Risk Management, and Data Privacy » au Maroc.

Mme Rida est titulaire d'un Master en Business Administration de l'Université South Florida.

Autres mandats

Mme Lamia Rida ne siège pas dans d'autres sociétés hormis SOFAC.

*Mme OUIFKI remplace M. Younes ZOUBIR comme représentant permanent depuis le Conseil d'administration du 13/05/2024

Présentation de l'équipe dirigeante

M. Hicham KARZAZI	Directeur Général	nommé en 2010
M. Khalid DBICH	Directeur Général Délégué	nommé en 2020
M. Marwane DOUYEB	Directeur Général Adjoint	nommé en 2021
M. Badreddine EI HAFED	Directeur Exécutif en charge du Recouvrement et Contentieux	nommé en 2021
M. Ghassane LAHSAINI	Directeur Exécutif en charge du Commercial	nommé en 2021
M. Khalid EL BOUZZAOUI	Directeur Exécutif en charge des Systèmes d'Informations	nommé en 2021
M. Abdelkrim EL MOUBSSITI	Directeur back Office	nommé en 2023
M. Abderrahim BENATTI	Directeur planification stratégique et projets	nommé en 2019
M. Abdessamad ZAHID	Directeur réseau	nommé en 2021
Mme Asmaa ZOUHAL	Directrice contrôle de gestion & ALM	nommée en 2023
Mme Fatima EZZOUINE	Directrice risques, Contrôle Permanent	nommée en 2016
Mme Meryem LIAFI	Directrice audit et Inspection	nommée en 2019
M. Mohamed Amine SAKRI	Directeur finances	nommé en 2023
Mme Nouhad BOURHILA	Directrice juridique, Conformité et Secrétariat Général	nommée en 2021
Mme Samya EIKyas	Directeur marketing, Communication et Développement	nommée en 2022
M. Younes HOUMAM	Directeur transformation digitale	nommé en 2023
M. Youssef MOUCHRIQ	Directeur leasing	nommé en 2022
M. Mounir OMARY	Directeur recouvrement	nommé en 2024

Rémunération des dirigeants

Au titre de l'exercice 2024, la rémunération globale des dirigeants de SOFAC est de 17 623 KDH.

Dispositif de contrôle interne

SOFAC a établi un dispositif de contrôle interne clé pour sécuriser les opérations, renforcer la conformité et favoriser une amélioration continue, alignée avec les objectifs stratégiques et les valeurs éthiques de l'entreprise. Ce dispositif vise à vérifier la conformité des activités du groupe avec les normes et les standards définis, tout en réduisant le risque d'erreurs, de fraudes, ou de pertes financières. Structuré en trois niveaux de contrôle, le dispositif de contrôle interne de SOFAC joue un rôle crucial dans le maintien de l'intégrité et de la fiabilité de ses processus opérationnels. Le dispositif est articulé en trois niveaux, dépendants d'entités distinctes : (i) l'audit interne, (ii) l'entité en charge du Risque Opérationnel & Contrôle Permanent et (iii) les Entités Opérationnelles.

Les contrôles de premier niveau : autocontrôle et vérifications opérationnelles

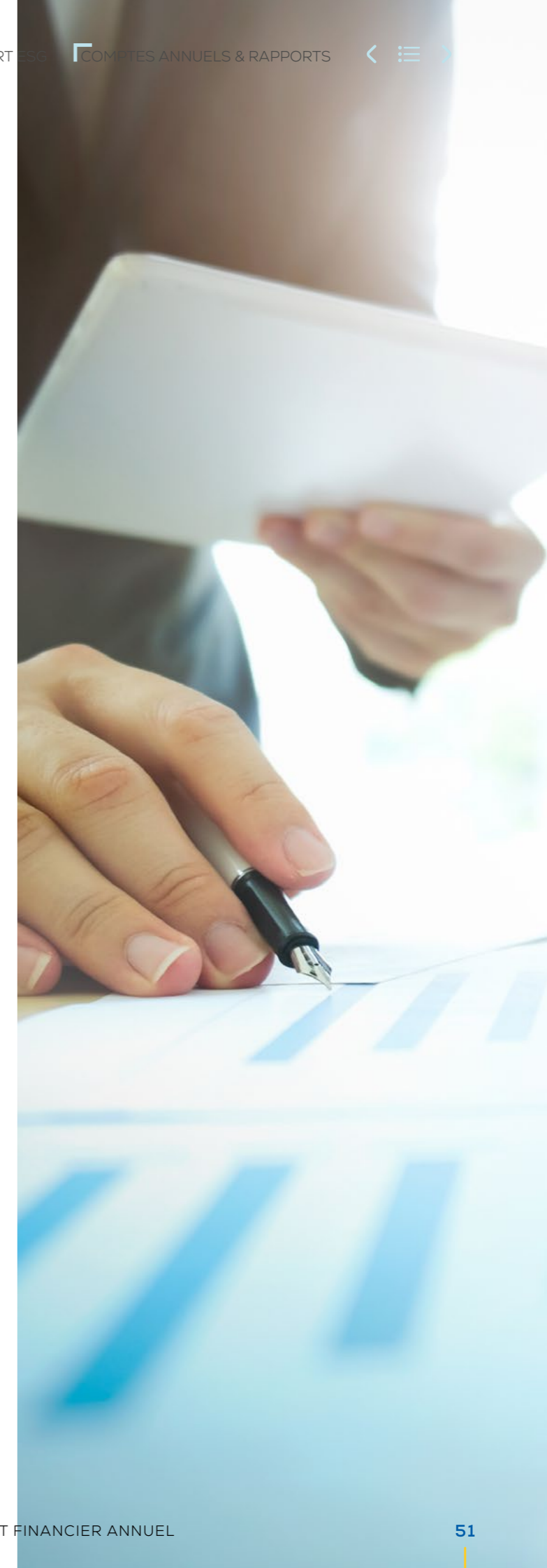
À la base de la structure de contrôle, les équipes opérationnelles effectuent des contrôles en temps réel, supervisés par les responsables opérationnels. Ce niveau comprend des vérifications routinières intégrées aux procédures standards, complétées par des contrôles automatisés au sein des systèmes informatiques. L'objectif est d'assurer la sûreté des opérations, l'intégrité des traitements et le respect des directives et réglementations internes et externes.

Les contrôles de deuxième niveau : surveillance indépendante et validation de la conformité

Gérés par une entité indépendante directement rattachée à la direction générale, les contrôles de ce niveau sont axés sur la conformité continue des opérations par rapport aux standards internes, l'identification et la maîtrise des risques opérationnels, ainsi que le renforcement des contrôles de premier niveau. Ils garantissent aussi l'exécution adéquate du plan de Continuité d'Activité.

Les contrôles de troisième niveau : audit interne et assurance de la performance

L'entité d'Audit Interne, relevant hiérarchiquement de la Direction Générale et fonctionnellement du Comité d'Audit, constitue la troisième ligne de défense. Celle-ci procède à des évaluations périodiques basées sur un plan d'audit annuel validé, pour juger de l'efficacité des mécanismes de gestion des risques, des procédures et des politiques internes. Ce niveau assure la bonne exécution des contrôles antérieurs et veille à l'application des recommandations des audits.



UNE GESTION PROACTIVE DES RISQUES

SOFAC adopte une approche proactive dans la gestion des risques associés à ses activités en déployant un dispositif efficace pour l'identification et l'évaluation des risques. Ce dispositif comprend une mise à jour continue de la cartographie des risques opérationnels, permettant de refléter les nouveaux risques émergents liés à ses opérations. Aussi, à travers l'analyse des incidents passés et de leur impact, le dispositif permet d'identifier facilement les risques. Cette identification est ensuite complétée par un examen approfondi du dispositif de contrôle, afin d'évaluer son efficacité à maîtriser les risques repérés.

Chaque risque identifié fait l'objet d'une évaluation initiale pour déterminer sa gravité. Une évaluation plus fine est ensuite réalisée en considérant les mesures de contrôle existantes, menant à un classement des risques selon leur niveau de criticité. Les risques considérés comme significatifs ou majeurs font l'objet de plans d'action spécifiques, élaborés et approuvés en collaboration avec les experts métier, visant à les atténuer ou les prévenir.



Risque client

Risque de liquidité et de taux

Risque concurrentiel

Risque opérationnel

Risque de changement réglementaire

Risque informatique

DISPOSITIF DE COMMUNICATION AVEC LES ACTIONNAIRES ET LES INVESTISSEURS

Liste des communiqués de presse publiés en 2024

Dans le respect des obligations réglementaires, SOFAC communique de manière régulière avec ses actionnaires à travers les journaux d'annonces légales et en utilisant son site internet.

Ce dernier centralise toutes les publications légales à destination des actionnaires et des investisseurs. <https://www.sofac.ma/nous-decouvrir/nos-publications/>

Intitulé	Date de publication
Communiqué de presse relatif à l'émission de Bons de Sociétés de Financement (BSF) de 1 milliard de dhs	23/01/2024
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 4 ^{ème} trimestre 2023	19/02/2024
Résultats financiers 2023 et avis de convocation à l'AGO du 25 mars 2024	23/02/2024
Résultats financiers 2023 et CP RFA 2023	30/04/2024
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 1 ^{er} trimestre 2024	31/05/2024
Communiqué de presse relatif à une émission obligataire subordonnée par placement privé	28/06/2024



Avis de convocation à l'assemblée générale ordinaire du 24 mars 2025

Messieurs les actionnaires de la société anonyme SOFAC, au capital de 210 450 000 dirhams, sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 24 mars 2025 à 13h00. À Casablanca au siège social, sis à 57 - Boulevard Abdelmoumen, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31/12/2024 ; Lecture et examen du rapport des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos le 31/12/2024 ; Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 ;
2. Affectation des résultats de l'exercice clos le 31/12/2024 ;
3. Examen du rapport spécial du Commissaire aux comptes relatif aux conventions visées aux articles 56 et 57 de la loi n°17/95 du 30 août 1996 tels que complétés par la loi n° 20- 05 promulguée par le dahir n° 1- 08- 18 du 17 jourmada 1429 (23 mai 2008), modifiée et complétée par la loi n° 78-12 promulguée par le dahir n° 1-15-106 du 29 juillet 2015 ;
4. Démission d'un administrateur ;
5. Ratification de la cooptation d'un administrateur ;
6. Fin de mandat administrateur indépendant ;
7. Nomination d'un administrateur indépendant ;
8. Jetons de présence ;
9. Autorisation d'un programme d'émissions obligataires, classiques ou subordonnées ;
10. Quitus aux administrateurs ;
11. Délégation de pouvoirs au conseil d'administration ;
12. Délégation de pouvoirs.

MODALITÉS DE PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE

Les actionnaires titulaires d'actions nominatives ont le droit d'assister à cette Assemblée sur simple justification de leur identité.

Les actionnaires détenteurs d'actions au porteur qui souhaitent participer à cette assemblée doivent être munis d'une pièce d'identité et d'un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé.

Les actionnaires qui ne pourraient être présents à ladite Assemblée Générale peuvent y participer par des moyens de visioconférence ou par des moyens permettant leur identification dans les conditions fixées par l'article 50 bis de la loi 17-95, telle que modifiée et complétée (ci-après dénommée la « Loi 17-95 »), ou se faire représenter dans les conditions prévues aux articles 131 et 132 de la Loi.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 27 des statuts de la société, tout actionnaire peut voter à ladite Assemblée par correspondance dans les conditions prévues à l'article 131 bis de la Loi. A cet effet, tout actionnaire pourra, à compter de la publication du présent avis de convocation, demander par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au siège social, un formulaire de vote par correspondance. La société fera droit à toute demande reçue au siège social au plus tard dix (10) jours avant la date de l'Assemblée. Seuls les formulaires de vote par correspondance reçus au siège social au plus tard deux (2) jours avant la date de l'Assemblée seront pris en compte pour le calcul du quorum à ladite Assemblée.

Les actionnaires réunissant les conditions exigées par l'article 117 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée, disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis pour demander l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée. Leurs demandes doivent être adressées sous pli recommandé, avec accusé de réception, au siège social, à l'adresse de contact donnée ci-dessous.

Les actionnaires seront accueillis au siège social de SOFAC, le 24 mars 2025, à partir de 13 heures.

DONNÉES DE CONTACT :

MME SOUAD SENNOUNI

Tél : 05-22-42-96-14

Adresse : Siège SOFAC, 57 Bd Abdelmoumen, Casablanca.

Projet de résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 24 mars 2025

PREMIÈRE RÉSOLUTION : APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance du :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration sur l'exercice social clos le 31 décembre 2024 ;
- Rapport général des commissaires aux comptes sur l'exercice social clos le 31 décembre 2024.

Et après avoir examiné les états de synthèse relatifs à l'exercice social clos le 31 décembre 2024, approuve sans réserve et dans leur intégralité l'ensemble des documents précités ainsi que les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024, faisant ressortir un bénéfice net de 160 350 470,00 dirhams.

L'Assemblée Générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2024.

DEUXIÈME RÉSOLUTION : AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'administration, d'affecter le résultat net de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 d'un montant de 160 350 470,00 dirhams comme suit :

- Bénéfice net de l'exercice 2024 : 160 350 470,00 dirhams
- Réserve légale : 0,00 dirhams
- Report à nouveau antérieur : 368 636 788,11 dirhams
- Bénéfice distribuable : 528 987 258,11 dirhams
- Dividendes à distribuer : 105 835 305 dirhams (soit 50,29 dirhams par action)
- Report à nouveau après affectation : 423 151 953,11 dirhams

L'assemblée générale décide de distribuer un dividende global de 105 835 305,00 dirhams, soit un dividende par action de 50,29 dirhams et d'affecter le solde de 423 151 953,11 dirhams au compte « report à nouveau ».

La mise en paiement des dividendes interviendra le 24 juin 2025.

TROISIÈME RÉSOLUTION : CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE 56 ET 57

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, sur les conventions réglementées visées à l'article 56 et 57 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle qu'elle a été modifiée et complétée, prend acte des conclusions dudit rapport et approuve individuellement les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

QUATRIÈME RÉSOLUTION : DÉMISSION D'UN ADMINISTRATEUR

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance de la démission de Monsieur Brahim ZEKHNINI de son mandat d'administrateur de la Société, décide de lui donner quitus entier et définitif de sa gestion au titre de son mandat.

CINQUIÈME RÉSOLUTION : RATIFICATION DE LA COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR

L'Assemblée Générale décide de ratifier la cooptation de Madame Meriam MECHAHOURI en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur Brahim ZEKHNINI et ce pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

SIXIÈME RÉSOLUTION : FIN DE MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR

L'Assemblée Générale, après avoir pris acte de l'arrivée à expiration à l'issue de la réunion de la présente assemblée du mandat de l'administrateur indépendant, Monsieur Jamal LEMRIDI, décide de lui donner quitus entier et définitif de sa gestion au titre de son mandat d'administrateur.

SEPTIÈME RÉSOLUTION : NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide de nommer Madame Lamia RIDA, en qualité d'administrateur indépendant, et ce, pour une durée de six (6) années, soit jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

HUITIÈME RÉSOLUTION : JETONS DE PRÉSENCE

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide de ne pas distribuer des jetons de présence au titre de l'exercice 2024.

NEUVIÈME RÉSOLUTION : AUTORISATION D'UN PROGRAMME D'ÉMISSIONS OBLIGATAIRES, CLASSIQUES OU SUBORDONNÉES :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, autorise le Conseil d'Administration à mettre en place un programme d'émissions obligataires, classiques ou subordonnées, avec ou sans appel public à l'épargne, plafonné à 2 milliards de dirhams, réalisable en une ou plusieurs fois, en application des dispositions des articles 292 à 315 de la loi n°17-95.

**DIXIÈME RÉOLUTION :
QUITUS AUX ADMINISTRATEURS**

Par suite de l'adoption des résolutions précédentes, l'assemblée générale donne aux administrateurs quitus définitif et sans réserve pour leur gestion durant l'exercice 2024.

**ONZIÈME RÉOLUTION : DÉLÉGATION DE
POUVOIRS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'Assemblée Générale Ordinaire délègue, en vertu de l'article 294 de la loi n°17-95 au Conseil d'Administration dans les limites légales et réglementaires, les pouvoirs nécessaires à l'effet :

- De procéder, aux périodes qu'il jugera convenables avant l'expiration d'un délai de cinq (5) ans, à l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ;
- D'arrêter les proportions, conditions et modalités du ou des emprunts obligataires présentement autorisés selon ce qu'il jugera convenable et conforme à l'intérêt social, dans la limite du montant de 2 milliards de dirhams visé dans la précédente résolution.
- D'émettre des obligations ordinaires à la fois cotées à la bourse de Casablanca et non cotées dans le cadre de la même émission,
- D'émettre des obligations classiques ou subordonnées, cotées à la bourse de Casablanca ou non cotées,
- De déterminer les dates d'émission de ces obligations,

- D'arrêter les conditions d'émission et notamment des règles de répartition des montants à souscrire de l'emprunt obligataire entre obligations cotées et obligations non cotées,
- De fixer la date de jouissance des titres à émettre,
- De fixer le taux d'intérêts des obligations à émettre et les modalités de paiement des intérêts
- De fixer le prix et les modalités de remboursement des obligations,
- De limiter le montant de l'émission aux souscriptions effectivement reçues,
- De fixer les modalités dans lesquelles sera assurée la préservation des droits des obligataires ; et ce en conformité avec les dispositions légales et réglementaires et notamment désigner le mandataire provisoire représentant la masse des obligataires,
- La délégation conférée par l'Assemblée Générale Ordinaire au Conseil d'administration est valable pour une durée de cinq (5) ans à compter de la date de tenue de la présente Assemblée.

**DOUXIÈME RÉOLUTION :
DÉLÉGATION DE POUVOIRS**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations de la présente Assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Comptes annuels & Rapports

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SECTORIEL

Conjoncture économique nationale

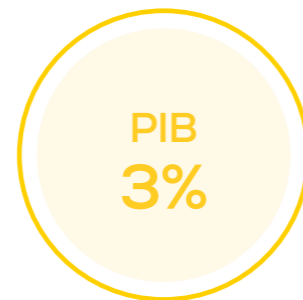
La consommation des ménages a maintenu sa dynamique, affichant une hausse de 3,2% en variation annuelle par rapport à 2023 et contribuant, ainsi, pour 2 points à la croissance du PIB.

Plusieurs facteurs auraient soutenu le pouvoir d'achat des ménages : la stabilisation générale des prix, l'augmentation des salaires dans la fonction publique, les transferts sociaux, ainsi que la reprise des crédits à la consommation.

Cette dynamique positive a impulsé la hausse des importations de produits finis de consommation, notamment l'automobile (+58,1%) à la fin de 2024.

Par ailleurs, l'investissement a maintenu une forte dynamique en progression de 9,8% en glissement annuel, porté principalement par la consolidation de sa composante publique, notamment à travers des projets d'aménagement hydraulique et les différents chantiers liés aux préparatifs des deux manifestations sportives majeures : la CAN 2025 et la Coupe du Monde 2030, contribuant, ainsi, pour 3,5 points à la croissance économique globale.

Sur l'ensemble de l'année 2024, l'inflation a nettement reflué pour se situer aux alentours de +0,9%, après avoir atteint +6,1% en 2023, dans le sillage du repli de l'inflation alimentaire.

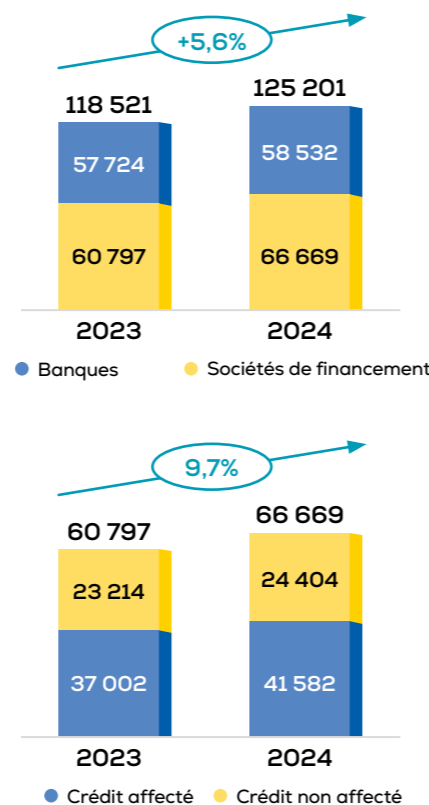


Secteur de financement du crédit à la consommation

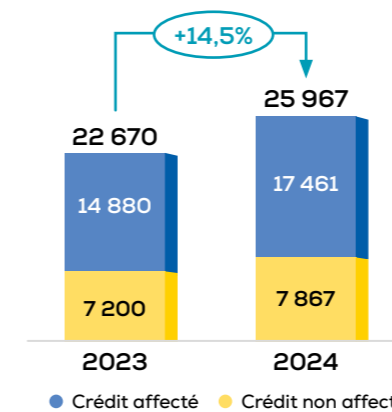
Le marché du crédit à la consommation a poursuivi sa croissance en 2024, avec une augmentation de 5,6% par rapport à 2023, atteignant un encours sain de 125,2 milliards de dirhams. L'encours sain détenu par les banques est en hausse de 1,4% pour atteindre 58,5 milliards de dirhams.

Les sociétés de financement ont également, pour leur part, vu leur encours sain progresser pour atteindre 66,7 milliards de dirhams en 2024, contre 60,8 milliards de dirhams l'année précédente, marquant une croissance de 9,7%.

- L'encours des crédits non affectés octroyés par les sociétés spécialisées dans le financement a connu une hausse de 5,1%, s'établissant à 24,4 milliards de dirhams;
- Quant aux crédits affectés, l'encours géré par les établissements de crédit a enregistré une croissance de 12,4%, pour s'élever à 41,6 milliards de dirhams en 2024.

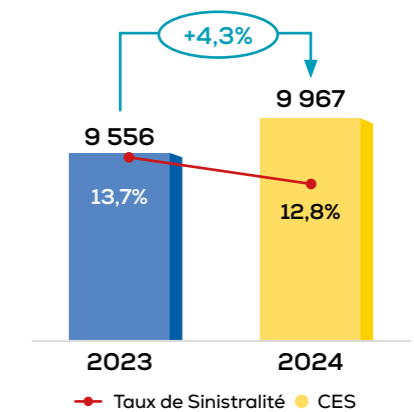


Production en MDH



Pendant cet exercice, la production du marché a augmenté de 14,5%, tirée par une croissance de 17,3% dans la production des crédits affectés et une progression de 9% dans la production nette des crédits non affectés.

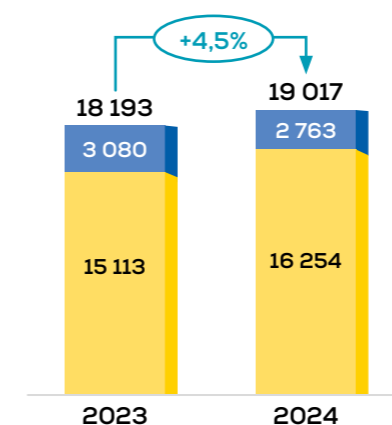
Créances en souffrance en MDH



En parallèle, les créances en souffrance ont également progressé de 4,3% entre 2023 et 2024. En revanche, le taux de sinistralité s'est amélioré de 90 pbs, en passant de 13,7% en 2023 à 12,8% en 2024, grâce à l'évolution de l'encours brut du secteur du crédit à la consommation.

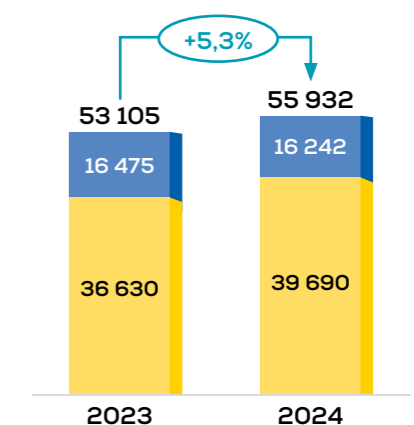
Secteur de financement du leasing

Production en MDH



Porté par la hausse de 7,5% du Crédit-Bail Mobilier (CBM), le marché du leasing a enregistré une croissance de 4,5% par rapport à l'année précédente, et ce, malgré la baisse de 10,3% du Crédit-Bail Immobilier (CBI).

Encours en MDH

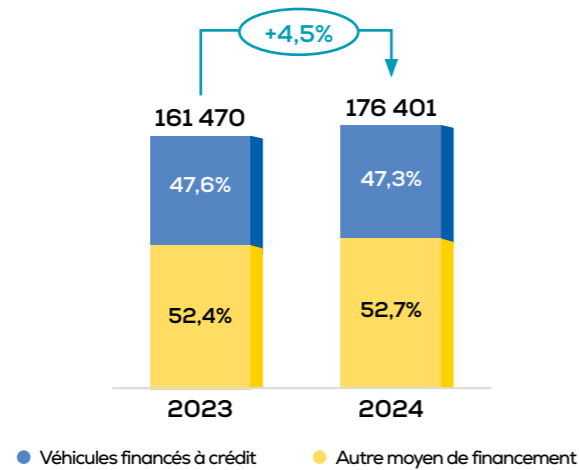


Par ailleurs, l'encours du leasing a progressé de 5,3% par rapport à 2023, pour atteindre 56 milliards de dirhams en 2024, contre 53 milliards de dirhams en 2023, grâce à une hausse de l'encours CBM de 8,4%.

Secteur Automobile

En 2024, les ventes totales de véhicules neufs au Maroc se sont établies à 176.401 unités en hausse de 9,2% par rapport à 2023.

Dans le même temps, la proportion des ventes de voitures financées à crédit a atteint 52,7% en 2024, avec un total de 92 880 voitures financées.



Marché monétaire

L'année 2024 a été marquée par des développements significatifs sur le marché monétaire, avec la décision de Bank Al-Maghrib de baisser son taux directeur à 2,75% en juin 2024, puis à 2,5% en décembre 2024. Cette démarche adhère à une conjoncture d'apaisement des tensions inflationnistes au niveau national.

Les taux d'intérêt sur le marché interbancaire se seraient stabilisés au niveau du taux directeur, marquant un recul de 29 points de base de leur niveau moyen en variation annuelle.

Les taux sur le marché des adjudications des bons du Trésor auraient, pour leur part, nettement décliné, avec des baisses de 56 points, 78 points et 89 points de base, respectivement pour les taux de maturité 1 an, 5 ans et 10 ans.

En 2024, la courbe des taux des bons du Trésor (BdT) sur le marché secondaire au Maroc a affiché une tendance baissière notable, reflétant une amélioration des conditions économiques et financières. Cette évolution a été soutenue par une atténuation des pressions inflationnistes et une gestion favorable des finances publiques.

PRÉSENTATION DE SOFAC

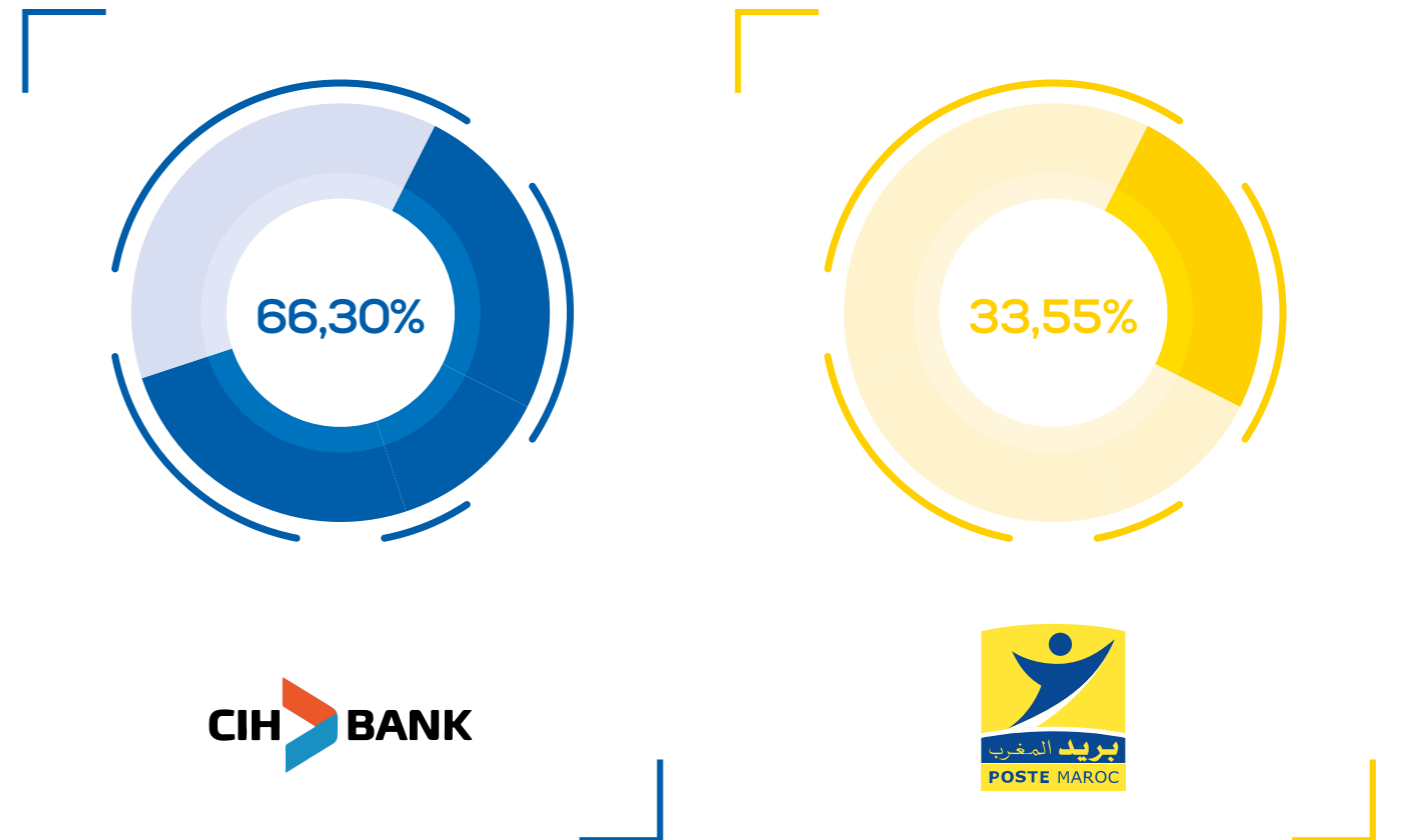
Créée en 1947, SOFAC est un groupe financier de premier plan du crédit à la consommation et du leasing au Maroc, offrant de multiples services de financement à destination des ménages, des professionnels et des petites, moyennes et grandes entreprises.

Afin de mieux satisfaire les besoins de ses clients, SOFAC met à leur disposition toute son expertise à travers son réseau, comptant 16 agences propres, une cinquantaine d'agents agréés et à travers sa plateforme digitale Crediz.

SOFAC propose en outre la gestion pour compte au profit de ses partenaires et actionnaires de référence, des produits d'assurance à travers sa filiale Sofassur, des solutions de financements structurés grâce à sa filiale SSF (Sofac Structured Finance), et du financement LLD à travers sa filiale Badeel.

Bénéficiant de l'expertise de ses actionnaires, CIH Bank et Barid Al Maghrib, SOFAC s'impose aujourd'hui parmi les acteurs incontournables sur le marché, contribuant activement au développement économique et social des différentes régions de son implantation.

Structure du Capital



Valeurs SOFAC



PERFORMANCE

Nous sommes engagés dans l'action, à un niveau individuel et collectif, aux côtés de nos clients, afin de leur apporter la solution de financement adéquate et leur permettre de concrétiser rapidement leurs projets.



CITOYENNETÉ

Nous veillons à mettre en œuvre des actions qui s'inscrivent dans une démarche globale de développement économique et social du pays. Nous œuvrons pour contribuer à la réussite de nos clients et partenaires qui nous font confiance et aux progrès de la société.



PROXIMITÉ

Nous sommes à l'écoute des besoins de nos clients et entretenons avec eux des relations de proximité pour leur offrir clarté, transparence et réactivité.

Produits et marché de SOFAC

L'activité de SOFAC s'oriente aussi bien sur le marché du crédit à la consommation que sur le marché du leasing, avec des offres de financement dédiées aux ménages, aux professionnels et aux petites, moyennes et grandes entreprises, dont:

- Le crédit affecté, principalement destiné au financement d'acquisition de véhicules, ou bien encore d'équipements ménagers.
- Le crédit non affecté, aussi connu sous le nom de « crédit personnel » qui ne se voit lié à aucun bien spécifique.

- Le leasing au profit des professionnels, des TPE, PME et GE pour accompagner leurs projets de développement et leurs cycles d'investissement, aussi bien pour l'acquisition de biens immobiliers (CBI) que mobiliers (CBM).

SOFAC propose, en outre, la gestion pour compte au profit de ses partenaires et actionnaires de référence, leur permettant d'une part, de bénéficier de l'expérience de SOFAC dans le secteur du crédit à la consommation, et d'autre part, l'externalisation d'une partie ou l'intégralité de l'activité de distribution de crédit.

Filiales et participations



Dates clés



Crédits de consommation

Contexte sectoriel

En 2024, le marché automobile marocain a enregistré une dynamique de croissance avec une augmentation notable des ventes de véhicules neufs. Les ventes ont progressé de 9,22% par rapport à l'année précédente, atteignant un total de 176 401 unités écoulées, contre 161 504 en 2023.

En parallèle, le TMIC (taux maximum des intérêts conventionnels) a enregistré une hausse significative à partir du deuxième trimestre de 2024, atteignant 13,27%.

Également, on note l'entrée en vigueur en juillet 2024 de la retenue à la source TVA.

Faits marquants

L'année 2024 a été marquée par le lancement du projet de financement EDM en partenariat avec plusieurs distributeurs à travers le canal digital.

Dans la même dynamique, un partenariat a été signé avec BAG Capital, la captive financière du groupe Bugshan Automotive. Ce partenariat inclut une collaboration en marque blanche avec plusieurs grandes marques du groupe BAG, telles que Hyundai, Changan, Tata, Dongfeng, Aston Martin et Global Occaz, renforçant ainsi la position de l'entreprise sur le marché automobile national.

Dans cette même optique de croissance, l'entreprise a démarré l'ouverture de deux nouvelles agences dans les villes de Rabat et Agadir, respectivement à Rabat ville et Agadir Dakhla, afin d'élargir son réseau propre et répondre à la demande croissante dans ces régions.

Leasing

Contexte sectoriel

L'année 2024 a été marquée par une hausse de la production globale du marché du leasing au Maroc, qui a progressé de 4%, atteignant un total de 19 milliards de dirhams.

Le financement CBM (Crédit-Bail Mobilier) a consolidé sa position dominante sur le marché, représentant 85% de la production totale de leasing, contre seulement 15% pour le financement CBI (Crédit-Bail Immobilier). Parmi les financements CBM, le matériel roulant a occupé une place centrale, avec 25% du volume financé, reflétant la forte demande dans ce domaine spécifique.

Faits marquants

En 2024, SOFAC a connu une augmentation de sa production Leasing de 68,6%, atteignant ainsi 1 320 millions de dirhams. Cette progression témoigne de l'expansion de la société dans le secteur du crédit-bail au Maroc, renforçant sa position parmi les acteurs du marché.

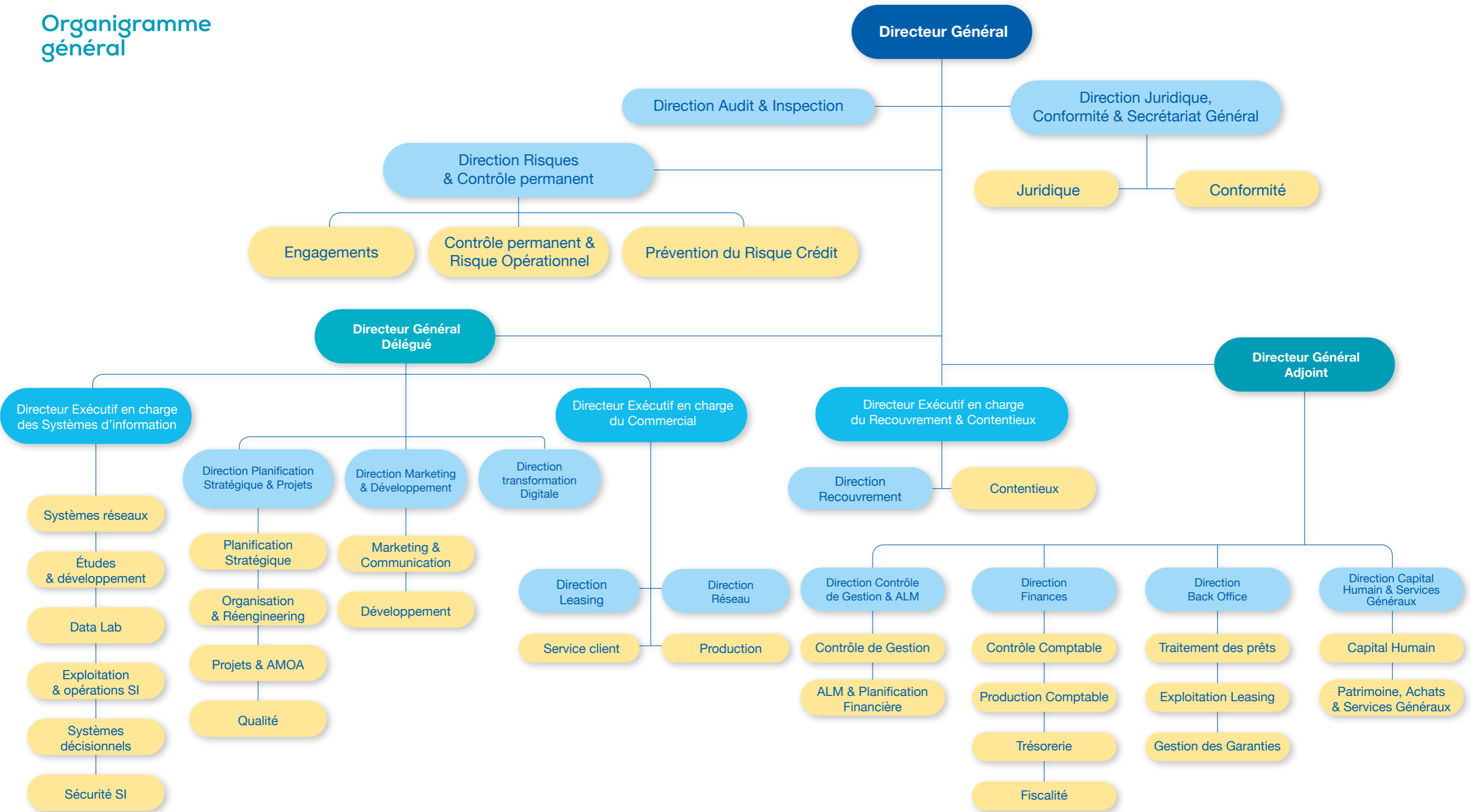
Sa part de marché s'est élevée à 6,9%, enregistrant une progression de 260 points de base par rapport à 2023.

Ce gain témoigne de la solidité de la stratégie de SOFAC, qui a su capter une part croissante des financements dans un environnement compétitif.

L'encours global de leasing de SOFAC a atteint 2 117 millions de dirhams, avec 26,6% de cet encours dédié au financement CBM roulant.



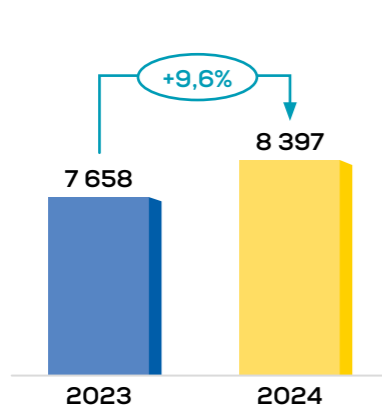
Organigramme général



DONNÉES OPÉRATIONNELLES ET FINANCIÈRES

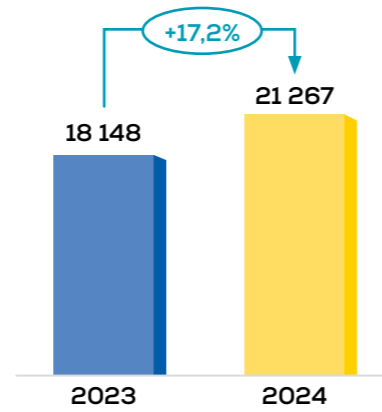
Réalisations opérationnelles

Production globale en MDH



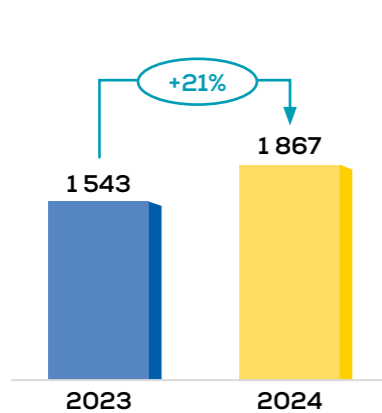
En 2024, la production globale, tant portée que gérée, a enregistré une hausse de 9,6%, atteignant un total de 8,4 milliards de dirhams.

Encours global en MDH



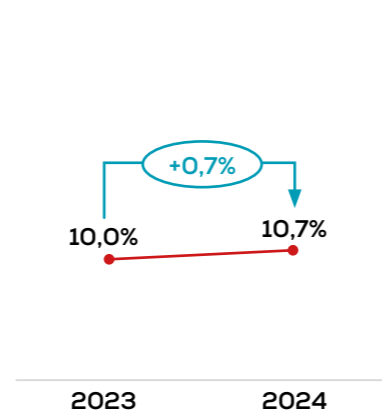
L'encours global a également progressé, s'élevant à 21,3 milliards de dirhams en 2024, soit une évolution de 17,2% par rapport à l'exercice précédent.

créances en souffrance



Parallèlement, les créances en souffrance ont augmenté de 21% par rapport à 2023, atteignant 1.867 millions de dirhams en 2024.

Taux de Sinistralité



Le taux de sinistralité a atteint 10,7% en 2024, enregistrant une hausse de 0,7 point par rapport à l'exercice précédent. Toutefois, il reste inférieur à la moyenne du marché, qui s'élève à 12,8%.

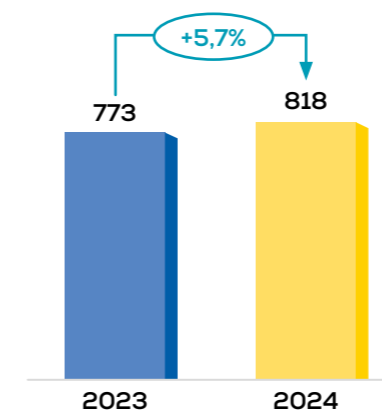
DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

Périmètre de consolidation de SOFAC

Le périmètre de consolidation de SOFAC se définit comme suit :

Sociétés consolidées	Capital social (Kdh)	Contrôle	Intérêts	Méthode de consolidation
SOFAC	210.450	100%	100%	Établissement consolidant
SOFASSUR	100	100%	100%	Intégration globale
SOFAC STRUCTURED FINANCE	2.000	100%	100%	Intégration globale
BADEEL	68.186	100%	100%	Intégration globale

Produit net bancaire en MDH

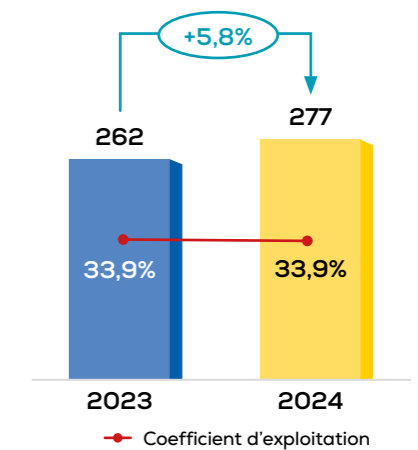


Produit net bancaire

Le Produit Net Bancaire (PNB) consolidé a atteint 818 millions de dirhams, enregistrant ainsi, une hausse de 5,7% par rapport à l'année précédente. Cette performance est due à une augmentation de la marge d'intérêt de 8,3%, s'élevant à 641 millions de dirhams.

Toutefois, cette dynamique a été partiellement atténuée par une diminution de la marge sur commissions consolidée de 9,8%, qui s'est établie à 75 millions de dirhams en 2024.

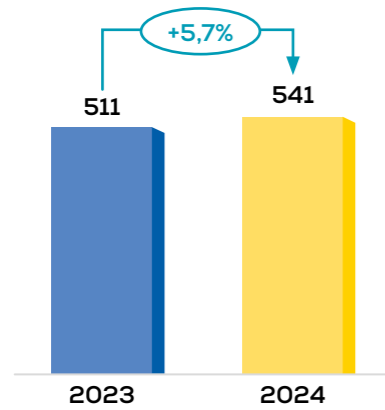
Charges générale d'exploitation en MDH



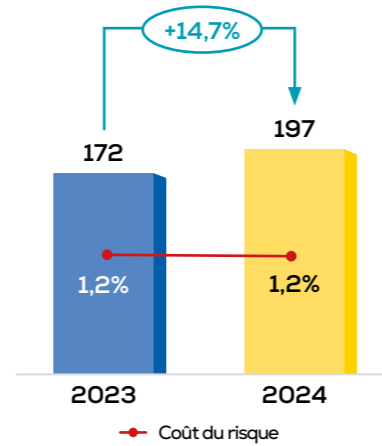
Charges générales d'exploitation

Les charges d'exploitation consolidées de 2024 ont augmenté de 5,8% par rapport à 2023. Le coefficient d'exploitation s'est stabilisé à 33,9%.

Résultat brut d'exploitation en MDH



Charge du risque en MDH



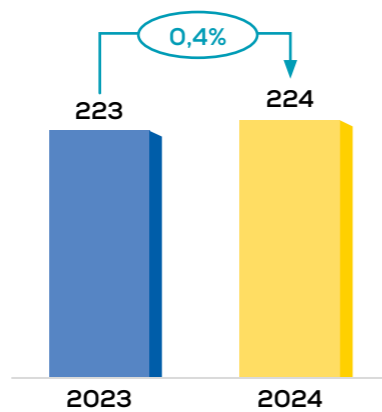
Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation consolidé de 2024 a atteint 541 millions de dirhams, en progression de 5,7% par rapport à l'exercice précédent.

Charge du risque

La charge du risque consolidée a augmenté, passant de 172 millions de dirhams en 2023 à 197 millions de dirhams en 2024, soit une évolution de 14,7%. Le coût du risque de 2024 s'est stabilisé à 1,2%.

Résultat net en MDH



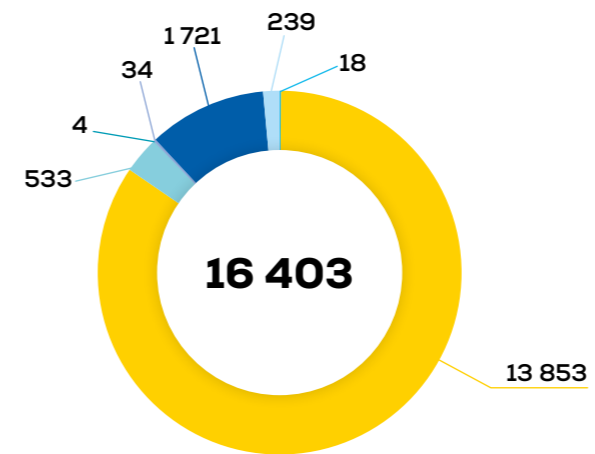
Résultat net

Le résultat net consolidé demeure stable à 224 millions de dirhams.

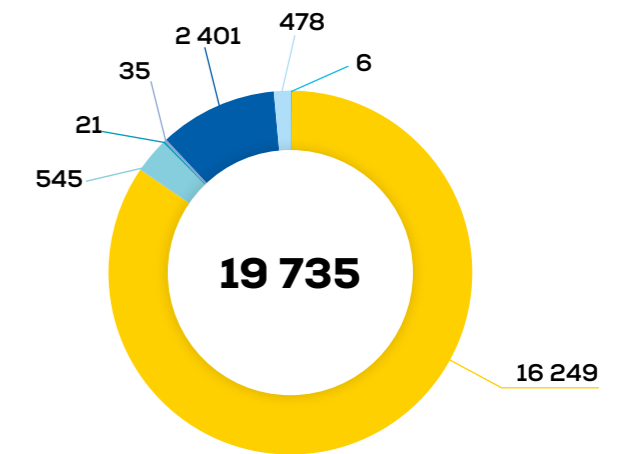
Postes du bilan consolidé

Structure des emplois

Structure de l'actif 2023 en MDH



Structure de l'actif 2024 en MDH



- Créances sur la clientèle
- Prêts et créances /étab. de crédit, au coût amorti
- Trésorerie
- Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres
- Immo incorporelles et corporelles
- Actifs financiers à la juste valeur par résultat
- Autres actifs

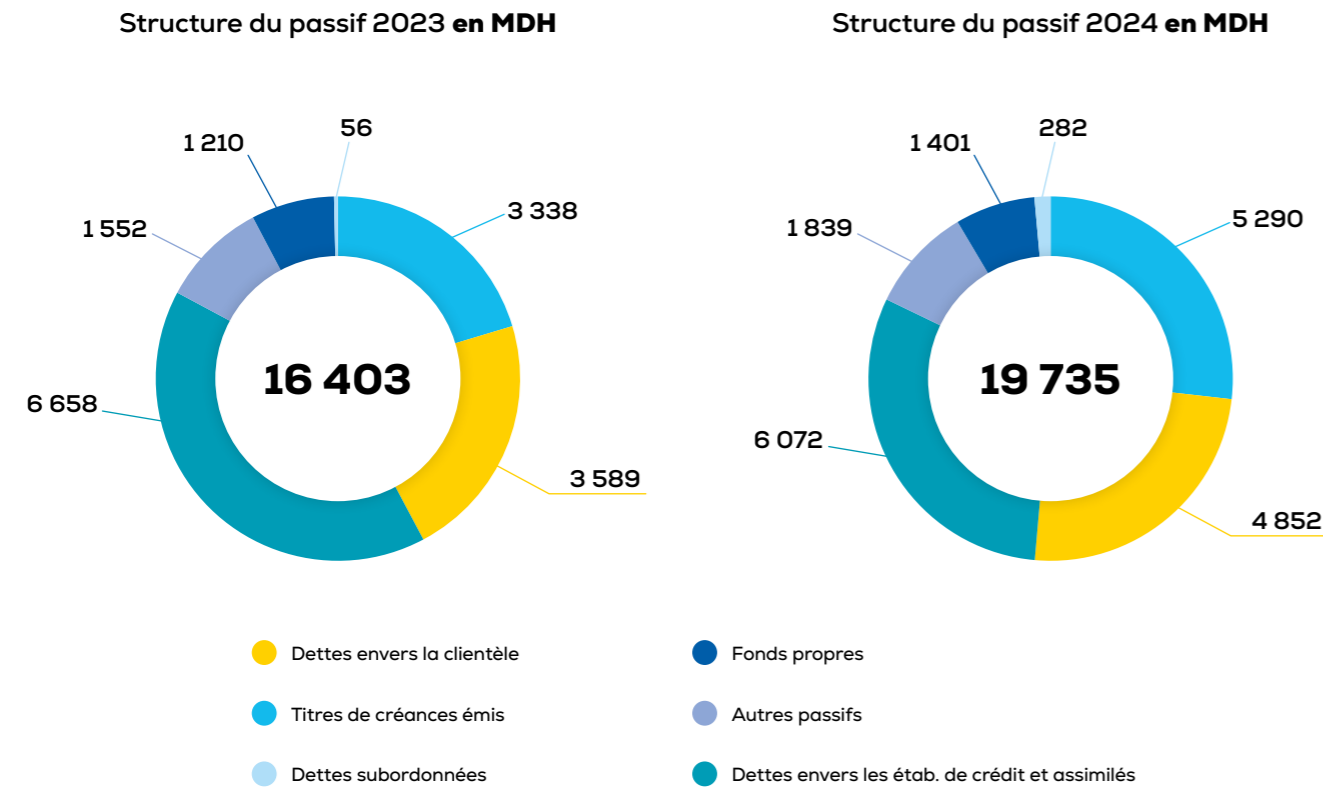
Pour l'année 2024, le total de l'actif du bilan s'élève à 19.735 MDH, enregistrant une augmentation de 20% par rapport à l'année précédente.

Cette hausse concerne principalement les créances sur la clientèle, ayant évolué de 17%, ce qui représente une évolution de 2.396 MDH.

DONNÉES FINANCIÈRES SOCIALES

Structure des ressources

Structure des emplois



En ce qui concerne le passif, la hausse s'explique par l'accroissement de plusieurs rubriques, essentiellement les titres de créance émis de 58% atteignant 5.290 millions de dirhams et des dettes envers la clientèle de 35% enregistrant 4.852 millions de dirhams en 2024.

Une émission d'emprunt obligataire subordonné par placement privé a été réalisée pour un montant de 250 millions de dirhams, consolidant ainsi la structure financière de l'entreprise. En parallèle, des émissions de BSF totalisant 2,9 milliards de dirhams ont été réalisées durant l'exercice 2024.

Compte de résultat social

En 2024, le produit net bancaire social de SOFAC a atteint 793 MDH, ce qui représente une augmentation de 11% par rapport à l'année précédente.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 31% par rapport à 2023 en atteignant 2.379 MDH en 2024.

La dotation pour créances douteuses constituée en 2024 a augmenté de 7,9%, atteignant 145 MDH.

Le résultat net social au titre de l'année 2024 s'établit à 160 MDH. En retraitant l'élément exceptionnel enregistré en 2023 (reprise de la provision pour risques généraux), la croissance du résultat net social s'élève à +5,8%.

Postes du bilan social

Le bilan social total de SOFAC s'est établi à 19.270 MDH en 2024, en hausse de 20% par rapport à l'année précédente.

Du côté de l'actif, cette augmentation provient de l'évolution des créances sur la clientèle de 13,2% pour atteindre 7.612 MDH en 2024 et des immobilisations données en crédit-bail et en location de 27,5% avec 9.937 MDH en 2024. De plus, il y a une progression des titres de transaction et de placement, totalisant un montant de 500 MDH en 2024.

En ce qui concerne le passif, l'augmentation concerne principalement l'accroissement des titres de créances émises de 58,5% avec 5.290 MDH en 2024, ainsi que la progression des dépôts de la clientèle de 35,2% avec 4.852 MDH.

Par ailleurs, SOFAC a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2020 à 2023 pour l'IS et l'IR et sur les exercices 2017 à 2023 pour la TVA. Ce contrôle n'a pas eu d'impact significatif sur les résultats de SOFAC, grâce au déploiement d'un système de contrôle interne efficace.

FILIALES DE SOFAC

Au 31 décembre 2024, SOFAC détient trois filiales: Le cabinet de courtage d'assurance SOFASSUR, la société de gestion des Fonds de titrisation SOFAC STRUCTURED FINANCE et la société de location longue durée LLD BADEEL SMARTLEASE.

SOFAC STRUCTURED FINANCE (SSF)

Dénomination sociale	SOFAC STRUCTURED FINANCE « SSF »
Siège social	57, bd. Abdelmoumen, Casablanca
Capital social	2 000 000 Dh
Date de création	Juillet 2019
% du capital et du droit de vote tenu par SOFAC	100%

SOFAC a créé en juillet 2019, sa filiale société de gestion de Fonds de Placements Collectifs en Titrisation « SOFAC STRUCTURED FINANCE », après obtention de l'aval du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, et suite à l'avis favorable de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux.

Activités gérées

SSF a pour mission principale la réalisation d'opérations de titrisation, au Maroc ou à l'étranger, et la gestion de Fonds de Placements Collectifs en Titrisation (FPCT), conformément à la réglementation en vigueur.

Principaux indicateurs

En KDH	2023 R	2024 R	Ecart N vs N-1
Produits d'exploitations	5 930	6 977	17,7%
Charges d'exploitation	(6 255)	(5 127)	-18,0%
Résultat d'exploitation	(326)	1 850	NS
Résultat financier	(33)	(27)	-18,9%
Résultat non courant	(66)	(1)	-98,8%
Impôt sur la société	(15)	(17)	17,7%
Résultat net	(440)	1 805	NS

Le résultat net de SSF pour l'année 2024 s'élève à 1.805 KDH, marquant ainsi une nette amélioration par rapport à l'exercice précédent, où le résultat était déficitaire de -440 KDH.

De plus, les produits d'exploitation s'élèvent à 7 MDH, en évolution de 17,7% par rapport à l'année précédente.

Faits marquants 2024

Durant l'exercice 2024, l'activité de SSF a été marquée par:

- Consolidation du programme d'émission des fonds avec le rechargement du Fonds FT Automobility, porté à 440 millions de dirhams en juillet 2024;
- Création en décembre 2024 du Fonds FT Autolease II, marquant une émission majeure d'un milliard de dirhams;
- Engagement stratégique de SSF, officiellement mandatée pour accompagner le Ministère de

l'Économie et des Finances dans l'émission des Fonds de Sukuks souverains.

SOFASSUR

Dénomination sociale	SOFASSUR
Siège social	57, bd. Abdelmoumen, Casablanca
Capital social	100 000 Dh
Date de création	23 juillet 2009
% du capital et du droit de vote tenu par SOFAC	100%

Créé en Juin 2009, SOFASSUR est un cabinet spécialisé dans le courtage en assurances toutes branches. Il est régi par la loi 17-99 portant sur le code des assurances de 2002.

Société à responsabilité limitée (SARL) avec un capital social de 100 000 dirhams, SOFASSUR est une filiale à 100% de SOFAC créée dans le but d'offrir des produits intégrés liés à la distribution du crédit.

Grâce à la synergie entre les deux entités, SOFASSUR permet à SOFAC de développer son activité d'assurance en proposant des produits d'assurance dommages et vie à sa clientèle, tout en assurant une gestion efficace et personnalisée de tous types de contrats d'assurance et de sinistres.

Activités gérées

- Proposition de produits phares d'assurance visant à augmenter les ventes de crédits automobiles.
- Meilleure gestion des sinistres Vie et Non Vie.
- Optimisation de l'amortissement des charges fixes en tirant parti des synergies offertes par la distribution des deux produits.
- Réduction du risque lié à la couverture des véhicules pendant toute la durée du crédit, objet de garantie constituée à l'octroi du prêt.

Principaux indicateurs

En KDH	2023 R	2024 R	Ecart N vs N-1
Produits d'exploitations	67 555	84 251	24,7%
Charges d'exploitation	(2 294)	(2 564)	11,8%
Résultat d'exploitation	65 261	81 687	25,2%
Résultat non courant	(2 662)	(3 300)	24,0%
Impôt sur la société	(18 564)	(20 983)	13,0%
Résultat net	44 363	57 867	30,4%

En 2024, SOFASSUR a maintenu sa tendance haussière grâce à l'augmentation des produits d'exploitation, en enregistrant une progression de 24,7%, passant de 68 MDH à 84 MDH.

Les charges d'exploitation ont également augmenté de 11,8% pour atteindre 2,6 MDH.

Le résultat net a ainsi augmenté de 30,4%, passant de 44,4 MDH à 57,9 MDH fin 2024.

Faits marquants 2024

Durant l'exercice 2024, l'activité de SOFASSUR a été marquée par:

- La restructuration des contrats et l'amélioration des conditions financières, avec une participation aux bénéficiaires;
- Le développement de l'offre et l'extension de la distribution des produits d'assistance;

BADEEL SMARTLEASE

Dénomination sociale	BADEEL
Siège social	161, Avenue Hassan 2, Casablanca
Capital social	68 186 000 Dh
Date de création	26 Octobre 2018
% du capital et du droit de vote tenu par SOFAC	100%

Créé en octobre 2018, BADEEL SMARTLEASE est un nouvel opérateur de la LLD (Location Longue Durée) et des services de mobilité aux entreprises et aux particuliers.

L'acquisition de SOFAC de 100% du capital de BADEEL vient compléter une première prise de participation de 15% visant à développer les synergies entre les deux entités.

En anticipant les évolutions et les mutations du marché de l'offre de financement de l'automobile et de celui de la mobilité, SOFAC vise à travers sa filiale BADEEL SMARTLEASE à:

- Proposer des offres innovantes et à forte valeur ajoutée tenant compte des attentes de ses clients, de ses partenaires et de ses différentes parties prenantes.
- Consolider sa trajectoire de croissance en renforçant sa position de leader dans la catégorie automobile, tout en investissant le segment de la LLD et de la mobilité intelligente.
- Proposer des offres tout compris à ses clients qui bénéficieront de tous les avantages de la LLD tels que l'optimisation du budget, l'entretien, l'assurance et l'assistance.

Principaux indicateurs BADEEL SMARTLEASE

En KDH	2023 R	2024 R	Ecart N vs N-1
Produits d'exploitations	32 045	49 975	56,0%
Charges d'exploitation	(42 331)	(50 438)	19,2%
Résultat d'exploitation	(10 285)	(463)	-95,5%
Résultat financier	(3 384)	(6 758)	99,7%
Résultat non courant	21 552	9 143	-57,6%
Impôt sur la société	(323)	(133)	-58,7%
Résultat net	7 560	1 788	-76,3%

À fin 2024, BADEEL SMARTLEASE a enregistré une croissance de 56 % de ses produits d'exploitation, atteignant ainsi 50 millions de dirhams. Toutefois, cette dynamique a été modérée par une hausse de 19 % des charges d'exploitation.

Le résultat net social s'établit à 1,8 MDH en 2024.

Faits marquants 2024

Durant l'exercice 2024, l'activité de BADEEL SMARTLEASE a été marquée par:

- La signature de nouveaux contrats stratégiques et consolidation des relations avec des acteurs majeurs du secteur, ouvrant la voie à de nouvelles opportunités de croissance;
- La poursuite des négociations et des démarches d'intégration au sein d'instances professionnelles pour accroître la visibilité et la crédibilité de l'entreprise;
- L'amélioration des services, rationalisation des coûts et mise en place de solutions pour garantir la continuité des activités;
- Le renforcement des partenariats financiers et commerciaux pour optimiser les conditions d'achat et de financement.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le Conseil d'Administration décide de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, d'affecter les résultats de l'exercice clos le 31/12/2024, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	: 160 350 470,00 DH
Réserve légale	: 0,00 DH
Report à nouveau antérieur	: 368 636 788,11 DH
Bénéfice distribuable	: 528 987 258,11 DH
Dividendes à distribuer	: 105 835 305,00 DH
Report à nouveau après affectation	: 423 151 953,11 DH.

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale de distribuer un dividende global de 105 835 305,00 dirhams, soit un dividende par action de 50,29 dirhams et d'affecter le solde de 423 151 953,11 dirhams au compte « report à nouveau ».

La mise en paiement des dividendes interviendra le 24 juin 2025.

PERSPECTIVES 2025

Le taux de croissance économique du Maroc prévu pour l'année 2025 est estimé à 4,6%, selon le rapport d'exécution budgétaire du Projet de Loi de Finances (PLF) 2025.

Selon les projections du Haut-Commissariat au Plan (HCP), la consommation des ménages en 2025 devrait croître de 2,6%, ce qui apportera une contribution positive à la croissance économique d'environ 1,6 point. Cela reflète une dynamique modérée mais stable dans le soutien de la demande intérieure au développement économique du pays.

Les secteurs secondaire et tertiaire devraient afficher une valeur ajoutée en hausse, respectivement de 2,9% et 4,1% en 2025, attribuable notamment à la poursuite de la

bonne performance du secteur du BTP, et soutenue par la poursuite de la dynamique du secteur touristique, et par la bonne tenue des secteurs du transport et du commerce.

Tenant compte de ces indicateurs macro-économiques, le marché du crédit à la consommation et du leasing, devraient poursuivre leur croissance de manière soutenue.

Dans ce cadre, SOFAC entend renforcer son rôle d'acteur clé du financement au Maroc en poursuivant le développement de son modèle de plateforme des solutions de financement des ménages, des professionnels et des entreprises et d'expert des financements structurés. Le groupe ambitionne de consolider davantage son positionnement sur le marché national, afin d'accompagner durablement les différents chantiers structurants à travers le Maroc.

Préambule

Référentiel comptable

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés du Groupe SOFAC à compter du 1er janvier 2020 avec bilan d'ouverture au 1er janvier 2019, conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1 « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS, en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été adoptées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Bases de présentation

En l'absence de modèle standard préconisé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au modèle des états de synthèse proposé au chapitre IV du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

Principes de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe SOFAC sont établis trimestriellement à partir des comptes individuels de SOFAC SA et des entités sur lesquelles elle exerce un contrôle ou une influence notable.

Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le fait de détenir le pouvoir sur l'entité, d'être exposé ou de bénéficier de droits sur les rendements variables vu l'implication dans l'entité et enfin, le fait d'avoir la capacité d'influer sur ces rendements à l'égard du pouvoir détenu. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse. La quote-part du résultat net et de capitaux propres revenant aux tiers vient respectivement en déduction du résultat net et des capitaux propres de l'ensemble consolidé et est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

Participations dans les entreprises associées

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus. Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées,

sauf si :

- le groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes ;
- ou
- le groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Retraitements de consolidation

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...). Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

Date de clôture

Toutes les entités du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels au 31 décembre, semestriels au 30 juin ou trimestriels au 31 mars et au 30 septembre.

La liste des entités consolidées par le Groupe à la date de clôture est fournie ci-dessous :

A fin décembre 2024, le périmètre de consolidation du Groupe SOFAC inclut les entités ci-après :

SOFAC inclut les entités ci-après :

Dénomination sociale	31/12/2024		31/12/2023		Méthode de consolidation
	% Intérêt	% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle	
SOFAC	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Consolidante
SOFASSUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
SSF	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
BADEEL	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale

Méthodes comptables

IFRS 16 « contrats de location »

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Deux types de contrat de location sont définis par la norme :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les biens faisant l'objet d'un contrat de location financement sont comptabilisés à l'actif (immobilisation) et au passif (dette financière) à la plus faible valeur entre la juste valeur et la valeur actualisée (au taux d'intérêt effectif) des paiements minimaux du contrat.

L'amortissement du bien est comptabilisé en charges, et les intérêts de la période calculés au taux d'intérêt implicite du contrat.

Contrats de location sous IFRS 16

La nouvelle norme IFRS 16 sur les contrats de location, publiée le 13 janvier 2016, est entrée en vigueur dans les comptes des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2019. IFRS 16 remplace la norme IAS 17, ainsi que les interprétations correspondantes (IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location », SIC 15 « Avantages dans les contrats de location simple » et SIC 27 « Evaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location »).

Les contrats de location (Location financement et Location simple) sont traités de la même manière. Il en résulte une comptabilisation au bilan de tous les contrats de location :

- d'un Droit d'utilisation sur l'actif loué, comptabilisé à l'actif dans les immobilisations ;
- d'une Dette locative, au titre des loyers et des autres paiements à effectuer pendant la durée de la location.

La nouvelle norme fait la distinction très claire entre la définition d'un contrat de location (le client obtient le contrôle sur l'utilisation d'un actif) et d'un contrat de service (le fournisseur conserve le contrôle de l'utilisation de l'actif).

Méthode de transition

Pour la transition, le Groupe SOFAC a opté pour l'approche rétrospective modifiée. La méthode implique la prise en compte des frais de location restants dus au 1er janvier 2019 et le calcul de la valeur nette des contrats de location en utilisant le taux d'emprunt marginal moyen pondéré (et non le taux d'actualisation implicite dans le contrat). La valeur nette des actifs loués est égale au passif à compter du 1er janvier 2019.

Exemptions d'utilisation

Le Groupe SOFAC a utilisé les deux exemptions proposées par la norme :

- L'une porte sur les contrats ayant une durée inférieure ou égale à un an ;
- L'autre sur les locations d'actifs de faible valeur (le chiffre cité est de 5 000 USD). Durée et typologie des contrats de location simples retenues :

La durée appliquée dépend de la nature des contrats concernés :

- Location des agences dont la durée appliquée est de 9 ans.
- Location des logiciels et matériels informatiques dont la durée appliquée est celle du contrat.

Juste valeur des actifs et passifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur telle que définie par la norme IFRS 13. Celle-ci correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation. Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE), soit à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13. La norme classe les justes valeurs selon trois niveaux en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation.

- **Niveau 1 :** justes valeurs correspondant à des cours sur des marchés actifs. Sont présentés en niveau 1 les instruments financiers directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif.
- **Niveau 2 :** justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1. Sont présentés en niveau 2 les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants de marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs) et fondée sur des données de marché observables;
- **Niveau 3 :** justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité.

IFRIC 23 « incertitudes relatives aux traitements fiscaux »

Cette interprétation clarifie les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt sur les bénéfices lorsqu'une incertitude existe sur le traitement fiscal à appliquer.

Pour la mise en œuvre de cette interprétation, le Groupe a opté pour la méthode rétrospective partielle, en comptabilisant l'effet cumulatif de la première application dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

Instruments financiers

Méthodologie de classification et d'évaluation des actifs financiers :

Les éléments saillants apportés par la norme consistent en :

- La réduction du nombre de catégories d'actifs : trois au lieu des quatre proposées par IAS 39 (coût amorti, juste valeur par capitaux propres et juste valeur par résultat, qui devient la catégorie par défaut) ;
- La classification selon deux critères : le modèle de gestion et les caractéristiques des flux de trésorerie des actifs financiers considérés. L'établissement détermine le modèle de gestion selon l'une des trois options définies par la norme :
 - Soit percevoir les flux de trésorerie contractuels et garder jusqu'à l'échéance (HTC : Hold To Collect) ;
 - Soit percevoir les flux contractuels et vendre l'actif (HTCS : Hold To Collect and Sell) ;
 - Soit vendre l'actif (HTS: Held for Sale).

L'établissement doit déterminer si les flux de trésorerie contractuels sont composés uniquement du paiement du principal et des intérêts (« Solely Payment of Principal and Interest « SPPI ») pour comptabiliser les instruments financiers au coût amorti. Dans le cas contraire, ils sont obligatoirement comptabilisés à la juste valeur, ce qui se matérialise par l'intention de vendre un actif, et se traduit par des impacts sur le compte de résultat ou sur les réserves pour des catégories d'actifs spécifiques.

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont classés au coût amorti si les deux critères suivants sont remplis : le modèle de gestion consiste à détenir l'instrument afin d'en collecter les flux de trésorerie contractuels (« collecte ») et les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal.

Les actifs financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération ainsi que les commissions liées à la mise en place des crédits. Ils sont évalués ultérieurement au coût amorti. Ces actifs financiers font également l'objet dès l'origine d'un calcul de dépréciation pour pertes attendues au titre du risque de crédit.

Tous les actifs financiers détenus par le Groupe SOFAC sont évalués au coût amorti.

Dépréciation des instruments financiers

La norme IFRS 9 remplace le modèle de pertes encourues d'IAS 39 par un modèle unique de dépréciation, prospectif, fondé sur les « pertes attendues ».

Elle concerne les instruments financiers tels que les placements de trésorerie, les prêts et les engagements hors bilan donnés à la clientèle ainsi que les titres et les instruments financiers à la JV par capitaux propres recyclables (JV OCI).

La norme IFRS 9 introduit

- Un principe nouveau de provisionnement des encours sains et non sensibles (dépréciation dès l'octroi) ;
- Trois « stages » dans lesquels sont classés les actifs en fonction de leur qualité de crédit. Les modalités de calcul des dépréciations diffèrent d'un stage à un autre ce qui nécessite le suivi de la dégradation significative du risque de crédit depuis la date d'octroi.
- De nouveaux paramètres pour le calcul des provisions :
 - ECL (expected credit loss) « point in time » par opposition à l'expected loss (EL) bâlois "Through the cycle"
 - L'intégration du forward looking : il s'agit d'intégrer les évolutions éventuelles de certains agrégats pertinents (données prospectives) dans l'appréciation de défaut des actifs ou groupes d'actifs.

Modèle à 3 stages

Selon la norme IFRS 9, les modalités de calcul des pertes attendues sur les actifs financiers dépendent de la classe ou du niveau de risques à laquelle appartiennent ces actifs. La norme prévoit trois (3) stages distincts selon le niveau de dégradation de risque d'un actif depuis l'origination :

Stage 1 : loge les actifs financiers sains n'ayant pas connu d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. La dépréciation sur les actifs de cette catégorie correspond à la perte attendue sur un horizon de 12 mois

Stage 2 : reprend les actifs considérés comme risqués ou dont la qualité de crédit s'est significativement détériorée sans qu'aucune perte de crédit n'ait cependant été observée, pour ces actifs, la dépréciation représentera alors la perte de crédit attendue sur la durée de vie totale du contrat (jusqu'à sa date d'échéance).

Stage 3 : comprend les actifs dont la qualité s'est significativement détériorée et une perte est observée au point que la recouvrabilité du principal est mise en cause. Comme pour les actifs en stage 2, la dépréciation sera estimée « à maturité ».

Options de staging retenu par SOFAC

- **Bucket 1 :** Aucun impayé ;
- **Bucket 2 :** 1 et 2 impayés ou Dossier ayant atteint le défaut historiquement et régularisé par la suite ;
- **Bucket 3 (défaut) :** Les dossiers présentant 3 impayés et plus.

La méthodologie la plus appropriée de calcul des ECL est le cas général. SOFAC dispose de toutes les données historiques sur son portefeuille permettant de calibrer les paramètres du risque (EAD, PD et LGD) et ainsi de calculer les pertes de crédit attendues.

- **La Probabilité de Défaut (PD) :** représente le taux de passage en défaut. Elle est issue des matrices de transitions calculées sur l'historique des impayés (mois par mois).
- **La LGD (Loss Given Default) :** représente le montant de la perte en cas de défaut. La LGD est calculée à partir des courbes de récupération des créances contentieuses et calibrée pour les créances non contentieuses par un historique de passage en contentieux tenant compte du taux de retour en sain.
- **L'EAD (Exposure At Default) :** représente l'exposition en cas de défaut en prenant en considération les remboursements par anticipation. Les remboursements anticipés concernent tout le portefeuille. Ils sont observés et un historique de tous les remboursements anticipés est disponible pour le calcul du taux de remboursement annuel empirique.
- **L'ECL (Expected Credit Loss) :** représente la perte de crédit attendue à maturité.

Immobilisations corporelles

Une immobilisation corporelle est un bien par nature durable détenu par l'entreprise pour être utilisé par elle-même ou loué à des tiers.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes :

Le modèle du coût amorti correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs. Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers et possédant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chacun des composants est amorti de façon systématique sur sa durée d'utilité propre, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques.

Le modèle de la réévaluation peut être retenu lorsque la juste valeur des immobilisations corporelles peut être déterminée de manière fiable. Le montant comptabilisé dans ce cas correspond à la juste valeur de l'immobilisation à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et des pertes de valeur. La fréquence de la réévaluation dépend des fluctuations de la juste valeur des immobilisations. Lorsque la juste valeur d'un actif réévalué diffère significativement de sa valeur comptable, une nouvelle réévaluation est nécessaire.

La juste valeur : correspond au prix qui serait perçu à l'occasion de la vente d'un actif ou le prix qui serait payé pour transférer une dette, dans le cadre d'une opération conclue à des conditions normales par des intervenants de marché, à la date de l'évaluation.

La valeur résiduelle : correspond au prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

La durée d'utilité : désigne la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé. Par conséquent, l'amortissement cesse quand l'actif est sorti du bilan. La base amortissable correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

Pour les besoins de la FTA (First Time Adoption), le groupe SOFAC a opté pour la réévaluation à la juste valeur pour les terrains et immeubles d'exploitation et pour l'application de l'approche par composants pour les mobiliers et matériels. Les immobilisations concernées par les retraitements en FTA se présentent comme suit :

Catégorie	Libellé	Nature de la valeur retenue
Immeuble d'exploitation	Siège SOFAC	Réévaluation
Immeuble d'exploitation	Agence RABAT	Réévaluation

Pour les évaluations ultérieures (post-FTA), les immobilisations corporelles sont évaluées selon le modèle du coût amorti calculé sur la base de ce qui suit.

Catégorie	Composants	Durée d'utilité
Catégorie A	Gros œuvre, terrassement	50 ans
Catégorie B	Façade, menuiserie, revêtements et aménagements extérieurs, faux plafond	30 ans
Catégorie C	Étanchéité, électricité, câblage	15 ans
Catégorie D	Ascenseurs, plomberie et sanitaire, climatisation, réseau téléphonique	10 ans

Type	Durée en social	Durée utilité IFRS
Matériel roulant	5 ans	5 ans
Matériel informatique	Entre 5 et 10 ans	Entre 5 et 10 ans
Matériel de bureau	5 ans	5 ans
Mobilier de bureau	Entre 5 et 10 ans	10 ans
Autres matériels et mobiliers	5 ans	5 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties linéairement en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles portent essentiellement sur les logiciels acquis. Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constatées depuis leur date d'acquisition.

Comptes de régularisation et autres actifs et passifs

Comptes de régularisation et autres actifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, les charges constatées d'avance et les produits à recevoir. Les autres actifs comprennent, notamment, les créances sur le personnel, les créances sur les organismes sociaux, les sommes dues par l'Etat (hors actifs d'impôt exigible et différé), les valeurs et emplois divers et les comptes de débiteurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes de l'actif

Comptes de régularisation et autres passifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, produits constatés d'avance et charges à payer. Les autres passifs comprennent, notamment, les dettes envers le personnel, les dettes envers les organismes sociaux, les sommes dues à l'Etat (hors passifs d'impôt exigible et différé) et les comptes de créditeurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes du passif.

Actifs et passifs éventuels

Actifs éventuels

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés par le Groupe SOFAC mais font l'objet d'une communication de cette éventualité d'entrée d'avantages économiques, lorsque leur montant est significatif.

Passifs éventuels

Un passif éventuel est :

- Une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;

ou

- Une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car :
- Il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ;

ou

- Le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés (sauf dans le cadre d'un regroupement d'entreprise conformément à la norme IFRS 3) mais font l'objet d'une communication en notes annexes lorsque leur montant est significatif.

Avantages au personnel

Le groupe SOFAC dispose d'une police d'assurance maladie pour le compte du personnel Actif Permanent et des retraités. Les retraités bénéficient gratuitement de la couverture maladie post emploi.

Cette couverture maladie est viagère pour l'ensemble des retraités. En outre, les conjoints et les ayants droit bénéficient de la couverture médicale tant que l'ouvrant droit (i.e. le retraité) est en vie. En cas de décès de ce dernier, ils ne sont plus couverts par le contrat.

Sur la base de notre analyse, l'assistance médicale postérieure à l'emploi est classée comme un régime d'avantages à prestations définies au sens de la norme IAS 19 qui doit être évalué et comptabilisé.

Impôts différés

La norme IAS 12 impose la comptabilisation d'impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du passif dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice. Le montant d'impôts différés est déterminé au niveau de chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision soit dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

Provisions

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation actuelle juridique ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable.

Les montants comptabilisés sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les passifs éventuels hors regroupement d'entreprises ne sont pas comptabilisés. Toutefois, il y a lieu de les mentionner en annexes s'ils sont significatifs.

Jugements utilisés dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers du Groupe exige du management la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont rattachées.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur les éléments ci-après :

- Le calcul des pertes de crédit attendues avec plus particulièrement l'évaluation du critère d'augmentation significative du risque de crédit, les modèles et hypothèses utilisés pour la mesure des pertes de crédit attendues, la détermination des différents scénarios économiques et de leur pondération ;
- L'usage de modèles internes pour le calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés sur un marché actif ;
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels (goodwill principalement) ;
- Des provisions pour risque et charges entrant dans le champ d'application de la norme IAS 37.

Conformément aux exigences réglementaires en vigueur, Sofac a procédé à la formalisation de politiques et chartes des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques auxquels la société est exposée, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques et chartes sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par les plus hautes instances de la société.

Risque de crédit

a- Politique de gestion du risque de crédit

Le Risque de Crédit est le risque de non-remboursement par des clients de leurs engagements envers la société, partiellement ou en intégralité, dans les délais et dans les conditions convenues, et qui pourrait entraîner une perte financière pour ladite société. C'est la catégorie de risque à laquelle la société est la plus exposée, qui peut être corrélée à d'autres catégories de risque et s'étend par nature au risque de concentration.

Sofac a mis en place une politique de gestion du risque de crédit. Elle a pour but de fournir, aux différentes entités de la société, des principes applicables à leurs activités, dès lors qu'elles sont susceptibles de générer un **Risque de Crédit** ou de contrepartie pour compte propre.

b- Comitologie

Des Comités sont tenus régulièrement afin d'assurer le pilotage et le suivi des travaux liés à l'activité. Il s'agit notamment du :

- **Comité des Risques** : assiste le Conseil d'Administration en matière de stratégie, de gestion et de surveillance des risques auxquels l'établissement est exposé ;
- **Comité Risque de crédit** : désigne des comités de crédit, valide les règles d'octroi et le manuel d'acceptation, valide les seuils d'acceptation par les grilles de scoring, valide les grilles de délégation de pouvoirs, suit périodiquement les indicateurs de risque.

c- Structuration des opérations de crédit

Chaque opération de crédit doit être structurée selon les procédures en place et elle doit avoir :

- Un objet économique avéré ;
- Une maturité en conformité avec l'objet du crédit ;
- Un revenu en adéquation avec le risque pris par la société. La tarification doit être en adéquation avec le niveau de **Risque de Crédit** des contreparties ;
- Une sécurité évidente par la capacité de remboursement de la contrepartie ;
- Une garantie ou sûreté pour conforter la position de la société à travers au moins un contrat de crédit.

d- Scoring

Le scoring est un modèle statistique développé sur la base du comportement historique des clients, sur au moins 3 ans, à travers une régression logistique pour prédire le défaut des clients futurs.

Le scoring des demandes émanant des contreparties joue un rôle primordial dans l'appréciation du degré de **Risque de Crédit** du portefeuille des engagements de Sofac et par la suite dans la prise de décision.

Pour la clientèle de Sofac, les décisions d'octroi sont prises sur la base d'un système de scoring spécifique et complété par des règles d'octroi relatives à chaque type de produit et chaque catégorie de clientèle.

Le pilotage du processus de mise en œuvre et de la validation du système de scoring incombe à l'entité **Risque de Crédit** qui assure le maintien de ce dispositif.

L'entité **Risque de Crédit** assure la surveillance de la qualité du scoring semestriellement à travers des reportings spécifiques mesurant la stabilité et la performance du score.

e- Surveillance des risques – contrôles à priori

Avant tout déblocage de crédit, une série de contrôle est systématiquement réalisée :

- Contrôle des données du dossier de crédit ;
- Contrôle du respect du niveau de délégation ;
- Contrôle de la conformité de la documentation juridique ;
- Contrôle des données saisies au niveau du système d'information ;
- Contrôle du respect des limites de concentration.

f- Surveillance du portefeuille des engagements

La surveillance du portefeuille des engagements se fait par le biais de plusieurs indicateurs, tant au niveau du risque à l'octroi qu'au niveau du risque en cours de vie des dossiers.

Les analyses multicritères du portefeuille des engagements sont un contrôle à posteriori qui consistent à identifier et à suivre l'ensemble des engagements de la société selon plusieurs axes d'analyse dont notamment : les produits, les maturités, les clients, les groupes d'affaires, les segments de clientèle, les règles d'octroi, les catégories de créances (saines et en souffrance), les secteurs d'activité, les agences, les zones géographiques, les types de sûreté, etc.

g- Limites de concentration

Les engagements de SOFAC sont maintenus dans les limites globales, dites limites de concentration, fixées dans le respect de la réglementation. Ces limites sont revues, autant que nécessaire en tenant compte notamment du niveau des fonds propres de la société et de chacune de ses entités, et sont validées par le Comité **Risque de Crédit**.

h- Délégation de pouvoirs

Ce principe régit l'octroi de nouveaux prêts et le renouvellement des crédits. A partir d'un seuil d'encours client et pour les demandes non acceptées systématiquement, au moins deux personnes, dont impérativement une de l'entité **Risque de Crédit**, doit approuver ces demandes.

La prise de décision est basée sur le principe de la délégation individuelle du pouvoir d'approbation. L'autorité d'approbation est accordée à des individus - intuitu personae - sur la base de leur expérience, jugement, compétence et formation professionnelle.

Risque opérationnel

Conformément à la réglementation en vigueur, Sofac définit le risque opérationnel comme étant le « risque de perte résultant de carences ou de défaillances inhérentes aux procédures, au personnel et aux systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

a- Processus de gestion du risque opérationnel

Le processus de gestion des risques opérationnels au sein de Sofac est composé de méthodologies et pratiques liées aux activités d'identification, d'évaluation, de suivi et de traitement des risques opérationnels.

Identification des risques :

L'identification des risques opérationnels liés à l'activité de l'établissement a pour objectif de recenser l'ensemble des défaillances (avérées / potentielles) pouvant avoir une incidence sur le fonctionnement de ses processus, et par conséquent empêcher l'atteinte de ses objectifs.

Un risque se caractérise par une ou plusieurs causes génériques (Déclencheur(s) de l'évènement de risque), une catégorie d'évènement bâloise et une ou plusieurs conséquences.

Evaluation des risques :

La gravité d'un risque se mesure selon deux paramètres :

- Le niveau de fréquence ;
- Le niveau d'impact du risque (la sévérité)

La connaissance de ces deux paramètres permet de positionner les risques sur une matrice « Fréquence x Impact » et de classer les risques selon une échelle de gravité.

Indicateurs de suivi des risques :

Les indicateurs de suivi des risques (Key Risk Indicators : KRI) offrent une vision instantanée des modifications de l'environnement de risque et de contrôle interne, pouvant avoir un impact sur le profil de risque de la société.

L'objectif consiste, pour chaque processus ou ensemble de processus, à déterminer ce qui peut renforcer l'occurrence d'un événement de pertes, c'est-à-dire les sources potentielles à l'origine d'une dégradation du profil de risque de la société.

Ces indicateurs comportent généralement des seuils, dont le dépassement déclenche la mise en œuvre d'actions préventives.

Mécanisme de couverture des risques :

Une bonne maîtrise du risque opérationnel dans la société nécessite, outre une bonne mesure du niveau de risque, la mise en place et le suivi de dispositifs visant à prévenir ou à atténuer le risque opérationnel.

Il existe 4 types de mécanismes de couverture du risque opérationnel :

- Les mesures de prévention sur les occurrences, qui visent à agir sur la diminution de la fréquence d'occurrence des risques ;
- Les mesures de prévention sur les impacts, qui visent à agir sur l'atténuation de l'impact financier, en cas de survenance de la défaillance ;
- Les mesures de contrôle qui visent à anticiper la survenance d'un risque ou à en éviter sa propagation à la défaillance ;
- Les assurances qui permettent de diminuer l'impact financier d'une défaillance.

Collecte des incidents :

Un incident correspond à la survenance effective d'un risque au sein de la société. Il peut provoquer :

- Une ou plusieurs pertes opérationnelles ;
- Un incident sans impact financier, i.e. « quasi-perte » ;
- À la fois une (ou des) perte(s) ainsi que des impacts non financiers.

Un incident doit nécessairement être relié à un risque. Si ce n'est pas possible, il est nécessaire de mettre à jour la cartographie des risques afin que cette dernière reflète au mieux la réalité des risques encourus par la société.

b- Comitologie

A travers le Comité des Risques, le Conseil d'Administration approuve le dispositif d'identification et de gestion des Risques Opérationnels (RO), sa stratégie, ses orientations, sa politique, et ses principes.

A cet égard, le Comité des Risques est chargé de ce qui suit :

- Examiner la Stratégie de gestion du risque Opérationnel et formuler des recommandations à l'organe d'administration à ce sujet ;
- Passer en revue, au moins une fois par an, la politique de gestion du risque opérationnel et le dispositif d'appétence pour le risque de l'établissement ;
- Evaluer la qualité et la pertinence du dispositif d'identification, de mesure et d'atténuation des risques opérationnels encourus par l'établissement ;
- Fournir à l'organe d'administration des avis sur l'appétence au risque actuel et futur ;
- Surveiller la mise en œuvre, par l'organe de direction, de la déclaration d'appétence au risque ;
- S'assurer de l'efficacité du processus d'adéquation des fonds propres internes destinés à couvrir les risques opérationnels, tenant compte de l'appétence au risque définie par le conseil d'administration.

c- Plan de continuité d'activité

L'entreprise ne peut empêcher la survenance de certains risques exogènes et endogènes, tels que les inondations et les attaques virales, mais elle peut à défaut en limiter les impacts. C'est alors qu'intervient notamment le plan de continuité d'activité PCA.

Ce plan est défini par le comité de Bâle comme étant « l'ensemble des mesures visant à assurer, selon divers scénarii de crises, y compris face à des chocs extrêmes,

le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentielles de l'entreprise puis la reprise planifiée des activités ».

A Sofac, l'élaboration du plan de continuité répond à la nécessité :

- D'identifier les processus vitaux de l'entreprise ;
- D'analyser les risques de rupture de service ;
- D'évaluer les conséquences ;
- De prévoir les actions et les moyens pour assurer dans les meilleures conditions possibles la continuité de l'activité en cas d'indisponibilité ou de perturbation totale ou partielle des processus de l'entreprise.

Risques de taux et de liquidité – ALM

a- Evaluation du risque de liquidité

L'identification et la quantification du risque de liquidité permet de se prémunir contre le risque de défaillance des engagements émis.

Sofac procède au calcul des impasses de liquidité, découlant de la différence entre les flux des emplois et ressources tout au long de leur durée d'amortissement. L'objectif est d'estimer les gaps de liquidité et les besoins de refinancement en complément du suivi des flux de trésorerie à court terme.

Le calcul des gaps de liquidité (encours des ressources moins encours des emplois) est établi sur chaque maturité (1 mois, 2 mois, 3 mois, 6 mois, 1an, 2 ans...10 ans), il est obtenu en utilisant les tableaux d'amortissement des contrats de prêts pour les postes contractuels, et des règles d'écoulement de la liquidité pour les autres postes non contractuels.

b- Evaluation du Risque de taux

Le risque de taux est le risque de perte financière encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan. Il traduit l'incertitude sur les résultats financiers induits par l'exposition aux variations de la courbe des taux.

SOFAC procède au calcul de l'impasse de taux représentant la différence entre les emplois et ressources à taux fixes, ventilée par bande d'échéances. Ces gaps sont ensuite actualisés.

La différence entre cette VAN calculée avec les taux actuels et la VAN calculée avec ces taux +100 pb et +200 pb permet de déduire la sensibilité du bilan aux variations des taux.

c- Couverture des gaps de taux et de liquidité.

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM, par le recours aux instruments de financement spécifiques, ou des révisions concernant les lignes de crédit ouvertes par l'établissement.

d- Le suivi des risques de taux et de liquidité

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques. Les données risques sont agrégées trimestriellement afin que les organes de gouvernance puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de SOFAC. Ces données sont présentées au Comité ALM et au Comité des Risques.

COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

État de la situation financière consolidée

ACTIF (En milliers)	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5.1.1	6 376	17 870
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1.2	545 133	533 406
Actifs financiers détenus à des fins de transaction			
Autres Actifs financiers à la juste valeur par résultat		545 133	533 406
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5.1.3	21 192	4 057
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables			
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		21 192	4 057
Titres au coût amorti	5.1.4		
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	5.1.5	34 836	33 755
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	5.1.6	16 249 150	13 853 276
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt exigible		53 809	35 158
Actifs d'impôt différé		122 764	125 844
Comptes de régularisation et autres actifs	5.1.7	2 171 917	1 507 512
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participations dans des entreprises mises en équivalence			
Immeubles de placement			
Immobilisations corporelles	5.1.8	431 388	204 892
Immobilisations incorporelles	5.1.9	46 328	34 175
Écarts d'acquisition	5.1.10	52 747	52 747
TOTAL ACTIF		19 735 741	16 402 693

PASSIF (En milliers)	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.2.1		
Passifs financiers détenus à des fins de transaction			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5.2.2	6 071 816	6 658 364
Dettes envers la clientèle	5.2.3	4 852 102	3 588 522
Titres de créance émis	5.2.4	5 289 845	3 337 619
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt exigible		100 746	103 919
Passifs d'impôt différé		262 563	256 426
Comptes de régularisation et autres passifs	5.2.5	1 441 513	1 169 723
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance			
Provisions	5.2.6	34 361	21 986
Subventions et fonds assimilés			
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		281 543	56 155
Capitaux propres		1 401 253	1 209 978
Capitaux propres part du groupe		1 401 253	1 209 978
Capital et réserves liées		286 196	210 451
Réserves consolidées		889 639	776 769
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		1 483	
Résultat de l'exercice		223 934	222 758
Intérêts minoritaires			
TOTAL PASSIF		19 735 741	16 402 693

État du résultat global consolidé

(En milliers)	Notes	31/12/2024	31/12/2023
+ Intérêts et produits assimilés	6.1	1 099 281	923 465
- Intérêts et charges assimilées	6.1	-458 071	-331 206
MARGE D'INTÉRÊT		641 211	592 258
+ Commissions (produits)	6.2	101 216	96 888
- Commissions (charges)	6.2	-26 140	-13 684
MARGE SUR COMMISSIONS		75 076	83 204
+/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	6.3		55
+/- Gains ou pertes nets des instruments mesurés à la juste valeur par capitaux propres	6.4	-3 274	-3 581
+ Produits des autres activités	6.5	142 338	102 740
- Charges des autres activités	6.5	-37 423	-1 461
PRODUIT NET BANCAIRE		817 927	773 215
- Charges générales d'exploitation	6.6	-251 542	-215 340
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	6.7	-25 435	-46 561
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		540 950	511 314
Coût du risque	6.8	-197 365	-172 080
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		343 585	339 235
+/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence			
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs		3 578	20 547
+/- Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		347 163	359 782
- Impôt sur les résultats	6.9	-123 228	-137 023
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
RÉSULTAT NET		223 934	222 758
Intérêts minoritaires			
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE		223 934	222 758
Résultat de base par action (en dirhams)	6.10		
Résultat dilué par action (en dirhams)	6.10		
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	Notes	31/12/2024	31/12/2023
RÉSULTAT NET		223 934	222 758
Écarts de conversion			
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres			
Réévaluation des instruments dérivés de couverture			
Réévaluation des immobilisations			
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies			
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence			
Impôts			
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES			
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES		223 934	222 758
Dont Part du Groupe		223 934	222 758
Dont Part des minoritaires			

Périmètre

DÉNOMINATION SOCIALE	31/12/2024		31/12/2023		Méthode de consolidation
	% Intérêt	% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle	
SOFAC	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Consolidante
SOFASSUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SSF	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale
BADEEL	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale

Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux

(En milliers)	31/12/2024		31/12/2023	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	5 889		3 907	
Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	487		13 963	
TOTAL	6 376		17 870	

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		
Bons du Trésor		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Titres de participation non consolidés		
Instruments dérivés		
Autres actifs financiers détenus à la juste valeur par résultat	545 133	533 406
TOTAL	545 133	533 406

Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Bons du Trésor		
Autres Instruments		
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	21 192	4 057
TOTAL	21 192	4 057

Prêts et créances sur la clientèle

(En milliers)	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Crédits de trésorerie						
Comptes à vue débiteurs						
Créances commerciales						
Crédits à l'exportation						
Crédits à la consommation				17 658 068	17 658 068	
Crédits à l'équipement						
Crédits immobiliers						
Intérêts courus à recevoir						
Agios réservés				-281 777	-281 777	
Valeurs reçues en pension						
Créances acquises par affacturage						
Autres créances				22 439	8 367	
ENCOURS BRUTS				17 398 729	14 875 943	
Dépréciations				1 149 579	1 022 667	
ENCOURS NETS				16 249 150	13 853 276	

Encours et dépréciations par Bucket sous IFRS 9 Hors agios réservés	31/12/2024				31/12/2023			
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
Encours brut	14 206 996	1 689 036	1 762 035	17 658 068	11 624 163	1 707 443	1 740 346	15 071 952
Dépréciations	37 405	68 665	1 043 510	1 149 579	39 771	75 338	907 558	1 022 667
NET	14 169 591	1 620 372	718 525	16 508 488	11 584 393	1 632 105	832 788	14 049 285

Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés

(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
A vue	34 836	33 755
Comptes ordinaires	34 836	33 755
Prêts et comptes au jour le jour		
Valeurs reçues en pension au jour le jour		
A terme		
Prêts et comptes à terme		
Prêts subordonnés et participants		
Valeurs reçues en pension à terme		
Créances rattachées		
Total Brut	34 836	33 755
Dépréciation		
TOTAL NET	34 836	33 755

Comptes de régularisation et autres actifs

(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués		
Créances fiscales	560 468	518 651
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	176 195	69 020
Débiteurs Divers	1 435 254	919 841
Comptes de liaison		
TOTAL	2 171 917	1 507 512

Immobilisations corporelles

VALEUR BRUTE (En milliers)	Valeur brute au 31/12/2023	Acquisitions	Mises hors services et sorties	Effet de l'application d'IFRS 16	Valeur brute au 31/12/2024
Terrains et constructions	338 974			131 359	470 333
Matériel, outillage et transport					
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	34 736	7 802			42 538
Autres immobilisations corporelles	44 632	3 923			48 555
En-cours	21 742	7 500	3 923		25 320
Droit d'utilisation					
TOTAL	440 085	19 226	3 923	131 359	586 746

Immobilisations Incorporelles

(En milliers)	Valeur brute au 31/12/2023	Acquisitions	Cession ou retrait	Dotations exercice	Valeur brute au 31/12/2024
Valeur brute	121 520	16 173			137 693
Amortissement	87 346			4 020	91 365
Valeur nette	34 175	16 173		-4 020	46 328

Écarts d'acquisition

	31/12/2023	Augmentation (acquisition)	Diminution (cession)	Perte de valeur de la période	Autres mouvements	31/12/2024
Valeur brute	52 747 295					52 747 295
	52 747 295					52 747 295
Cumul des pertes de valeur						
VALEUR NETTE	52 747 295					52 747 295

Dettes envers les établissements de crédit et assimilés

(En milliers)	Établissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total	
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc		31/12/2024	31/12/2023
Comptes ordinaires créditeurs		618 988			618 988	643 070
Valeurs données en pension		499 965			499 965	499 847
- au jour le jour						
- à terme		499 965			499 965	499 847
Emprunts de trésorerie		4 939 178			4 939 178	5 498 154
- au jour le jour						
- à terme		4 939 178			4 939 178	5 498 154
Emprunts financiers						
Intérêts courus à payer		13 683			13 683	17 293
Autres dettes						
TOTAL		6 071 816			6 071 816	6 658 364

Dettes envers la clientèle

(En milliers)	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs						
Comptes d'épargne						
Dépôts à terme						
Valeurs données en pension						
Autres comptes créditeurs				4 852 102	4 852 102	3 588 522
Intérêts courus à payer						
TOTAL				4 852 102	4 852 102	3 588 522

Comptes de régularisation et autres passifs

(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
Opérations diverses sur titres	504 988	499 050
Sommes dues à l'Etat		
Clients avances et acomptes		
Charges à payer	697 616	595 032
Dividendes à payer		
Autres passifs	238 908	75 641
TOTAL	1 441 513	1 169 723

Commissions

(En milliers)	31/12/2024			31/12/2023		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	101 216		101 216	96 888		96 888
Sur opérations avec les établissements de crédit						
Sur opérations avec la clientèle	101 216		101 216	96 888		96 888
Autre						
Prestation de services bancaires et financiers	26 140	-26 140	0	13 684	-13 684	-13 684
sur opération de paiement	26 140	-26 140	0	13 684	-13 684	-13 684
sur opération de change						
Autres						
PRODUITS NETS DES COMMISSIONS	101 216	26 140	75 076	96 888	13 684	83 204

Provisions

PROVISIONS	31/12/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2024
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	1 632	-56		1 576
Provisions pour autres risques et charges	20 354	12 431		32 786
TOTAL	21 986	12 375		34 361

Marge d'intérêt

(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
Sur opérations avec les établissements de crédits		
Sur opérations avec la clientèle	1 068 165	914 830
Intérêts courus et échus sur titres		
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture		
Sur opérations de crédit bail	31 116	8 635
Autres intérêts et produits assimilés		
PRODUITS D'INTÉRÊT	1 099 281	923 465
Sur opérations avec les établissements de crédits	299 328	237 630
Sur opérations avec la clientèle		
Sur dettes représentées par titres	150 464	85 868
Sur dettes subordonnées	8 278	7 707
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture		
Autres intérêts et charges assimilés		2
CHARGES D'INTÉRÊT	458 071	331 206

Titres de créances émis

	31/12/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2024
Bons de caisse				
Titres du marché interbancaire				
Titres de créances négociables	3 337 619	2 705 000	752 773	5 289 845
Emprunts obligataires				
Autres dettes représentées par un titre				
TOTAL	3 337 619	2 705 000	752 773	5 289 845

Résultat sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
Dividendes reçus		
Plus ou moins values réalisées sur cession actifs/passifs à la juste valeur par le résultat	-284	55
Plus ou moins values latentes sur actifs/passifs à la juste valeur par le résultat		
Solde des relations de couverture des instruments dérivés ne répondant plus aux conditions de la comptabilité de couverture		
Variation de juste valeur des instruments dérivés		
Inefficacité de couverture à la juste valeur		
Inefficacité de couverture de flux de trésorerie		
GAINS OU PERTES SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	-284	55

Résultat des autres activités

(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
Produits de la promotion immobilière		
Produits sur opérations de location simple		
Variations de juste valeur des immeubles de placement		
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance		
Autres produits nets de l'activité d'assurances		
Variation des provisions techniques des contrats d'assurances		
Autres produits (charges) nets	104 915	101 279
PRODUITS ET CHARGES NETS DES AUTRES ACTIVITÉS	104 915	101 279

Charges générales d'exploitation

(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
Charges de personnel	141 797	122 311
Impôts et taxes	2 944	3 705
Services extérieurs et autres charges	106 801	89 324
CHARGES D'EXPLOITATION	251 542	215 340

Charges du personnel

(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
Salaires et appointements	87 300	75 015
Primes et indemnités	23 401	19 337
Charges de retraite	18 046	18 335
Charges d'assurances sociales	6 718	6 072
Autres charges de personnel	6 331	3 552
TOTAL	141 797	122 311

Amortissement et dépréciation des immobilisations

(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	4 069	4 153
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	21 366	42 408
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation		
TOTAL	25 435	46 561

Coût du risque

(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
Dotations aux provisions	414 892	369 471
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	402 461	362 638
Provisions pour dépréciation des titres		
Provisions pour risques	12 431	6 833
Reprise de provisions	271 252	238 784
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	266 111	221 106
Provisions pour dépréciation des titres		
Provisions pour risques	5 141	17 677
Variation des provisions	143 640	130 687
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	56 680	44 422
Récupérations sur prêts et créances amorties	-2 955	-3 029
Autres pertes		
COÛT DU RISQUE	197 365	172 080

Charge d'impôt reconnue en état du résultat global

(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
Charge d'impôts courants	78 654	102 015
Charge d'impôts différés	44 574	35 009
CHARGE D'IMPÔTS DE LA PÉRIODE	123 228	137 023

Résultat sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

	31/12/2024	31/12/2023
Dividendes reçus		
Plus ou moins values sur cession sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-3 274	-3 581
GAINS OU PERTES NETS	-3 274	-3 581

Résultat de base et résultat dilué par action

(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net part du Groupe	223 650	222 758
Nombre d'actions ordinaires émises	2 862	2 105
RÉSULTAT PAR ACTION EN DIRHAMS	78	106

Engagements de financement et de garantie

(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
Engagements de financements et de garantie donnés	48 022	221 392
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
- Crédits documentaires import		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Ouvertures de crédit confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Engagements irrévocables de crédit-bail		
- Autres engagements de financement donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	48 022	221 392
- Crédits documentaires import		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Ouvertures de crédit confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Engagements irrévocables de crédit-bail		
- Autres engagements de financement donnés	48 022	221 392
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
- Crédits documentaires export confirmés		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Garanties de crédits données		
- Autres cautions, avals et garanties donnés		
- Engagements en souffrance		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
- Garanties de crédits données		
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique		
- Autres cautions et garanties données		
- Engagements en souffrance		
Engagements de financements et de garantie reçus	203 394	1 196 704
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
- Ouvertures de crédits confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	203 235	1 196 546
- Garanties de crédits		
- Autres garanties reçues	203 235	1 196 546
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	159	159
- Garanties de crédits		
- Autres garanties reçues	159	159

Tableau des variations de capitaux propres

		Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres recyclables	Gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres non recyclables	Les capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31 Décembre 2023		210 450	1		998 956	571				1 209 978
Changement de méthodes comptables										
Autres variations (BADEEL)					65 842					65 842
Capitaux propres d'ouverture 1^{er} janvier 2024		210 450	1		1 065 083	571				1 275 820
Opérations sur capital										
Paiements fondés sur des actions										
Opérations sur actions propres										
Dividendes					-99 985					-99 985
Résultat de l'exercice au 31 Décembre 2024					223 934					223 934
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions	(D)									
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat	(E)									
Ecart de conversion : variations et transferts en Résultat	(F)									
Gains ou pertes latents ou différés	(D)+(E)+(F)									
Variation de périmètre										
Autres variations (Actualisation IAS 19)					1 483					1 483
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE 31 DÉCEMBRE 2024		210 450	1		1 190 232	571				1 401 253

Variation des impôts différés au cours de la période

	31/12/2023	Montants reconnus en résultat	Montants reconnus en capitaux propres	31/12/2024
Impôts différés actifs	92 497	-35 339		57 804
Impôts différés passifs	195 912	-9 881		205 793
IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS / PASSIFS	-103 415	-44 574		-147 989

Preuve d'impôts

	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net de l'ensemble consolidé	223 934	222 758
Impôts exigibles (IS)	78 654	102 003
Impôts différés	44 574	35 009
TOTAL CHARGE FISCALE CONSOLIDÉE IFRS	123 228	137 011
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts	347 163	359 782
Taux effectif d'impôt (Total charge fiscale retraitée/résultat comptable IFRS retraité avant impôts)	35,50%	38,08%
Montant de différences de taux mère/filiale	-376	-376
Impôt sur différences temporelles	-29.887	-38 879
Effet des autres éléments	-3.243	
Charge fiscale recalculée		
TAUX D'IMPÔT LÉGAL AU MAROC	39,25%	37,75%

Informations relatives au tableau des flux de trésorerie

FLUX DE TRÉSORERIE	31/12/2024	31/12/2023
1 Résultat avant impôts (a)	347 163	359 782
2 +/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	25 435	46 561
3 +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
4 +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		
5 +/- Dotations nettes aux provisions	12 375	-24 213
6 +/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
7 +/- Perte nette/gain net des activités d'investissement		
8 +/- Produits/charges des activités de financement		-55
9 +/- Autres mouvements	-180 328	-119 695
10 = Total (2) à (9) des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements (b)	-142 519	-97 401
11 +/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés	-587 629	3 048 009
12 +/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-1 132 294	-1 733 305
13 +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	1 924 848	-1 179 319
14 +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-405 223	-153 696
15 - Impôts versés	-78 752	-101 692
16 = Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles (total des éléments 11 à 15) (c)	-279 051	-120 002
17 Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (total des éléments a, b et c) (d)	-74 407	142 378
18 +/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations		-52 747
19 +/- Flux liés aux immeubles de placements		
20 +/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-263 185	-72 373
21 Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (total des éléments 18 à 20) (e)	-263 185	-125 120
22 +/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	101 710	98 976
23 +/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	225 388	-100 831
24 Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (total des éléments 22 et 23) (f)	327 098	-1 854
25 Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie		
26 Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (total des éléments d, e et f)	-11 494	15 404
COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE		
27 Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	17 870	2 466
28 Caisse, banques centrales, ccp(actif & passif)	17 870	2 466
29 Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
30 Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	6 376	17 870
31 Caisse, banques centrales, ccp(actif & passif)	6 376	17 870
32 Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
33 Variation de la trésorerie nette	-11 494	15 404

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société SOFAC S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé du bilan au 31 décembre 2024, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1 401 253 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 223 650.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle	
Risque identifié	Réponse d'audit
<p>Les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe SOFAC à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces dépréciations sont évaluées sur la base des dispositions de la norme IFRS 9 – Instruments financiers.</p> <p>L'évaluation des pertes de crédit attendues sur les encours à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déterminer les critères de classement des encours en Bucket 1, Bucket 2 et Bucket 3, - Estimer les pertes attendues en fonction du Bucket, <p>Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux comptes consolidés.</p> <p>Au 31 décembre 2024, le montant total (en brut) des encours de prêts à la clientèle exposés au risque de crédit s'élève à MMAD 16,249 ; le montant total des dépréciations s'élève à MMAD 1.150.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier dans le contexte d'incertitude lié à la crise sanitaire.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe SOFAC, et testé les contrôles clés relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.</p> <p>Nous avons concentré nos travaux sur les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA les plus significatifs.</p> <p>Concernant le calcul des dépréciations, nous avons notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étudié la conformité à la norme IFRS 9 mise en œuvre par le groupe, - Pris connaissance du dispositif de gouvernance et des contrôles clés mis en place au niveau du groupe, - vérifié le calcul des dépréciations, sur la base d'un échantillon, - rapproché les données issues des outils de calcul avec la comptabilité, - apprécié le bien fondé des hypothèses utilisées par la Direction, en particulier pour l'estimation des flux futurs de recouvrement, au regard notamment des garanties sur les dossiers de crédit significatifs en Bucket 3. <p>Nous avons enfin examiné l'information donnée en annexe des comptes consolidés au titre du risque de crédit.</p>

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables nationales en vigueur, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer

COOPERS AUDIT



la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 17 février 2025

Les Commissaires aux Comptes

COOPERS AUDIT MAROC SA



Abdellah LAGHCHAOUI
Associé

FORVIS MAZARS



Taha FERDAOUS
Associé

COMPTES SOCIAUX

Compte de produits et charges du 1er janvier au 31 décembre 2024

(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
I.PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 171 725	2 534 191
1.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		
2.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	755 337	667 900
3.Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4.Produits sur titres de propriété	44 363	34 381
5.Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	2 173 464	1 652 037
6.Commissions sur prestations de service	119 144	113 476
7.Autres produits bancaires	79 417	66 397
II.CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 378 622	1 820 738
8.Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de Crédit	287 805	230 603
9.Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
10.Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	158 742	93 574
11.Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 900 245	1 478 603
12.Autres charges bancaires	31 829	17 958
III.PRODUIT NET BANCAIRE	793 103	713 453
13.Produits d'exploitation non bancaire	1 354	666
14.Charges d'exploitation non bancaire		
IV.CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	392 908	331 364
15.Charges de personnel	130 314	115 941
16.Impôts et taxes	1 764	2 830
17.Charges externes	245 539	199 848
18.Autres charges générales d'exploitation	5 136	3 392
19.Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	10 155	9 354
V.DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	408 774	363 384
20.Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	329 514	336 783
21.Pertes sur créances irrécouvrables	63 646	20 338
22.Autres dotations aux provisions	15 613	6 263
VI.REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	271 370	278 453
23.Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	245 674	220 123
24.Récupérations sur créances amorties	2 955	3 029
25.Autres reprises de provisions	22 741	55 301
VII.RÉSULTAT COURANT	264 146	297 823
26.Produits non courants	76	991
27.Charges non courantes	28 945	14 197
VIII.RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	235 277	284 616
28.Impôts sur les résultats	74 927	83 113
IX.RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	160 350	201 504
TOTAL PRODUITS	3 444 526	2 814 300
TOTAL CHARGES	3 284 175	2 612 796
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	160 350	201 504

Titres de participation et emplois assimilés (en milliers)

DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées		2 100		2 100	2 100		44 097	43 923	44 363
SOFASSUR		100	100%	100	100	31/12/2023	44 483	44 363	44 363
SOFAC STRUCTURED FINANCE		2 000	100%	2 000	2 000	31/12/2023	-386	-440	
Autres titres de participation		68 186		78 192	78 192				
BADEEL SMARTLEASE		68 186	100%	68 186	68 186				
FT SOFAC AUTOLEASE				10 006	10 006				
Dépréciation									
TOTAL		70 286		80 292	80 292		44 097	43 923	44 363

État des soldes de gestion du 1er janvier au 31 décembre 2024

(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS		
1.(+) Intérêts et produits assimilés	755 337	667 900
2.(-) Intérêts et charges assimilées	446 548	324 177
Marge d'intérêt	308 790	343 723
3.(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	2 173 464	1 652 037
4.(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 900 245	1 478 603
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	273 219	173 434
5.(+) Commissions perçues	119 144	113 476
6.(-) Commissions servies	26 140	13 684
Marge sur commissions	93 003	99 792
7.(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	-3 737	-3 909
8.(+) Résultat des opérations sur titres de placement		
9.(+) Résultat des opérations de change	-22	5
10.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	-3 760	-3 904
11.(+) Divers autres produits bancaires	123 496	100 723
12. (-) Diverses autres charges bancaires	1 645	315
PRODUIT NET BANCAIRE (*)	793 103	713 453
13. (+) Résultat des opérations sur immobilisations financières		
14. (+) Autres produits d'exploitation non bancaire	1 354	666
15. (-) Autres charges d'exploitation non bancaire		
16. (-) Charges générales d'exploitation	392 908	331 364
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	401 549	382 754
17.(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	144 531	133 969
18.(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-7 128	-49 038
RÉSULTAT COURANT	264 146	297 823
RÉSULTAT NON COURANT	-28 869	-13 207
19.(-) Impôts sur les résultats	74 927	83 113
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	160 350	201 504
	31/12/2024	31/12/2023
II - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		
(+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	160 350	201 504
20.(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	10 155	9 354
21.(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
22.(+) Dotations aux provisions pour risques généraux		
23.(+) Dotations aux provisions réglementées		
24.(+) Dotations non courantes		
25.(-) Reprises de provisions		
26.(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	643	119
27.(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
28.(-) Plus-values de cession des immobilisations financières		
29.(+) Moins-values de cession des immobilisations financières		
30.(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
(+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	169 862	210 738
31.(-) Bénéfices distribués	99 985	98 976
(+) AUTOFINANCEMENT	69 878	111 762

BILAN ACTIF (En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	6 363	17 869
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	24 269	27 102
. A vue	24 269	27 102
. A terme		
3. Créances sur la clientèle	7 611 898	6 722 684
. Crédits de trésorerie et à la consommation	7 139 643	6 362 420
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers		
. Autres crédits	472 256	360 264
4. Créances acquises par affacturage		
5. Titres de transaction et de placement	500 135	495 406
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance	500 135	495 406
. Titres de propriété		
6. Autres actifs	1 008 243	835 028
7. Titres d'investissement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
8. Titres de participation et emplois assimilés	80 292	74 343
9. Créances subordonnées		
10. Immobilisations données en crédit-bail et en location	9 936 577	7 790 528
11. Immobilisations incorporelles	39 900	26 029
12. Immobilisations corporelles	62 446	58 147
TOTAL DE L'ACTIF	19 270 123	16 047 136

BILAN PASSIF (En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5 893 662	6 537 710
. A vue	618 988	643 070
. A terme	5 274 673	5 894 640
3. Dépôts de la clientèle	4 852 102	3 588 522
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs	4 852 102	3 588 522
4. Titres de créance émis	5 289 845	3 337 619
. Titres de créance négociables émis	5 289 845	3 337 619
. Emprunts obligataires émis		
. Autres titres de créance émis		
5. Autres passifs	1 870 306	1 497 702
6. Provisions pour risques et charges	83 574	90 702
7. Provisions réglementées		
8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
9. Dettes subordonnées	281 543	56 155
10. Ecart de réévaluation		
11. Réserves et primes liées au capital	259 655	257 930
12. Capital	210 450	210 450
13. Actionnaires.Capital non versé (-)		
14. Report à nouveau (+/-)	368 637	268 843
15. Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
16. Résultat net de l'exercice (+/-)	160 350	201 504
TOTAL DU PASSIF	19 270 123	16 047 136

Hors bilan du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
ENGAGEMENTS DONNÉS	48 022	221 392
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	48 022	221 392
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5. Titres achetés à réméré		
6. Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS REÇUS	203 394	1 196 704
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	203 235	1 196 546
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	159	159
10. Titres vendus à réméré		
11. Autres titres à recevoir		

Principales méthodes d'évaluation appliquées

A1.1 PRÉSENTATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Les états de synthèse de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

A1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, corrigée des amortissements cumulés, calculés sur la durée de vie estimée des actifs concernés, selon le mode linéaire. Les taux d'amortissement pratiqués sont en conformité avec les taux fiscalement admis.

A1.3 CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE ET PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION

A1.3.1 Crédits à la clientèle

Les créances sur la clientèle figurent au bilan pour leur Encours Hors Agios à Echoir.

A1.3.2 Immobilisations données en Location avec Option d'Achat (LOA)

Les immobilisations données en LOA sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition Hors Taxe et leur amortissement est pris en charge par la société selon le mode linéaire en fonction de la durée du contrat de LOA conformément à la législation fiscale.

A1.3.3 Créances en souffrance et leur provisionnement

Les créances en souffrance sont classées conformément aux règles de classification définies dans la circulaire n°: 19/G/2002.

Pour le crédit classique, ces créances sont constituées des Impayés (Capital & Agios), Frais et Capital restant dû.

Pour la LOA, ces créances sont constituées des Impayés (Capital & Agios), Frais et valeur nette comptable

Par application des règles de Bank Al-Maghrib (Circulaire n°19/G/2002), les créances en souffrance sont provisionnées après déduction des quotités de garantie admises, à hauteur de :

- 20 % pour les créances prèdouteuses.
- 50 % pour les créances douteuses.
- 100 % pour les créances compromises

A1.4 LES DETTES

Les dettes sont évaluées au nominal. Elles comprennent essentiellement les emprunts bancaires

Titres de créances émis au 31 décembre 2024 (en milliers)

NATURE DES TITRES ÉMIS	Caractéristiques					Montant à la fin de l'Exercice
	Montant au début de l'Exercice	Durée (en mois)	Taux d'intérêt	Emissions	Remboursements	
Bons de Sociétés de Financement	718 000	24	3,06		48 000	670 000
Bons de Sociétés de Financement	40 000	36	2,27	1 830 000	40 000	1 830 000
Bons de Sociétés de Financement	2 125 667	60	2,86	875 000	488 667	2 512 000
Bons de Sociétés de Financement	401 667	72	3,09		230 000	171 667
Bons de Sociétés de Financement						
Intérêts courus à recevoir	52 285				-53 893	106 178
TOTAL	3 337 619			2 705 000	752 773	5 289 845

Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal au 31 décembre 2024

INTITULÉS (En milliers)	Montants
I - RÉSULTAT BRUT COMPTABLE	235 277
. Bénéfice net	235 277
. Perte nette	
II - RÉINTEGRATIONS FISCALES	42 698
1- Courantes	17 917
- Cotisation Minimale	
- Dons	3 511
- Dotations Appt Royal Golf	
- Cadeaux	5 981
- Voiture de fonction	32
- Provisions non déductibles	4 091
- Pertes non déductibles	2 642
- CSS société	
- Pénalités et débits	1 659
2- Non courantes	24 782
- Charges non courantes	24 782
- Charges sur Exercices Antérieurs	
III - DÉDUCTIONS FISCALES	83 361
1- Courantes	45 163
- Dividendes SOFASSUR	44 363
- FNP Droit d'enregistrement CNTRL Fiscale	800
2- Non courantes	38 198
- Reprise provision pour risque et charge	22 741
- Reprise provision pour CES	
- Restitution Fiscale	15 457
TOTAL	194 615
IV - RÉSULTAT BRUT FISCAL	
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	194 615
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)	
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTÉS (C) (1)	
. Exercice n-4	
. Exercice n-3	
. Exercice n-2	
. Exercice n-1	
VI - RÉSULTAT NET FISCAL	
. Bénéfice net fiscal (A - C)	194 615
OU	
. Déficit net fiscal (B)	
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERÉS	
VIII - CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER	
. Exercice n-4	
. Exercice n-3	
. Exercice n-2	
. Exercice n-1	

Ventilation des titres de transaction et de placement et des titres d'investissement par catégorie d'émetteur (en milliers)

TITRES	Établissements de crédit et assimilés	Émetteurs publics	Émetteurs privés		Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
			financiers	non financiers		
TITRES COTÉS						
BONS DU TRÉSOR ET VALEURS ASSIMILÉES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CRÉANCE						
TITRES DE PROPRIÉTÉ						
TITRES NON COTÉS	580 427				580 427	569 749
BONS DU TRÉSOR ET VALEURS ASSIMILÉES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CRÉANCE	500 135				500 135	495 406
TITRES DE PROPRIÉTÉ	80 292				80 292	74 343
TOTAL	580 427				580 427	569 749

Valeurs des titres de transaction et de placement et des titres d'investissement au 31 décembre 2024 (en milliers)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
Titres de transaction	500 135	500 135	1 001 603			
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance	500 135	500 135	1 001 603			
Titres de propriété						
Titres de placement						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						
Titres d'investissement						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						

Détail des autres actifs

NATURE (En milliers)	Montant au 31/12/2024	Montant au 31/12/2023
Crédit TVA	51 036	16 812
TVA demandée en remboursement	144 827	222 699
TVA récupérable	226 448	158 385
Crédit IS	86 112	85 182
Autres débiteurs	267 642	163 144
Comptes de régularisation - Actif	223 667	178 644
Charges à Répartir	8 510	10 163
TOTAL	1 008 243	835 028

Dettes envers les établissements de crédit et assimilés (en milliers)

DETTES	Établissements de crédit et assimilés au Maroc			Établissements de crédit à l'étranger	Montant au 31/12/2024	Montant au 31/12/2023
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS		618 988			618 988	643 070
VALEURS DONNÉES EN PENSION		499 965			499 965	499 847
- au jour le jour						
- à terme		499 965			499 965	499 847
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE		4 761 024			4 761 024	5 377 500
- au jour le jour						
- à terme		4 761 024			4 761 024	5 377 500
EMPRUNTS FINANCIERS						
AUTRES DETTES						
INTÉRÊTS COURUS A PAYER		13 683			13 683	17 293
TOTAL		5 893 662			5 893 662	6 537 710

Immobilisations données en crédit-bail, en location avec option d'achat et en location simple (en milliers)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice	
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions		Cumul des provisions
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	10 840 750	28 150 501	25 238 798	13 752 453	1 880 504	3 777 245	27 484	14 882	38 630	9 936 577
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	10 387 803	20 961 203	18 269 090	13 079 917	1 857 251	3 742 073	19 741	13 393	27 036	9 310 807
- Crédit-bail mobilier en cours	263 192	4 817 058	4 398 114	682 136						682 136
- Crédit-bail mobilier loué	9 829 990	15 927 750	13 814 112	11 943 627	1 784 930	3 613 291	19 741	13 393	27 036	8 303 300
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	294 621	216 395	56 863	454 153	72 320	128 781				325 371
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER	406 260	306 553	122 959	589 854	23 253	35 173				554 681
- Crédit-bail immobilier en cours	107 697	195 094	111 459	191 331						191 331
- Crédit-bail immobilier loué	298 564	111 459	11 500	398 523	23 253	35 173				363 350
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURÉS										
LOYERS IMPAYÉS										
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	46 686	6 882 745	6 846 750	82 682			7 743	1 489	11 594	71 088
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	10 840 750	28 150 501	25 238 798	13 752 453	1 880 504	3 777 245	27 484	14 882	38 630	9 936 577

Immobilisations incorporelles et corporelles (en milliers)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	106 643	13 704	90	120 257	80 614	2 291		82 900	37 357
- Droit au bail	1 565			1 565					1 565
- Immobilisations en recherche et développement		90	90						0
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	86 068	3 735		89 802	80 614	2 291		82 900	6 903
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
- Immobilisations en cours	19 010	9 879		28 889					28 889
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	106 894	19 226	4 518	121 602	48 748	7 865		56 612	64 989
- Immeubles d'exploitation	7 040		595	6 445	4 935	233		5 168	1 276
. Terrain d'exploitation									
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	7 040		595	6 445	4 935	233		5 168	1 276
. Immeubles Hors exploitation									
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction									
- Mobilier et matériel d'exploitation	33 480	7 802		41 282	22 600	4 023		26 623	14 659
. Mobilier de bureau d'exploitation	6 785	1 853		8 638	3 594	916		4 510	4 128
. Matériel de bureau d'exploitation	1 457	1 085		2 542	1 285	136		1 422	1 120
. Matériel informatique	25 211	4 865		30 076	17 695	2 971		20 665	9 411
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	26			26	26			26	
. Autres matériels d'exploitation									
- Agencements et installations techniques	66 375	11 423	3 923	73 875	21 212	3 609		24 821	49 054
- Agencements et installations techniques	43 129	3 923		47 052	20 898	3 592		24 490	22 562
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 503			1 503	314	16		331	1 172
- Immobilisations corporelles en cours	21 742	7 500	3 923	25 320					25 320
- Immobilisations corporelles hors exploitation									
. Terrains hors exploitation									
. Immeubles hors exploitation									
. Mobiliers et matériel hors exploitation									
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
TOTAL	213 537	32 930	4 608	241 859	129 362	10 155		139 512	102 347

Détail des autres passifs

NATURE (En milliers)	Montant au 31/12/2024	Montant au 31/12/2023
Fournisseurs et Assimilés	168 490	54 302
Personnel	8 526	5 812
Organismes sociaux	5 062	5 852
Etat, impôts et taxes	245 461	212 402
Compte courant d'associés		
Créditeurs divers	101 781	41 447
Autres Comptes de régularisation - Passif	1 340 987	1 177 887
TOTAL	1 870 306	1 497 702

Provisions (en milliers)

	Encours 31/12/2023	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2024
PROVISIONS, DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR:	863 800	329 513	246 689		947 640
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	858 460	324 276	246 689		936 046
Titres de placement					
Titres de participation et emplois assimilés					
Immobilisations en crédit-bail et en location	5 340	5 238			11 594
Autres actifs					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	90 702	15 613	22 741		83 574
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	90 702	15 613	22 741		83 574
Provisions réglementées					
TOTAL GÉNÉRAL	954 502	345 126	269 430		1 031 214

* La Provision pour autres risques et charges intègre une provision qui tient compte des impacts prévisionnels et probables de la crise sanitaire sur le portefeuille créances clients de la société. L'estimation de cet impact a été faite notamment sur la base des éléments d'information disponibles à la date de l'arrêté des comptes. L'approche retenue pour l'estimation de cette provision sera actualisée pour les prochains arrêts en tenant compte de l'évolution de la situation sanitaire et économique.

Dettes subordonnées (en milliers)

NATURE	Montant au 31/12/2024	Modalités de rémunérations	Modalités de remboursement	Montant au 31/12/2023
Entreprises liées	26.000	Taux nominal : 5,30%	la durée sur dix (10) ans et l'amortissement à partir de la 6 ^{ème} année	52.000
	250.000	Taux nominal : 4,25%	la durée sur dix (5) ans avec mode d'amortissement infine	
Entreprises apparentées	4.155	Taux nominal : 5,02%		78.986

Marge d'intérêts

NATURE (En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
1- Intérêts et produits assimilés	799 985	667 900
-Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédits		
-Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	755 337	667 900
-Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
-Produits sur titres de propriété	44 647	
2- Intérêts et charges assimilées	446 548	324 177
-Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédits	287 805	230 603
-Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
-Intérêts et charges assimilées sur titres (BSF)	158 742	93 574
MARGES D'INTÉRÊT (1-2)	353 437	343 723

Capitaux propres (en milliers)

	Encours 31/12/2023	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2024
Écarts de réévaluation				
Réserves et primes liées au capital	257 930	1 725		259 655
Réserve légale	19 320	1 725		21 045
Autres réserves	22 394			22 394
Primes d'émission, de fusion et d'apport	216 216			216 216
Capital	210 450			210 450
Capital appelé	210 450			210 450
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Dividendes		99 985		
Actionnaires. Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	268 843	99 794		368 637
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice	201 504	-201 504	160 350	160 350
TOTAL	938 727		160 350	999 092

Valeurs et sûretés reçues et données en garantie (en milliers)

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES EN GARANTIE	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	14 709 243	Crédits à la consommation affectés	3 154 195
		Crédits à la consommation Non affectés	1 983 339
		Immobilisations données en crédit-bail et en location	9 571 709
TOTAL	14 709 243		14 709 243

VALEURS ET SÛRETÉS DONNÉES EN GARANTIE	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres	1 001 603	Valeurs données en pension	499 965
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	1 001 603		499 965

Détail de la taxe sur la valeur ajoutée du 1er janvier au 31 décembre 2024

NATURE (En milliers)	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. TVA collectée	126 629	753 405	714 906	165 128
B. TVA à récupérer	158 385	999 699	931 636	226 448
. Sur charges	7 579	70 219	60 849	16 948
. Sur immobilisations	150 806	929 480	870 786	209 500
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	239 511	210 180	253 828	195 863
Solde déclaration TVA physique				

Engagements de financement et de garantie

NATURE (En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS	48 022	221 392
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	48 022	221 392
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	203 394	1 196 704
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Ouvertures de crédits confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	203 235	1 196 546
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	159	159
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues		

Produits sur titres de propriété

NATURE (En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
Titres de transactions	284	
Titres de participation	44 363	34 381
Participations des entreprises liées		

Détail des commissions

NATURE (En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
* Commissions sur opérations avec les établissements de crédit		
* Commissions sur opérations avec la clientèle	115 140	109 868
* Commissions sur opérations de change		
* Commissions relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
* Commissions sur produits dérivés		
* Commissions sur titres en gestion ou en dépôt		
* Commissions sur moyens de paiement		
* Commissions sur activité de conseil et d'assistance		
* Commissions sur produits accessoires		
* Commissions sur autres prestations de service	4 004	3 608
TOTAL	119 144	113 476

Ventilation des emplois et des ressources suivant la durée résiduelle (en milliers)

	D ≤ 1 MOIS	1 MOIS < D ≤ 3 MOIS	3 MOIS < D ≤ 1 AN	1 AN < D ≤ 5 ANS	D > 5 ANS	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés						
Créances sur la clientèle	43 072	23 692	344 514	4 821 390	2 379 230	7 611 898
Titres de créance						
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilé	70 718	76 128	520 904	7 867 679	1 401 149	9 936 577
TOTAL	113 790	99 820	865 419	12 689 069	3 780 378	17 548 475
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	560 166		67 225	3 938 452	1 327 819	5 893 662
Dettes envers la clientèle						
Titres de créance émis		135 044	710 256	4 444 545		5 289 845
Emprunts subordonnés				26 522	255 021	281 543
TOTAL	560 166	135 044	777 481	8 409 519	1 582 839	11 465 049

Repartition du capital social au 31 décembre 2024

Montant du capital : 210 450 000,00 DHS

Montant du capital social souscrit et non appelé : 0,00 DHS

Valeur nominale des titres : 100,00 DHS

NOM DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES OU ASSOCIÉS	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
CIH	Avenue Hassan 2 - CASABLANCA	1 395 544	1 395 544	66,31%
Barid Al Maghrib	RABAT	706 197	706 197	33,56%
Flottant		2 759	2 759	0,13%
TOTAL		2 104 500	2 104 500	100%

Affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice

(En milliers)	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau		Réserve légale	1 725
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	99 985
Résultat net de l'exercice	201 504	Autres réserves	
Prélèvements sur les bénéfices		Primes d'émission, de fusion et d'apport	
Autres prélèvements		Report à nouveau	99 794
TOTAL A	201 504	TOTAL B	201 504

Résultats et autres éléments des trois derniers exercices au 31 décembre 2024

(En milliers)	Exercice 2024	Exercice 2023	Exercice 2022
CAPITAUX PROPRES			
OPERATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	793 103	713 453	666 558
2- Résultat avant impôts	235 277	284 616	232 841
3- Impôts sur les résultats	74 927	83 113	82 875
4- Bénéfices distribués pendant l'exercice	99 985	98 976	88 292
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)			
RÉSULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	76	79	78
Bénéfice distribué par action ou part sociale			
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice Hors CS	101 438	93 839	84 822
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	438	393	375

Ventilation des charges générales d'exploitation

NATURE (En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
Charges générales d'exploitation	392 908	331 364
Charges de personnel	130 314	115 941
Impôts et taxes	1 764	2 830
Charges externes	245 539	199 848
Autres charges générales d'exploitation	5 136	3 392
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	10 155	9 354

Ventilation des autres produits et charges

NATURE (En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation non bancaires	1 354	666
Reprises de provisions sur Créances en souffrance	245 674	220 123
Reprises de provisions sur Créances Irrécouvrables (Dossiers Radiés)	2 955	3 029
Produits non courants	76	991
Total Autres Produits	250 059	224 809
Autres charges bancaires	31 829	21 756
Charges d'exploitation non bancaires		
Dotations aux provisions sur Créances en souffrance	329 514	336 783
Pertes sur Créances Irrécouvrables (Dossiers Radiés)	63 646	20 338
Charges non courantes	28 945	14 197
Total Autres charges	453 935	393 075

Réseau au 31 décembre 2024 (en nombre)

RÉSEAU	31/12/2024	31/12/2023
Guichets permanents (Agence du siège+Agence Rabat - Hors Réseau Externe)	16	14
Guichets périodiques (Réseau Externe composé de correspondants actifs (Apporteurs d'affaires))	55	59
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque		
Succursales et agences à l'étranger		
Bureaux de représentation à l'étranger		
Concessionnaires Connectés		
Réseau bancaire (Agence Poste Maroc)		

Effectifs au 31 décembre 2024 (en nombre)

EFFECTIFS	31/12/2024	31/12/2023
Effectifs rémunérés	455	420
Effectifs utilisés	455	420
Effectifs équivalent plein temps	455	420
Cadres (équivalent plein temps)	201	188
Employés (équivalent plein temps)	254	232
dont effectifs employés à l'étranger		

Détermination du résultat courant après impôts au 31 décembre 2024

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	Montant
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges (+ ou -)	264 146
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	17 917
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	45 163
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	236 900
. Impôt théorique sur résultat courant (*) (-)	74 927
. Résultat courant après impôts (=)	189 219
(*) (Hors Imputation des déficits reportables)	
II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES	
	NÉANT

États néants

Code Etat	APPELATION
A2	ÉTAT DES DÉROGATIONS
A3	ÉTAT DES CHANGEMENTS DE METHODES
B7	CRÉANCES SUBORDONNÉES
B15	SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE
B20	OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS
B23	CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE
B24	VENTILATION DE L'ACTIF, DU PASSIF, ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE
C4	DATATION ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS
C7	TITRES AT AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU DE DÉPÔTS
C9	COMPTES DE LA CLIENTÈLE
B31	VENTILATION DES RÉSULTATS PAR MÉTIER OU PÔLE D'ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE
D8	ACTIFS À RISQUE, RESTRUCTURÉS, IMPRODUCTIFS ET EN SOUFFRANCE

Plus ou moins values sur cessions ou retraits d'immobilisation au 31/12/2024 (en milliers)

DATE DE CESSION OU DE RETRAIT	Nature	Montant Brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins -values de cession
30/04/2024	Cession agence agadir	595	595		451	451	
31/12/2024	Cession du materiel hors usage	710	709	1	192	192	
TOTAL		1 306	1 305	1	643	643	

Résultats des opérations de marché

NATURE (En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS	284	55
Gains sur les titres de transaction	284	
Plus value de cession sur titres de placement		
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement		
Gains sur les produits dérivés		
Gains sur les opérations de change		55
CHARGES	4 044	3 959
Pertes sur les titres de transaction	4 022	3 909
Moins value de cession sur titres de placement		
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement		
Pertes sur les produits dérivés		
Pertes sur les opérations de change	23	51
RESULTAT	-3 760	-3 904

Tableau des flux de trésorerie du 1er janvier au 31 décembre 2024

(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	3 127 362	2 499 810
2. (+) Récupérations sur créances amorties	2 955	3 029
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	786	1 656
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	2 378 622	1 820 738
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	28 945	14 197
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	382 753	322 010
7. (-) Impôts sur les résultats versés	74 927	83 113
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	265 858	264 437
Variation des :		
8. (+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 834	102 981
9. (+) Créances sur la clientèle	-1 036 701	-1 073 874
10. (+) Titres de transaction et de placement	-10 678	-495 406
11. (+) Autres actifs	-173 214	-318 984
12. (+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-2 146 049	-1 810 114
13. (+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-644 048	2 820 034
14. (+) Dépôts de la clientèle	1 263 580	776 470
15. (+) Titres de créance émis	1 952 227	-729 336
16. (+) Autres passifs	372 603	565 532
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-419 447	-162 696
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I+II)	-153 589	101 740
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières		
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	643	
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières		
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	28 326	20 911
21. (+) Intérêts perçus		
22. (+) Dividendes perçus	44 363	34 381
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	16 680	13 470
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Émission de dettes subordonnées		
25. (+) Émission d'actions		100 000
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés	225 388	-100 831
28. (-) Dividendes versés	99 985	98 976
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	125 403	-99 807
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+ IV +V)	-11 507	15 403
VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	17 869	2 465
VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	6 362	17 869

Créances sur les établissements de crédit et assimilés (en milliers)

CRÉANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2024	Total au 31/12/2023
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	487	24 269			24 756	41 065
VALEURS REÇUES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
PRÊTS DE TRÉSORERIE						
- au jour le jour						
- à terme						
PRÊTS FINANCIERS						
AUTRES CRÉANCES						
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR						
CRÉANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	487	24 269			24 756	41 065

Créances sur la clientèle (en milliers)

CRÉANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS DE TRÉSORERIE						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Crédits à l'exportation						
- Autres crédits de trésorerie						
CRÉDITS À LA CONSOMMATION				7 139 643	7 139 643	6 362 420
CRÉDITS À L'ÉQUIPEMENT						
CRÉDITS IMMOBILIERS						
AUTRES CRÉDITS						
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE						
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR						
CRÉANCES EN SOUFFRANCE				1 487 924	1 487 924	1 289 422
- Créances pré-douteuses				295 232	295 232	204 804
- Créances douteuses				45 617	45 617	61 906
- Créances compromises				1 147 074	1 147 074	1 022 712
PROVISIONS SUR CRÉANCES EN SOUFFRANCE				1 015 668	1 015 668	929 157
TOTAL				7 611 898	7 611 898	6 722 684

Dépôts de la clientèle (en milliers)

DÉPÔTS	Secteur public	Secteur privé			Montant au 31/12/2024	Montant au 31/12/2023
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs						
Comptes d'épargne						
Dépôts à terme						
Autres comptes créditeurs				4 852 102	4 852 102	3 588 522
Intérêts courus à payer						
TOTAL				4 852 102	4 852 102	3 588 522

COOPERS AUDIT

85, Boulevard Hassan II
20 000 Casablanca
Maroc

mazars

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
100 Boulevard Mohammed VI
Casablanca
Maroc

Rapport Général des commissaires aux comptes Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société SOFAC S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant des capitaux propres et assimilés de 1 280 635 KMAD dont un bénéfice net de 160 350 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SOFAC S.A au 31 décembre 2024 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société SOFAC S.A conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle

Risque identifié	Réponse d'audit
<p>Les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA sont porteurs d'un risque de crédit qui expose SOFAC à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. SOFAC constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces provisions sont déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et notamment selon les dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, qui présente les critères à minima.</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des engagements sur la clientèle requiert :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'identification des engagements en souffrances sensibles ; - L'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances. <p>Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » et l'état « Provisions » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).</p> <p>Au 31 décembre 2024, l'encours des créances à la clientèle et les immobilisations nettes données en LOA s'élèvent respectivement à MMAD 7 612 et MMAD 9 937. Le montant total des provisions constituées selon les règles de la circulaire 19/G/2002 de Bank-Al-Maghrib s'élève à MMAD 948.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et aux immobilisations données en LOA ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituaient un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par SOFAC et testé les contrôles clés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la société ; en termes de règles de déclassement et de provisionnement ; - Vérifier le calcul des provisions pour créances en souffrance en application des règles mises en place.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la Gouvernance à l'égard des états de synthèse

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc ainsi que du contrôle interne qu'elle

COOPERS AUDIT



considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'Auditeur à l'égard l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la

date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 17 février 2025

Les Commissaires aux Comptes

COOPERS AUDIT MAROC SA



Abdellah LAGHCHAOU
Associé

FORVIS MAZARS



Taha FERDAOUS
Associé

Coopers Audit



Coopers Audit

Coopers Audit Maroc S.A
83, Avenue Hassan II
20,100 Casablanca
Maroc



Forvis Mazars
75, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7^{ème} étage
Casablanca - Maroc

Aux actionnaires

Société de Financement d'Achats à Crédits « SOFAC S.A »

57, Bd Abdelmoumen

Casablanca

Maroc

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre établissement, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

I. Conventions conclues au cours de l'exercice 2024

1.1 Contrat de bail à usage commercial.

- **Personnes concernées** : SOFAC SA et BADEEL SMARTLEASE SA
- **Date de la convention** : 19 juillet 2024
- **Nature et objet de la convention** : Contrat de bail à usage commercial conclu pour le compte de la succursale « Badeel Smartlease Succursale » pour une durée de trois (3) ans renouvelables.

II. Conventions conclues au cours des exercices précédents et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2024

2.1 Convention de gestion des crédits à la consommation pour le compte d'AL BARID BANK.

- **Personnes concernées** : Poste Maroc actionnaire commun de SOFAC et AL BARID BANK.

- **Date de la convention** : 03 juin 2013

- **Nature et objet de la convention** : La convention a pour objet la sous-traitance d'une partie de la chaîne de traitement des crédits à la consommation en faveur de SOFAC qui assurera la gestion pour compte d'Al Barid Bank.

Al Barid Bank quant à elle, distribuera les crédits et portera leurs encours sur ses livres.

- **Conditions et modalités de rémunération** :

Commission de gestion d'encours HT appliquée à AL BARID BANK :

La commission est calculée sur la base de l'encours brut mensuel : Encours fin de mois sain + Encours fin de mois impayé + Encours fin de mois contentieux.

La tarification appliquée est fixée à 1,4% HT du montant de l'encours brut mensuel.

Commission de recouvrement HT :

La commission de recouvrement est calculée sur la base des encours bruts mensuels selon le niveau du coût de risque réalisé par rapport au coût de risque cible défini dans les budgets annuels.

La tarification appliquée est fixée à 0,2% HT du montant de l'encours brut mensuel.

- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2024** :

Le montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2024 s'élève à 34.540.634,77 Dhs HT.

- **Montant encaissé au titre de l'exercice 2024** :

Le montant encaissé en 2024 au titre de cette convention est de 37.835.514,91 Dhs TTC.

2.2. Convention de recouvrement avec CIH BANK.

- **Personnes concernées** : CIH BANK en sa qualité d'actionnaire principal de SOFAC S.A
- **Date de la convention** : Janvier 2013
- **Nature et objet de la convention** : La convention a pour objet la sous-traitance de la gestion des relances téléphoniques des clients ayant des impayés inférieurs ou égale à 4 échéances. SOFAC assure la gestion des relances téléphoniques.
- **Conditions et modalités de rémunération** : La rémunération à servir au Prestataire est de 1.35% du montant des encaissements effectifs.

- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2024** :

Le montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2024 s'élève à 1.918.074,88 Dhs HT.

2.3. Convention de gestion des crédits à la consommation pour le compte de CIH BANK.

- **Personnes concernées** : CIH BANK en sa qualité d'actionnaire principal de SOFAC.

Coopers Audit

Coopers Audit Maroc S.A
83, Avenue Hassan II
29.100 Casablanca
Maroc

forvis
mazars

Forvis Mazars
76, BD Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7^{ème} étage
Casablanca - Maroc

- **Date de la convention :** 03 juin 2014
 - **Nature et objet de la convention :** La convention a pour objet la sous-traitance d'une partie de la chaîne de traitement des crédits à la consommation en faveur de SOFAC.

CIH BANK distribuera les crédits et portera leurs encours sur les livres.
 - **Conditions et modalités de rémunération :**

Commission de gestion d'encours HT appliquée à CIH BANK :

La commission est calculée sur la base de l'encours brut mensuel : Encours fin de mois sain + Encours fin de mois impayé + Encours fin de mois contentieux.

La tarification appliquée est fixée à 1,4% HT du montant de l'encours brut mensuel.

Commission de recouvrement HT :

La commission de recouvrement est calculée sur la base des encours bruts mensuels selon le niveau du coût de risque réalisé par rapport au coût de risque cible défini dans les budgets annuels.

La tarification appliquée est fixée à 0,2% HT du montant de l'encours brut mensuel.
 - **Montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2024 :**

Le montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2024 s'élève à 25.421.056,90 Dhs HT.
 - **Montant encaissé au titre de l'exercice 2024 :**

Le montant encaissé au titre de l'exercice 2024 s'élève à 15.050.216,23 Dhs TTC.
- 2.4. Rémunération des administrateurs :**
- Le montant de la rémunération brut des administrateurs comptabilisé au titre de l'exercice 2024 s'élève à 274.000 Dhs TTC.

Casablanca, le 17 février 2025

Les Commissaires aux Comptes

COOPERS AUDIT MAROC S.A
COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34

Abdellah LAGHCHAOUI
Associé

FORVIS MAZARS
forvis mazars
76, BD Abdelmoumen Rés. Koutoubia
7^{ème} Etage - Casablanca
Tél. 05 22 42 34 23 (17)

Taha FERDAOUS
Associé

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

En dirhams	MAZARS AUDIT ET CONSEIL						COOPERS AUDIT MAROC						Total 2024
	Montant/Année			Pourcentage/Année *			Montant/Année			Pourcentage/Année *			
	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	240 000,00	240 000,00	240 000,00	50%	24%	24%	240 000,00	200 000,00	200 000,00	50%	68%	68%	440 000,00
Emetteur	240 000,00	240 000,00	240 000,00	100%	100%	100%	240 000,00	200 000,00	200 000,00	100%	100%	100%	440 000,00
Filiales													
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	240 000,00	156 000,00	80 000,00	50%	16%	15%	240 000,00		80 000,00	50%	0%	29%	160 000,00
Emetteur	240 000,00	156 000,00	80 000,00	100%	100%	100%	240 000,00	-	80 000,00	100%			160 000,00
Filiales													
Autres prestations rendues		604 000,00	200 000,00		60%	38%		48 000,00			16%	0%	200 000,00
Emetteur		604 000,00	200 000,00		100%			48 000,00			100%	0%	200 000,00
Filiales													
Total général	480 000,00	1 000 000,00	520 000,00				480 000,00	296 000,00	280 000,00				800 000,00

* Part de chaque ligne dans le total général de l'année concernée



www.sofac.ma

SOFAC : Société Anonyme au capital de 210 450 000 dirhams
Siège Social : 57, Bd Abdelmoumen – Casablanca 20000 – RC Casablanca 29.095